QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 12057 · DERNIÈRE ÉDITION · — MERCREDI 2 NOVEMBRE 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

EN TURQUIE ORIENTALE

Plus de 2 000 morts dans le tremblement de terre

LIRE PAGE 8 L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JEAN-PIERRE CLERC

Un appel au cessez-le-feu dans le Golfe

Après plusieurs jours de négociations difficiles dans lesquelles la délégation française a joué un rôle essentiel, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, lundi 31 octobre, par douze voix sur quinze et trois abstentions, une résolution demandant à l'Irak et à l'Iran une « cessation immédiate de toutes les hostilités dans la région du Golfe » et le respect du libre droit de navigation et de commerce.

Présentée par les Zaïre, le Togo et la Guyana, la résolution a été votée par l'ensemble des membres du Conseil, à l'exclusion du Pakistan, du Nicaragua et de Malte, qui se sont abstenus.

Dans l'espoir d'obtenir une coopération plus active des intéressés, la nouvelle résolution limite ses ambitions à un cessez-le-feu dans le Golfe. Sa mise au point a nécessité près de deux semaines de délicates consultations, sous l'impulsion principale de la France, qui souhaite « rééquilibrer les forces entre les deux pays », ainsi que l'a indiqué à plusieurs reprises le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson.

Le Pakistan a servi d'intermédiaire auprès des représentants de Téhéran, qui continuaient d'exiger que l'Irak reconnaisse être responsable du conflit. Les Iraniens avaient proposé cependant un certain nombre d'amendements à la résolution initiale, notamment le retrait des allusions trop précises aux résolutions antérieures et la limitation de celles concernant une escalade possible du conflit.

Malgré le soutien que la France a reçu de la majorité des membres du Conseil – en particulier des Soviétiques, intéressés au premier chef par la clause de libre circulation maritime, – les représentants de Londres et de La Haye ont longtemps hésité à approuver la résolution.

L'un et l'autre, souhaitant ne pas compromettre les bonnes relations qu'ils entretiennent, en dépit de tout, avec le régime de Téhéran, ont paru espérer jusqu'à la fin un acquiescement plus ou moins tacite des Iraniens.

Mais la réponse de Téhéran au vote du Conseil ne s'est pas fait attendre : son représentant permanent aux Nations unies, M. Rajaie-Khorassani, a dénoncé la résolution, qu'il a qualifiée de « complot ». Il n'est pas question, a-t-il expliqué, d'entériner une décision prise par un organisme que préside actuellement un Jordanien (M. Salah), représentant aux yeux de l'Iran d'un pays « participant à la guerre ». En outre, le Conseil compte parmi ses membres permanents la France, « coupable de soutenir l'Irak militairement sur le terrain et politiquement à l'ONU ». « Nous avions pourtant décidé d'être très coopératifs, a dit M. Rajaie-Khorassani, mais nos amendements ont été rejetés, révélant ainsi les intentions néfastes du Conseil de sécurité. »

L'Iran pourrait maintenant déposer sa propre résolution lorsque Malte – accusée par les États arabes de faire du commerce avec Israël et très soucieuse de maintenir l'équilibre entre Bagdad et Téhéran – présidera le Conseil de sécurité.

En lançant un appel aux belligérants pour qu'ils appliquent cette résolution, le Quai d'Orsay a souligné qu'elle constitue « un pas important vers une solution juste et honorable qui soit acceptable par tous et qu'elle exprime une volonté de paix ». « Elle est un geste de paix », dit encore le communiqué du ministère français des relations extérieures. Le vote de cette résolution constitue en effet un succès pour Paris. La diplomatie française peut aujourd'hui se prévaloir, et c'était son objectif, d'avoir tout tenté pour favoriser la paix avant que ne soient engagés les cinq Super-Étendard dont la livraison devrait maintenant pouvoir être officiellement reconnue.

La conférence de Genève sur le Liban s'est engagée dans un climat très tendu

Le rapport des forces est favorable à l'opposition et à ses alliés syriens

Le médiateur américain a proposé le « gel » provisoire de l'accord israélo-libanais

Genève. – Au train où vont les choses, le congrès destiné à mettre un terme à la guerre civile libanaise devrait logiquement se solder par un rapide et retentissant échec. Le dialogue n'a même pas été amorcé à l'issue de la réunion inaugurale de lundi soir. Les séances de ce mardi 1er novembre, consacrées à l'établissement d'un ordre du jour – on en est encore là, – risquent d'être stériles si le climat belliqueux, voire de haine inexpiable, devait persister. Certes les deux camps en présence sont théoriquement d'accord sur les thèmes à débattre (ils avaient été définis à Beyrouth par une commission préparatoire), mais on n'a toujours pas choisi le sujet à examiner en priorité.

La forme masque à peine les divergences de fond. Les progouvernementaux soutiennent qu'il faudrait commencer par discuter des moyens propres à *« libérer le Liban de l'occupation étrangère »*. *« Comment pourrait-on parler de réformes alors qu'au moins trois armées – syrienne palestinienne, israélienne – campent sur notre sol ! »*, s'est exclamé M. Pierre Gemayel, président du parti phalangiste. La Constitution et le pacte national (non écrit) de 1943 sont toujours valables *« même s'il est vrai que ces textes devraient subir quelques légères retouches »*, a-t-il, dit avant d'ajouter qu'il n'était pas question de laisser les *« étrangers »*, les Syriens en particulier, imposer leur volonté à un pays dont les trois quarts du territoire sont occupés. L'essentiel, déclarait pour sa part le porte-parole du parti phalangiste, M. Alfred Madi, n'est pas l'amendement de la Constitution, mais bien *« le changement des mentalités »*.

Tel n'est pas l'avis de M. Walid Joumblatt, le principal animateur du Front du salut national (opposition). Il estime que les deux problèmes à résoudre – le retrait des forces étrangères et la rénovation des institutions – sont indissociables. Mais il insiste pour inscrire en tête de l'ordre du jour la question de l'*« identité arabe du Liban »*. Apparemment innocent, ce libellé recouvre néanmoins toutes les thèses que contestent ses adversaires.

Le président du parti socialiste progressiste l'admet implicitement quand il affirme qu'il s'agit du

De notre envoyé spécial

« premier anneau de la chaîne », du point de départ de la négociation. Si le *« caractère arabe »* du Liban est confirmé – le pacte de 1943 est fondé sur ce postulat, – les conséquences en seraient multiples : le pays du cèdre devrait renouveler son allégeance à la Ligue arabe et à sa politique anti-israélienne ; reconnaître à la Syrie le statut de *« pays frère »* ayant le droit d'entretenir des relations privilégiées avec son voisin occidental ; il devrait se doter d'institutions qui tiendraient compte de sa *« majorité arabo-islamique »*.

Surtout, le gouvernement de Beyrouth devrait abroger l'accord qu'il a conclu avec Jérusalem le 17 mai dernier, accord qui amorce une normalisation avec l'État hébreu.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

La dette du Brésil ne cesse de croître

« Nous ne pouvons plus continuer à payer avec la faim de nos concitoyens »

nous déclare M. Celso Furtado ancien ministre de la planification

La dette du Brésil frôle 100 milliards de dollars. Comment en sortir ? Certainement pas en mettant en œuvre les recettes du F.M.I., estime, dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Celso Furtado, ancien ministre de la planification du président Joao Goulart, et auteur du programme économique du principal parti d'opposition, le P.M.D.B. Selon M. Furtado, Brasilia doit décréter un moratoire d'au moins trois ans.

« Le Fonds monétaire international dit aux pays du tiers-monde : vous vivez au-dessus de vos moyens. Vous devez vous serrer la ceinture. Or, dans le Nordeste du Brésil, des gens meurent littéralement de faim. Le SMIC, chez nous, est de 320 francs par mois. Il y a 5 millions de chômeurs sans allocation et des dizaines de millions de gens sous-employés. Notre ceinture ne comporte plus de cran supplémentaire ! »

Pour M. Furtado, les *« recettes »* du F.M.I. n'ont pas de bon sens, ou, plutôt, leur logique est très différente de ce qu'elle paraît. *« Le Fonds nous demande, en apparence, de contrôler notre inflation par un « refroidissement » de notre économie, comme cela se fait chez vous, par exemple. Mais cette méthode, sans doute valable dans des pays développés, est, chez nous, pur aveuglement. Voici trois ans que le Brésil est entré en récession. Sa production sera, en 1983, inférieure de 15 % – en termes réels – à celle de 1980. Nos importations ont baissé de moitié par rapport au commencement de cette décennie.*

» Or, notre inflation est allée s'accélérant, pour atteindre à présent 175 % l'an ; et la courbe devient exponentielle. L'explication tient en ceci : au Brésil, tout – les prix, les salaires, les traitements, les taux de change, les taux d'intérêt – est indexé. Le résultat d'une politique monétariste, dans ces conditions, est donc une baisse de l'activité économique, non des prix. Le fameux décret-loi 2045, qui limitait les hausses de tous les salaires à 80 % du taux de l'inflation – et qui a été repoussé par la Chambre des députés le 19 octobre, – aurait donc réduit encore l'activité nationale par une baisse de la demande.

» A mon avis, c'était justement là son véritable objectif ! Il s'agissait de dégager par ce biais des « excédents » exportables, agricoles notamment, et d'accentuer la baisse des importations – et ceci afin de créer un solde positif de notre balance commerciale, afin que nous puissions continuer à payer notre dette. Car, pour les banques occidentales, pour le système financier international, tout est préférable à une interruption du remboursement, qui révélerait que le roi est nu. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 17.)

La victoire de M. Alfonsin en Argentine

Les péronistes paraissent disposés à pratiquer une opposition constructive

Lire page 4 l'article de JACQUES DESPRÈS

Le référendum du 2 novembre en Afrique du Sud

Le projet de Constitution prévoit l'intégration limitée des communautés indienne et métisse

Lire page 5 l'article de PATRICE CLAUDE

AVANT LES ÉLECTIONS D'AULNAY-SOUS-BOIS ET DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Dreux revisitée

Près de deux mois après celle de Dreux, deux nouvelles élections municipales partielles auront lieu à Aulnay-sous-Bois et à Villeneuve-Saint-Georges les 6 et 13 novembre prochain.

Dreux. – Premières brumes, premières gelées blanches. Dreux se recroqueville sur sa routine. Après les jours chauds, les grands mots, les grandes causes des élections municipales à quatre tours de mars et septembre, voici venu le temps des *« pas vraiment »*, des *« vraiment pas »*, et, pour les plus attentifs seulement, des petits signes. Routine encore : chacun, les ayant disséqués, les interprète comme il ne peut que les interpréter. A droite : *« N'était-ce donc que cela ? »* A gauche : *« C'était bien cela. »*

De notre envoyé spécial
MICHEL KAJMAN

Ville symbole ? Cité symptôme ? Premier cas de figure d'une nouvelle donne politique ? Lit municipal d'une extrême droite revigorée, habile... et égale à elle-même et à ses tristes traditions ? *« Pas vraiment »... « Vraiment pas »...*

Les immigrés et les Français qu'on prend pour tels, ce petit quart de Drouais par la force des choses : toujours là. Les travailleurs travaillent. Les chômeurs chôment. Les chapardeurs chapardent, Et que font d'autre les enfants de la douce France ? Tout cela a l'air bien évident, mais il aura fallu aux élus membres ou proches du Front national la cruelle banalité des dossiers et des chiffres enfin possédés pour constater ce que, bien sûr, il n'est pas question de leur demander de reconnaître : ils déliraient et invitaient autrui au délire.

Oui, certains immigrés reçoivent des aides, financières entre autres, dans diverses circonstances. C'est vrai, cinquante-trois familles ont reçu au total 23 000 F de secours divers entre le 1er janvier et le 31 août de cette année. Et pendant la même période cent quatre-vingt-huit familles françaises se sont partagé 97 000 F. Incontestable, encore : sur mille huit cent seize dossiers constitués en 1982 par les services d'aide sociale, trois cent quarante-deux l'ont été par des familles étrangères. Pour les sept premiers mois de cette année on en trouverait deux cent vingt-quatre si l'on cherchait parmi les neuf cent soixante-douze qui existent.

Il y avait bien aussi un système d'aide, par association interposée, au paiement de la taxe d'habitation, qui préoccupait beaucoup M. Jean-Pierre Stirbois, le plus connu des élus du Front national, au mois de septembre. A ce titre, avaient été distribués au total 32 000 F en 1979, 16 000 F en 1980, 19 000 F en 1981 et 24 000 F en 1982. On ne peut le nier, quarante-sept familles étrangères (et cinquante-neuf familles françaises) en avaient bénéficié l'année dernière.

Enfin, cela paraît clair désormais : le vampire à finances négro-maghrébin n'est pas un animal très présentable. Plus personne du reste ne se risque à le faire voleter au ras du ridicule et de la veulerie égoïste et « patriotarde ». Pas Mme Paulette Vabois, en tout cas, qui a en charge ces affaires à la mairie, et qui du coup paraît plus proche du bon sens et du souci de bonne gestion que de M. Le Pen. Au cours du long round d'observation qui a commencé le 11 septembre elle n'a inquiété qu'une fois ceux qui l'« attendaient » en remettant en cause le principe de cette aide à la taxe d'habitation. Le dossier n'a pas encore été refermé.

Autre combat douteux, autre Bérésina : l'insécurité. Si la gauche s'est cassé la figure à Dreux pour avoir trop longtemps haussé les épaules devant les conséquences d'un problème réel mais circonscrit, l'extrême droite se voit là aussi renvoyée à des évidences qui devraient lui faire baisser le ton et le canon.

(Lire la suite page 6.)

« LA TRAGÉDIE DE CARMEN » AU CINÉMA

Le tiercé de Peter Brook

Ça continue de plus belle pour la bohémienne de Mérimée, Peter Brook monte au créneau à son tour, avec trois films tirés de sa *Tragédie de Carmen*. Trois fois le même film ? Non, trois « versions », qui sortent le mercredi 2 novembre, dans six salles parisiennes et quelques circuits de province.

Il y a eu en effet trois distributions différentes au Théâtre des Bouffes du Nord où, deux cents soirs d'affilée, entre fin 1981 et fin 1982, fut d'abord joué le « décapage amoureux » de ce monument lyrique. Réussite dont les complices étaient le compositeur Marius Constant et le scénariste Jean-Claude Carrière. Puis cette adaptation a été exploitée en tournée. Actuellement, la troupe se produit à New-York, augmentée de chanteurs alternatifs (ainsi fait-on à Broadway en cas de succès).

En remodelant sur grand écran ses trois re-présentations initiales de la *Carmen*, Brook – avec l'appui de Micheline Rozan, son administratrice – ne se contente pas de donner une leçon d'économie, mais une leçon d'audace, plutôt rare au cinéma. Imaginerait-on, par exemple, un producteur proposer *le Marginal*, non plus uniquement avec Belmondo, mais aussi avec Delon, et encore avec Depardieu, sans que le scénario bouge d'un iota, et dans les mêmes cadrages et la même lumière ? Qu'adviendrait-il du star system ?

Seuls des chanteurs – habitués aux tours de rôle et aux remplacements, obligatoires à l'Opéra, – pouvaient accepter, même en play-back, une telle expérience de similarité. Comme dans le jeu des sept erreurs, le spectateur s'amusera à repérer d'un film à l'autre des nuances infimes ou considérables, des différences légères de montage. Même si la distribution du film pluriel n'a pas été organisée en ce sens, il vaut la peine de voir à intervalles rapprochés les trois *Tragédies*, ou au moins deux. Et, si, plus tard, des cassettes sont disponibles, on ira jusqu'à les examiner sur trois magnétoscopes juxtaposés, éventuellement jusqu'à construire son propre montage des meilleurs moments des trois (« Obscur objet... »).

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 12.)

Le Monde

idées

La réforme de l'Université

La réforme de l'enseignement supérieur ne provoque plus de manifestations de rue. Elle est, pourtant, au cœur des préoccupations de l'Université, où l'on soupèse avec méfiance les projets du ministre de l'éducation nationale. Au nom du SNE-Sup, M. Jean-François Tournadre voit dans une simplification des statuts le moyen de rénover l'Université. M. Georges Ritoux préférerait que l'on sélectionne mieux les enseignants. Quant au groupe de juristes et d'économistes associés derrière MM. Chevallier et Lyon-Caen, il reproche à M. Savary d'avoir fait la part trop belle aux syndicats dans les futures structures universitaires.

Former plus et mieux

par JEAN-FRANÇOIS TOURNADRE (*)

Le spectacle offert par la présente rentrée universitaire a de quoi désorienter les amateurs de certitudes confortables et rassurantes : les organisations traditionnelles de la droite universitaire transmettent le relais de la hargne élitiste à des associations de professeurs (de droit, d'économie, de gestion, etc.) tout nouvellement créées pour la circonstance ; un grand savant de gauche, Laurent Schwartz, s'associe aux batailles de cette même droite pour la sélection à l'entrée de l'Université, la suppression des diplômes nationaux, la concurrence sauvage entre établissements d'enseignement supérieur et le renforcement de la distinction entre corps des enseigants-chercheurs ; le ministère de l'éducation nationale, après avoir proclamé que le décret du 16 septembre augmentant les services d'enseignement de la grande majorité des enseignants-chercheurs avait principalement pour objet de leur reconnaître des droits égaux en matière de pédagogie, exprime sa volonté de confirmer la différence entre les missions des deux corps.

Les médias, dans leur grande majorité, ajoutent à la confusion : ils amalgament hardiment ceux qui s'opposent aux aspects positifs du projet de loi sur l'enseignement supérieur et ceux qui les approuvent tout en protestant contre les hésitations du gouvernement à s'engager sur la voie de la rénovation de l'Université ; ils cherchent à enfermer un affrontement qui recouvre des enjeux essentiels dans un débat entre mandarins crispés sur les deux corps et partisans généreux mais bornés du corps unique.

Cette redistribution apparente des cartes, la publicité complaisamment faite autour des prises de position de la droite et de L. Schwartz, les déformations fort peu innocentes des propositions du SNE-Sup témoignent de l'importance de l'enjeu, mais contribuent aussi le plus souvent à masquer les véritables problèmes. La grande question actuelle est celle de la place et du rôle de l'enseignement supérieur dans le mouvement de la société et de l'économie françaises. C'est à partir de la réponse donnée à cette interrogation fondamentale que se fait le partage entre partisans de la rénovation et adeptes du *statu quo* ou de la récession.

Pour le SNE-Sup, l'objectif est clair : il s'agit à la fois de former plus de jeunes et d'adultes et de les former à un plus haut niveau de qualification. En affirmant cette perspective, notre syndicat ne se laisse pas guider par un idéalisme naïf ou par le refus d'opérer des choix et des tris prétendus nécessaires. Mais il considère que le développement même de la société et de l'économie fixe l'exigence de former mieux un plus grand nombre d'étudiants. Le rôle de l'Université ne peut plus être de produire les *« élites de la nation »* ; il est aujourd'hui d'offrir les qualifications requises à un public en augmentation rapide. Ce n'est pas l'option de la droite ; ce n'est pas non plus la perspective de L. Schwartz, dont l'attachement aux formes actuelles de la sélection est contradictoire avec l'optique d'un élargissement du public universitaire, et dont les propositions esquissent l'image d'une société heureusement improbable où un petit nombre de grands savants régnerait sur une masse de manœuvres non qualifiés.

Pour le SNE-Sup, au lieu de renforcer la sélection à l'entrée de l'Université, il convient dès maintenant de se donner les moyens d'élever les contenus de formation et d'améliorer l'accueil, l'orientation et le suivi des étudiants afin de lutter efficacement contre cette autre forme de sélection larvée que constituent l'échec et l'abandon universitaires, et pour laquelle la France semble détenir le triste record mondial.

Il y a quelque chose de scandaleux à voir aujourd'hui un certain nombre d'universitaires tirer argument de l'échec universitaire existant pour proposer une sélection à l'entrée de l'Université et s'épargner ainsi la peine de se pencher sur les contenus des formations qu'ils dispensent et sur leur adaptation aux étudiants tels qu'ils sont et aux besoins tels qu'ils s'expriment.

A partir du choix fondamental entre deux conceptions du rôle de l'enseignement supérieur se développent deux projets également cohérents, mais totalement opposés : celui de la droite, rejointe et confortée sur des questions essentielles par L. Schwartz, et celui du SNE-Sup. Notre attachement au cadre des diplômes nationaux, notre volonté de voir renforcer le tissu universitaire en accentuant sa cohésion, découlent du choix que nous avons fait d'un enseignement supérieur mieux intégré dans la société de demain. Notre objectif est ambitieux parce qu'il est réaliste pour l'avenir.

Réalisme

C'est le même réalisme qui nous fait proposer, pour la réforme des carrières des enseignants du supérieur, un corps unique à deux catégories. La revendication du corps unique tel que nous l'entendons découle de la prise en considération des formes de plus en plus collectives dans lesquelles s'effectuent la progression et la diffusion des connaissances. Le travail le plus efficace et le plus prometteur est souvent dès maintenant celui qui se fait dans les équipes pédagogiques, dans les laboratoires, dans les formations de recherche où la distinction entre les fonctions attribuées aux différents corps d'enseignants-chercheurs est largement dépassée par l'évolution du caractère même des tâches accomplies.

La reconnaissance de l'égalité en droits de tous les collègues, qui sous-tend notre conception du corps unique, ne serait donc pas une « révolution », mais la définition, à partir du constat de ce qui se passe aujourd'hui, d'un cadre permettant le déploiement des énergies de toute la communauté universitaire. Si le SNE-Sup envisage deux catégories à l'intérieur du corps unique, c'est aussi par réalisme, parce qu'il est utile de faire apparaître deux degrés différents afin de maintenir une incitation à la progression des connaissances et de la recherche universitaire. C'est la même préoccupation qui nous fait nous prononcer également en faveur d'un contrôle de l'activité des enseignants du supérieur selon des modalités qui sont encore à négocier.

(*) Secrétaire général du SNE-Sup.

Sélectionnons les professeurs

par GEORGES RITOUX (*)

Dans *le Monde* du 14 octobre, deux articles traitent le problème de la gauche et l'Université. Celui de Gilles Dorival, « Douteux combat », très polémique, engage le fer avec Laurent Schwartz sur ses idées, mais ne répond pas sur le fond, essayant plutôt de tourner en dérision la position de celui-ci, sympathisant de la C.F.D.T. mais critique sévère des positions de sa branche d'enseignement, le SGEN. Plus sérieux est l'article de Maurice Duverger, qui lui aussi reprend les thèses de Laurent Schwartz, en particulier celles sur les deux maux essentiels qu'il dénonce : l'absence de sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur et le corps unique des enseignants.

Lorsqu'on défend une thèse, on ne présente pas l'antithèse, mais tout de même, si je reconnais volontiers que Laurent Schwartz pose de vraies questions et qu'il a raison sur le fond de demander que les meilleurs soient aux postes de responsabilité, l'affaire n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Avant de traiter ce sujet, je voudrais dire un mot de la sélection.

Le problème posé revient en fait à se demander s'il faut une sélection à l'entrée des universités, puisqu'elle existe de fait pour les autres filières : grandes écoles, I.U.T., CUST... Ce problème ressemble fort à la quadrature du cercle, puisqu'on veut à la fois imposer la sélection et accroître le flux des étudiants, ce que tout le monde s'accorde à demander. D'autre part, s'il s'établit une hiérarchie des universités, les meilleures refusant les moins bons bacheliers, ceux-ci se retrouveront dans les universités les moins cotées et feront là des études sans débouchés. Qui embauchera en effet ces étudiants de faible niveau formés dans des universités-dépotoirs ? Il se peut, enfin, que certains étudiants aux résultats jusqu'alors insuffisants soient refusés partout — tant pis pour ceux qui se réveillent tard, — que signifierait alors le droit d'inscription pour tous ?

Revenons au corps unique des enseignants. Ce sont les professeurs qui sont sur la sellette ; 11 190 selon Maurice Duverger, *« la plupart recrutés suivant une sélection très sévère »*, ils sont les meilleurs et doivent détenir le pouvoir tant dans l'enseignement que dans la recherche, il y va de l'avenir de l'Université.

Ils sont les meilleurs, c'est précisément là que le bât blesse, car tout le monde feint de croire que *« la sélection très sévère »* est sans faille.

C'est pourtant un secret de polichinelle de dire que certains professeurs ne font plus de recherche, et ce depuis longtemps. C'en est un aussi d'affirmer que d'autres se moquent éperdument de leur enseignement, bien souvent rattrapé — sauvé ? — par les assistants ou maîtres-assistants. Reste enfin que des professeurs doivent leur nomination à des chapelles au détriment de collègues sans nul doute meilleurs, mais mal (ou pas) soutenus. Ces collègues-là font presque toujours de l'administration, les moins mauvais étant ceux qui « gèrent » convenablement leurs laboratoires.

Qu'on me comprenne bien, je ne dis pas que tous les professeurs sont mauvais et qu'inversement tous les assistants ou maîtres-assistants sont parfaits, je dis simplement que si l'on veut vraiment confier les rênes de l'Université aux meilleurs, c'est-à-dire aux professeurs, ceux-ci doivent être irréprochables. Il faut donc s'assurer que les règles de sélection sont rigoureuses et parfaitement appliquées. C'est là assurément un problème extrêmement difficile à résoudre.

(*) Maître-assistant à l'université de Clermont-Ferrand-II.

RÉPONSE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Contre la toute-puissance des syndicats

M. Alain Savary a souhaité, dans un appel lancé aux universitaires (*le Monde* du 15 octobre 1983), leur collaboration et leur soutien pour mener à bien la réforme de l'Université française. Un groupe de professeurs lui répond.

Monsieur le ministre,

Nous ne représentons certes pas toute la communauté universitaire. Mais nous sommes l'une de ses composantes nombreuse, solidaire, diversifiée dans ses options politiques, mais traditionnellement ouverte sur l'extérieur, et c'est bien de l'Université, non de nos particularismes, que nous entendons parler ici.

A l'origine, votre ambition première était de rétablir l'équilibre aujourd'hui rompu entre les universités et les grandes écoles, *« dont la force, leur élitisme, a entraîné la dévaluation de l'enseignement supérieur »*. L'exposé des motifs de votre projet de loi était sur ce point d'une limpidité parfaite. Aujourd'hui, il reste peu de chose de cette grande ambition. De fait, on n'en trouve même plus trace dans l'appel que vous venez de lancer. Car, en moins d'un an, vous avez été conduit à renoncer à l'« orientation » sélective des étudiants, vous avez dû transiger sur la sélection des enseignants. Elles étaient pourtant, l'une et l'autre, les préalables nécessaires au succès de votre action.

La fin de l'orientation

Dans votre texte initial, l'accès du second cycle était subordonné aux *« capacités d'accueil »* des établissements et aux *« débouchés prévisibles »* dans les professions. Ce texte, pourtant raisonnable, a été retiré, avant même l'ouverture du débat au Parlement. Qu'il n'y ait pas d'équivoque sur notre propos. Nous pensons que tout bachelier, s'il le désire, devrait trouver place dans les enseignements supérieurs, mais nous estimons dangereux de lui promettre que cette place sera nécessairement celle de son choix. Aucun établissement ne peut travailler sérieusement sans considération de ses capacités d'accueil. Aucune filière ne peut être dite professionnelle si elle se désintéresse de ses débouchés.

Pour ce qui est maintenant de la sélection des enseignants, vous allez, nous dites-vous, proposer des *« procédures nouvelles de recrutement, qui allient la rigueur dans l'évaluation au respect de l'autonomie des universités »*. Mais, en un an, sous l'effet de pressions diverses, tous les assistants ont été titularisés sans aucune évaluation de leurs mérites, ce qui ferme la carrière universitaire aux jeunes espoirs, quel que soit leur talent. Puis le décret du 16 septembre dernier a reconnu à tous les enseignants, quel que soit leur grade, une égale vocation à tous les enseignements, quel que soit leur niveau. Il établit donc un corps unique pédagogique. Il est vrai que ce décret a été contredit aussitôt par une circulaire. Celle-ci vient à son tour d'être désavouée par votre appel public, qui reconnaît enfin des responsabilités spécifiques aux professeurs. Pourquoi ne pas les avoir inscrites dans le décret ? Aussi, maintenant, vous nous suggérez d'interpréter les textes avec *« souplesse »*, ce qui nous a choqués plutôt que rassurés. Nous pensons quant à nous que ce dossier mériterait d'être repris entièrement. Et autrement.

Une réforme des carrières exige d'être mûrement réfléchie, conduite selon des procédures transparentes et nourrie d'avis nombreux et autorisés. Elle s'accommode mal de l'affirmation solennelle de principes généraux contournés chaque jour par de menus coups de force. Nous croyons qu'il faut accueillir largement dans le corps des professeurs tous ceux qui en ont la compétence et la volonté ; qu'il faut reconnaître à certains de nos autres collègues des prérogatives spéciales que justifieraient leurs mérites particuliers ; et qu'il faut dans chaque cas conserver aux procédures de sélection et de promotion la qualité requise par les usages internationaux. Mais il est regrettable de faire naître chez tous des espérances que l'on serait contraint de décevoir ou, à l'inverse, de satisfaire sans discernement.

L'abandon de toute orientation effective des étudiants et les hésitations graves de votre ministère sur la sélection des enseignants sont imputables à la pression exercée par les syndicats d'enseignants, qui sont vos interlocuteurs exclusifs. Ces syndicats ne peuvent, par leur composition même, qu'être fondamentalement opposés au principe de sélection, tant des étudiants que des enseignants. Et, de fait, ils ont eu raison de vos propositions.

Mais il y a plus grave. Votre appel, monsieur le ministre, a détourné l'attention du public d'un article très révélateur, publié la veille dans le même quotidien. Sous la plume d'un éminent responsable syndical, on pouvait lire entre autres cette phrase : *« Le syndicalisme en tant qu'il est un lieu de réflexion et de pratique collectives représente ce qu'il y a de véritablement porteur dans l'enseignement supérieur. »* Au nom de cette forte conviction, que n'appuie aucun effort de démonstration, l'auteur tournait en dérision l'un de nos plus prestigieux mathématiciens, qu'il invitait à méditer les discours de la hiérarchie syndicale. Oui, nous pensons que le syndicalisme a sa place dans les universités. Mais nous estimons que cette place doit être seulement ce qu'elle est dans le reste de la nation. Or l'actuel projet de loi donne, en fait, aux syndicats le contrôle de tous les rouages de la machine universitaire. Le scrutin de liste interdit à chacun de se présenter en son seul nom. Le collège électoral unique refuse aux professeurs le droit de désigner eux-mêmes leurs propres représentants.

La surabondance des conseils décourage les universitaires de bonne volonté au bénéfice des universitaires d'appareil. La vision irénique d'une communauté universitaire où chacun serait l'égal de tous véhicule, en fait, un type d'organisation où la hiérarchie du savoir cède la place à une hiérarchie des pouvoirs parallèles. Les appareils syndicaux ont déjà, pour l'essentiel, dénaturé votre réforme. Nous n'augurons rien de bon d'une Université gouvernée par des hommes, sincères et généreux certes, mais convaincus, pour des raisons extérieures à leurs compétences scientifiques et pédagogiques, qu'ils représentent seuls *« ce qu'il y a de véritablement porteur dans l'enseignement supérieur »*.

Nouez le dialogue

Nous aurions aimé vous parler aussi de la recherche de la formation permanente et, malgré tout, de nos problèmes spécifiques. Mais le Centre national de la recherche scientifique ne relève plus de votre compétence, et les universités ne seront plus désormais que les sous-traitants de programmes décidés en dehors d'elles. Vous ne parlez guère de la formation permanente. Et plutôt que de nos particularismes, c'est de notre existence même qu'il conviendrait de vous entretenir, de nous, les juristes, les économistes, les gestionnaires et les autres qui depuis toujours avons formé nos étudiants aux professions les plus diverses. Car vous semblez l'ignorer puisque vous écrivez que les universités ne forment que *« des enseignants, des chercheurs, des médecins et (dans les I.U.T.) des techniciens supérieurs »*.

Monsieur le ministre, votre réforme se présentait, à l'origine, d'une part, comme un projet éducatif pour la jeunesse de ce pays et, d'autre part, comme une organisation nouvelle des universités. Aujourd'hui, il ne reste plus grand-chose du projet éducatif et l'organisation des universités apparaît de plus en plus clairement comme l'instrument de leur manipulation syndicale et politique.

Dans le même temps, vous vous êtes enfermé dans un dialogue privilégié avec une fraction de la communauté universitaire et vous avez méprisé tous les autres avis autorisés.

Si vous souhaitez réellement nouer le dialogue avec toute la communauté universitaire sans aucune exclusive, il faut :

— Non seulement suspendre l'application du décret du 16 septembre, actuellement déféré à la censure du Conseil d'Etat et qui, publié à la veille de la rentrée, la désorganise complètement ;

— Mais encore modifier substantiellement le projet de loi en discussion :

- Sans remettre en cause le droit pour tout bachelier de s'inscrire dans les enseignements supérieurs, réserver aux universités la possibilité de prendre en compte leurs capacités d'accueil et les débouchés prévisibles,
- Restituer aux universités la liberté de définir elles-mêmes leurs modes de suffrage et de scrutin, et exclure tout collège électoral unique.
- Définir un statut respectueux des différences de compétence et garant de la qualité et de l'indépendance des personnels recrutés et, à cette fin, installer une commission composée de personnalités reconnues et chargée de présenter des propositions après avoir recueilli et publié les avis des diverses autorités scientifiques consultées, nationales ou internationales.

Jean-Marie CHEVALIER, Jean DERRUPPÉ, Georges DURRY, Michel MOREAU, Gérard LYON-CAEN, Jeanne-Marie PARLY, Roger PERCEROU et Jean BÉNARD,
professeurs de droit, de sciences politiques, économiques et de gestion.

LU

« L'ÉCONOMIE DÉSARGENTÉE » de Maurice Obadia

La sphère de la « relation »

Ne vous fiez pas au titre. Il ne s'agit pas d'un livre sur l'« économie de dettes » que nous connaissons aujourd'hui à travers le monde. Le propos de Maurice Obadia est beaucoup plus ambitieux. Trop, diront certains qui accuseront l'auteur d'impérialisme : l'économiste annexe en effet dans son analyse des domaines qui ne relèvent ni du mesurable ni du pondérable, ceux de l'immatériel et singulièrement de la « relation ». Peut-être leur jugement sera-t-il plus nuancé lorsqu'ils auront refermé le livre. Avec une grande force de conviction, et grâce à une panoplie culturelle impressionnante, Maurice Obadia pousse sa charrue *sur un terrain pratiquement* vierge.

Il n'y a aucune raison pour que la « règle de la maison », d'où sort étymologiquement le mot « économie », s'arrête aux frontières du « matériel », estime notre auteur. Et Adam Smith n'a-t-il pas écrit au début de *la Richesse des nations : « La propension à échanger des objets est probablement la conséquence de la possibilité d'échanger des paroles ? »*

La thèse centrale de notre auteur est celle-ci : la sphère économique peut se diviser en deux domaines fondamentaux, non réductibles l'un à l'autre, aux interférences possibles, mais d'intensité variable, celui des produits matériels et celui des biens immatériels entendus comme le domaine des « biens relationnels ». Echappe donc à la sphère économique toute production sans échange ni projection dans le temps.

Quel est l'intérêt d'élargir le champ économique ? Pendant toute une période de l'histoire, la dictature de l'immatériel sévissait (grand prêtre, sorcier, Église, etc.) et, après une phase de matérialité libératrice (période des « lumières », rationalisme), celle-ci devient à son tour dictatoriale et seule l'économie de la relation permet de sortir par le haut de cette dialectique. En fait, plus que jamais, les deux domaines du chiffrable et du « produit » relationnel s'imbriquent. Ainsi l'entreprise vit au cœur des deux économies, et aussi l'art (l'« industrie culturelle »), la vie quotidienne (temps de travail, temps récréatif et créatif).

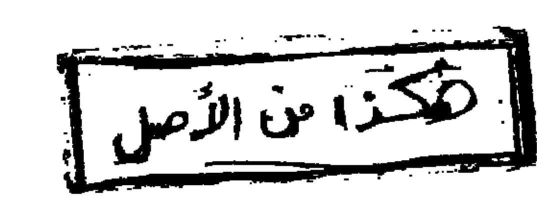
Analysant les mécanismes de l'économie relationnelle, Maurice Obadia note qu'elle réconcilie besoins et désirs, survie et superflu. Etrange marché, au reste, que celui de la relation puisqu'y interviennent à la fois et dans le même temps offreurs et demandeurs d'un produit de même type.

L'auteur n'a pas mal choisi son moment pour tenter de construire une grille économique qui permette de lire autrement certains phénomènes de société. La crise a redonné vigueur aux valeurs que d'autres, avant lui, avaient appelé « post-matérialistes ». Faute de regarder avec délice l'ascension de son pouvoir d'achat, on repère mieux si d'autres emplois du temps ne sont pas aussi ou plus gratifiants que la course aux achats. Mais qu'on se méfie. Tout n'est pas si simple. Aux Etats-Unis par exemple, comme le note l'auteur, l'arrivée de Reagan a redonné un coup de fouet aux valeurs matérielles, et les achats d'automobiles ne faiblissent guère dans le monde.

Si l'on ne peut reprocher à Maurice Obadia sa prudence, on sera plus sévère, en revanche, pour le parti qu'il a pris de beaucoup trop rester dans l'abstraction et de manier un langage difficile. La « relation », comme le savoir, est une richesse qui s'accroît en se partageant, et on a bien besoin de sortir des « jeux à somme nulle ». Mais un tel sujet aurait mérité précisément un effort beaucoup plus poussé de communication.

PIERRE DROUIN.

★ *L'Économie désargentée*, de Maurice Obadia, éditions Privat, 14, rue des Arts, 31000 Toulouse. 296 p., 81 F.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LE CONGRÈS LIBANAIS DE RÉCONCILIATION NATIONALE A GENÈVE

Un climat très tendu

(Suite de la première page.)

On ne parlerait plus alors que de l'évacuation des *« agresseurs israéliens »*, le retrait des *« frères »* syriens et palestiniens n'étant plus qu'un corollaire, qu'une question à débattre *« en famille »*. *« Je ne me sens pas chez moi dans un Liban phalangiste*, précise M. Joumblatt, *et l'option qui a été la nôtre depuis le dix-neuvième siècle est fondamentale puisqu'elle est la garantie de mon identité nationale. »* Les alliés maronites, sunnites et chiites du chef druze tiennent des propos identiques.

Le fossé qui sépare l'opposition du camp gouvernemental – qui comprend lui aussi des représentants des communautés druze, sunnite, chiite et surtout maronite – paraît infranchissable. *« Il n'est pas question d'abroger l'accord du 17 mai aussi longtemps que l'on ne nous aura pas proposé une alternative crédible conduisant au retrait de toutes les forces étrangères sans exception »*, déclarait, lundi soir, M. Alfred Madi.Le porte-parole du parti phalangiste indiquait que le traité israélo-libanais n'était même pas inscrit à l'ordre du jour, et il ajoutait : *« D'ailleurs, ce ne sont pas les participants à ce congrès qui en décideront. Le sort du Liban est malheureusement entre les mains d'étrangers qui tiennent leurs propres conciliabules en dehors de cette enceinte. »* M. Madi faisait ainsi allusion à la présence, dans les coulisses de la conférence, d'une noria de diplomates américains, soviétiques, israéliens, français, saoudiens, libyens, syriens entre autres, qui multiplient les contacts selon leurs affinités avec les divers protagonistes de la guerre civile libanaise.

Le plus actif d'entre eux est, sans conteste, M. Richard Fairbanks, le médiateur américain qui a le privilège d'entretenir des relations avec les deux camps antagonistes. Ses entretiens avec M. Walid Joumblatt et son conseiller politique, M. Marwan Hamadé, ancien ministre, paraissent avoir été, sinon concluants, du moins encourageants. Le diplomate leur a expliqué que Washington *« comprenait »* pourquoi l'accord israélo-libanais du 17 mai ne pouvait être mis en œuvre, mais qu'il n'était pas non plus question de l'abroger. Il fallait trouver, a-t-il dit en substance, une solution qui sauvegarderait tout à la fois la crédibilité des Etats-Unis (l'un des trois signataires du texte), et les *« intérêts légitimes »* de la Syrie, sans pour autant susciter la colère d'Israël. M. Fairbanks a proposé que l'accord soit provisoirement *« gelé »* en attendant que les problèmes intérieurs libanais soient réglés. Sur ce dernier chapitre le représentant américain a comblé d'aise ses interlocuteurs en les assurant que son gouvernement les soutiendrait pour obtenir de substantielles concessions allant dans le sens du *« rééquilibrage »* des institutions.

Après l'entretien, les chefs de l'opposition évitaient de parler de l'abrogation du traité israélo-libanais. M. Marwan Hamadé nous déclarait peu après que si l'accord devait être *« gelé »*, il restait à savoir *« qui détiendrait les clefs du congélateur »*. Il n'a pa exclu l'éventualité de la création d'un gouvernement provisoire d'union nationale – que les partisans de M. Amine Gemayel, les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite proposent avec insistance – pour trouver une solution définitive à ce litige, qui, d'évidence, constitue la principale pierre d'achoppement, de toute entente. Mais un tel gouvernement, ajoutait M. Hamadé, ne pourrait être constitué que si les congressistes parvenaient à établir un programme clair comportant les principes fondamentaux qui érigeraient le futur système politique d'un Liban *« unitaire, centralisé et démocratique »*. Un tel gouvernement recevrait du Parlement les pleins pouvoirs pour légiférer par décrets.

Cependant, la tension qui régnait encore ce mardi matin paraissait exclure toute entente. Les *« personnalités en quête de la paix »* des camps adverses ne s'étaient toujours pas serré la main et ne s'étaient même pas adressé la parole depuis leur arrivée à Genève. Elles s'étaient séparées lundi soir, à l'issue de la séance inaugurale, dans un climat glacial. Trop de sang a sans doute coulé au cours de ces huit dernières années pour qu'il en soit autrement. *« Je ne sais pas comment je parviendrai à parler à ces chiens de phalangistes »*, marmonait, la mine renfrognée, M. Joumblatt en quittant la salle des conférences. M. Marwan Hamadé enchaînait : *« Si nous n'étions pas d'ardents patriotes, nous n'aurions jamais accepté de nous asseoir en compagnie de ces traîtres qui ont livré le pays aux occupants tout en imposant à l'ensemble de la population, chrétienne et musulmane, la dictature tyrannique des phalangistes. »*

Sur la demande de l'opposition, le libellé de la conférence a été modifié *in extremis* : le *« congrès de la réconciliation nationale »* est désormais celui du *« dialogue »* seulement. Celui-ci, à en croire M. Joumblatt, *« durera probablement des années et sera sans doute ponctué par des coups de canons et des rafales de mitrailleuses »*.

Rhétorique belliqueuse précédant un vaste marchandage ? Peut-être. En tout cas, à en juger par le rapport des forces, largement favorable à l'opposition et à ses alliés syriens, M. Joumblatt peut se payer le luxe de parler haut et fort.

ERIC ROULEAU.

« Nous ne sommes concernés en aucune façon par cette négociation »

nous déclare M. Moussaoui, chef des chiites pro-iraniens de Baalbek

De notre envoyé spécial

Baalbek. – *« Même si nous avions été invités à y participer, nous aurions refusé de nous rendre à Genève... Il ne saurait être question pour nous de siéger aux côtés de ceux qui se réunissent pour tenter de mettre en œuvre les projets des Américains et d'imposer la politique de Reagan dans notre pays. De toute façon, cette conférence n'aboutira à aucun résultat positif. Et en admettant même qu'elle puisse – ce qui est fort peu probable – déboucher sur quelque chose, cela ne pourrait nous concerner d'aucune façon, puisque la masse, le peuple musulman du Liban, ne sera pas représentée... »*

C'est M. Hussein Moussaoui qui parle. Le chef de Amal islamique, la fraction politico-militaire chiite qui a fait scission l'an dernier du mouvement Amal, contrôlé par Me Nabih Berri, nous reçoit dans la villa de Baalbek devenue le siège d'une organisation forte de plusieurs centaines de miliciens apparemment aussi résolus que bien armés.

Parcourir les 120 kilomètres qui séparent Baalbek de la capitale libanaise est, tout du moins pour le moment, plus une affaire de patience qu'une entreprise dangereuse. Il nous aura fallu, en effet, stopper pas moins de vingt-quatre fois, dans chaque sens, pour satisfaire, dans la plupart des cas, la curiostité des soldats syriens débraillés qui contrôlent la route.

Les premiers portraits de l'imam Khomeiny font leur apparition sur les murs des faubourgs de Zahlé, pour devenir innombrables dès les faubourgs de Baalbek. A l'entrée de la ville, près du quartier palestinien de Jalil, sur une imposante fresque murale fraîchement peinte, figure, outre l'inévitable vieillard à barbe blanche et la mosquée du Dôme de Jérusalem, le slogan *« Il faut éliminer à jamais Israël. »*

Orgeuil de la Bekaa, celle qu'on appelait jadis Héliopolis a bien changé depuis les années fastueuses des festivals. Une bannière flottant en travers de la rue proclame : *« La mort à l'Amérique, à Israël, aux phalangistes et à Gemayel ! »* De la statue de Nasser ne subsiste que le piédestal.

Visage d'ascète encadré d'une courte barbe noire, sombre regard de magnétiseur, élégant dans son costume gris clair, M. Moussaoui a décoré son bureau des portraits de Khomeiny, de Moussa Sadr (1) d'une vue de la Grande Mosquée de La Mecque et de pieuses calligraphies.

Nous l'interrogeons sur l'éventuelle participation d'Amal islamique au double attentat du 23 octobre : *« Tout le monde doit savoir que nous ne sommes en rien impliqués dans cette affaire. Nous n'avons même pas à répondre aux accusations qui ont été portées contre nous tant elles sont dénuées de fondement. Et nous demandons même aux peuples français et américain d'exiger de leur gouvernement respectif les preuves sur lesquelles ils ont fondé ces pseudo-accusations... A ce propos,* précise-t-il, *la France s'est montrée plus logique que les Etats-Unis en ne portant pas d'accusations hâtives, alors que les Américains, avec la mentalité de cow-boy de leur candidat à l'élection présidentielle, ont donné très vite dans le panneau. »*

Il poursuit : *« Il faut que Paris et Washington retirent sans attendre leurs troupes que les musulmans du Liban ne peuvent plus supporter. Ces attentats montrent que la communauté musulmane a décidé de faire face, comme tous les musulmans l'ont toujours fait dès lors que des forces étrangères occupent leur pays. Même si nous, les gens d'Amal islamique, n'avons pas, je le répète, de relations avec ceux qui ont commis ces attentats, nous sommes cependant du côté de ceux qui se défendent, quels que soient les moyens qu'ils ont choisis pour le faire. »*

Le rôle « culturel » des Iraniens

Ne craint-il pas que des représailles s'exercent contre des mouvements sur lesquels pèsent des soupçons, justifiés ou non ? *« Si quelque chose est tenté dans ce sens*, répond-il, *que les Etats-Unis sachent qu'ils nous fourniraient ainsi une excellente occasion de les combattre, et que nous serions très heureux de le faire ! »*

Nous lui demandons alors quel rôle jouent exactement à Baalbek les Gardiens de la révolution – dont il se refuse à préciser le nombre – venus d'Iran s'installer ici. *« Tout le monde sait très bien que nos frères iraniens tiennent au Liban un rôle essentiellement culturel et idéologique. Mais si les circonstances l'exigeaient, ils n'auraient pas honte, bien au contraire, de se rendre utiles à autre chose... »* Après un silence, M. Moussaoui conclut : *« Dans un proche avenir, c'est-à-dire après la défaite du régime de Bagdad, s'il plaît à Dieu, nous entrerons dans Jérusalem avec nos frères iraniens, et nous y resterons. »*

Pour la première fois depuis le début de l'entretien, un sourire, puis un rire discret, éclairent ce visage austère : *« Et quand l'Irak sera vaincu, nous récupérerons les Super-Etendard français et les considérerons comme un « cadeau » offert par M. Mitterrand au peuple musulman, de la même manière que le peuple iranien a hérité des F-14 que l'Amérique avait offerts au chah. »* Notre interlocuteur, redevenu sévère, se lève : *« Nous sommes du parti de Dieu. C'est un parti universel qui rassemble tous les pauvres de l'humanité. Les déshérités de France et d'Amérique y appartiennent aussi... »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Chef des chiites libanais disparus en Libye en 1978.

DIPLOMATIE

Grande-Bretagne

Une motion réclamant un double contrôle sur les missiles de croisière américains a été rejetée par les Communes

De notre correspondant

Londres. – L'arrivée des seize premiers missiles de croisière de l'OTAN qui doivent être installés en Grande-Bretagne semble avoir été quelque peu retardée. C'est ce qui ressort des indications récemment recueillies par la presse britannique et qui a été confirmé par les déclarations du secrétaire à la défense, M. Michael Heseltine, lors d'un débat à la Chambre des communes le 31 octobre.

M. Heseltine a déclaré que l'essentiel de l'équipement nécessaire à l'installation des missiles sur la base de Greenham Common était déjà en place mais que les missiles eux-mêmes n'arriveraient que *« bientôt »*. Et il a précisé que, lors de cette arrivée, il ferait de nouveau une communication au Parlement. Le *Guardian* a publié lundi un document secret rédigé par M. Heseltine et adressé le 20 octobre à Mme Thatcher, faisant allusion à l'arrivée des missiles le 1er novembre ou bien trois semaines plus tard. Cette révélation a considérablement embarrassé le gouvernement, et Mme Thatcher a demandé une enquête sur l'origine de cette « fuite ». Le texte publié par le *Guardian* montre que le gouvernement est inquiet des réactions qui pourraient se produire au moment du déploiement des missiles, et surtout qu'il ne tient pas à donner la moindre information à la presse à ce sujet.

Cependant le débat aux Communes a été moins animé que certains dirigeants de l'opposition ne le prévoyaient. La motion présentée par le gouvernement approuvant l'installation des missiles américains en Europe a été approuvée par 362 voix contre 218. Un texte présenté par l'alliance (parti libéral et parti social-démocrate) demandant au gouvernement de négocier à nouveau les conditions du contrôle de l'usage des missiles a été rejeté par 360 voix contre 22.

C'est sur ce point du « double contrôle » qu'a porté l'essentiel du débat. Le gouvernement refuse une « double clé » britannique et américaine exigée par l'opposition travailliste. M. Heseltine a fait valoir que la Grande-Bretagne ne devait pas fournir d'indications à l'avance à l'Union soviétique sur les conditions d'emploi des nouvelles armes.

L'opposition estime que la méfiance des Britanniques à l'égard des Américains a été accrue par la crise de la Grenade et le gouvernement devrait en conséquence réclamer un véritable contrôle sur l'utilisation des missiles, puisqu'il est apparu que les Etats-Unis s'abstiennent de consulter comme il convient leurs partenaires. M. Heseltine a déclaré que les engagements pris par le gouvernement américain paraissaient jusuqu'à présent suffisants.

Le C.N.D. (Campagne pour le désarmement nucléaire) redouble d'activité à l'approche de l'installation des missiles. Déjà, durant tout le week-end dernier, les femmes qui manifestent depuis deux ans autour de la base de Greenham Common se sont attaquées à la clôture, et plusieurs centaines de mètres de grillage et de fil de fer barbelé ont été endommagés. Depuis, la police a considérablement renforcé son dispositif dans le secteur.

A Londres, au moment du débat aux Communes, lundi, un millier de manifestants ont perturbé la circulation aux abords du Parlement. Même si les dirigeants du C.N.D. n'ont plus beaucoup d'espoir d'empêcher le déploiement, ils ont bien l'intention de le perturber autant que possible, forts du succès qu'ils ont remporté lors de leur dernière grande manifestation à Londres, le 22 octobre, où ils avaient réuni trois cent cinquante mille personnes.

FRANCIS CORNU.

Etats-Unis

Le Sénat a rejeté la possibilité d'un « gel » de la course aux armements nucléaires

Washington *(A.F.P.)*. – Le Sénat a rejeté, lundi 31 octobre, par cinquante-huit voix contre quarante une résolution appelant les Etats-Unis et l'Union soviétique à conclure un accord sur un *« gel vérifiable et mutuel des essais, de la production et du déploiement d'armes nucléaires »*. Une résolution similaire avait été approuvée au début de cette année par la Chambre des représentants, à majorité démocrate. Le projet de « gel », contre lequel le président Reagan avait pris position, a pu être présenté au Congrès grâce aux efforts et aux pétitions de centaines d'organisations pacifistes.

Aux termes du projet, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. auraient dû chercher à aboutir à un arrêt immédiat et total de la course aux armements. Une fois le principe du « gel » admis, les deux super-puissances auraient dû entreprendre des négociations pour parvenir à une importante réduction du nombre des missiles et des têtes nucléaires. Les partisans du « gel » accusent M. Reagan de ne pas chercher sincèrement à aboutir à un contrôle des armements, notamment aux négociations de Genève.

Outre ce vote du Sénat, M. Reagan a d'autres motifs de satisfaction. Quatre sondages, publiés entre le 29 et le 31 octobre, montrent qu'une majorité accrue d'Américains approuvent la manière dont il conduit la politique étrangère du pays. Réalisés pour le compte du *Washington Post*, du *New York Times*, de C.B.S. et d'A.B.C., ces sondages confirment que c'est l'allocution télévisée prononcée le 27 octobre par M. Reagan qui a provoqué le ralliement de l'opinion publique à sa politique de présence militaire pour préserver les *« intérêts vitaux »* des Etats-Unis au Proche-Orient et d'intervention armée pour empêcher le *« progrès du communisme »* aux Caraïbes.

Selon le sondage du *Washington Post*, en particulier, 53 % des Américains approuvaient, avant le discours de M. Reagan, l'invasion de la Grenade, et 63 % après que le président eut parlé.

EUROPE

U.R.S.S.

Mort de M. Rachidov, chef du parti en Ouzbékistan

M. Charaf Rachidov, membre suppléant du bureau politique du comité central et premier secrétaire du parti en Ouzbékistan, est mort *« subitement »* lundi 31 octobre, à l'âge de soixante-cinq ans, a annoncé l'agence Tass. L'article nécrologique qui lui est consacré est signé par tous les membres de la haute direction du parti, en particulier par M. Youri Andropov.

Membre du parti depuis 1939, Charaf Rachidov avait fait preuve d'une grande longévité politique, faisant carrière aussi bien sous Nikita Khrouchtchev que nous Leonid Brejnev puis Youri Andropov. Premier secrétaire en Ouzbékistan depuis 1959, membre du comité central depuis 1961, il était devenu membre suppléant du bureau politique en 1966. Journaliste et « homme de lettres », il se distinguait par le style fleuri des compliments qu'il adressait aux dirigeants successifs du parti.

Sa disparition réduit à sept le nombre des suppléants du Politburo (il y a onze titulaires).

Limogeage à la télévision

D'autre part, le responsable du principal programme d'informations de la télévision soviétique, « Vremia », M. Viktor Lioubovtsev, a été remplacé par M. Grigori Chevelev, a-t-on annoncé officiellement. Cette sanction – qui remonte en réalité à plusieurs semaines – fait suite à une étrange « erreur » commise en septembre dernier par un présentateur du journal télévisé, qui avait inséré le passage d'un discours d'un officier supérieur soviétique dans une déclaration de M. Youri Andropov consacrée aux rapports Est-Ouest.

Le limogeage de M. Lioubovtsev n'a pas mis fin pour autant aux erreurs de « Vremia », puisque la carte supposée illustrer les manœuvres navales américaines précédant l'invasion de l'île de la Grenade était celle de... Grenade, Andalousie.

Un dissident condamné

Un militant des droits de l'homme, M. Serguei Grigoryants, a été condamné mercredi 26 octobre à une peine de deux ans de prison, cinq ans de camp et trois ans d'assignation à résidence par un tribunal de Kalouga, au sud de Moscou.

M. Grigoryants, âgé de quarante-trois ans, marié et père de deux jeunes enfants, a déjà purgé une peine de cinq ans de prison, de 1975 à 1980, pour *« diffamation de l'Etat soviétique »*. On lui reprochait cette fois d'avoir rédigé, avec l'aide de M. Viktor Bezkrovnykh, arrêté en même temps que lui, un bulletin d'informations sur les droits de l'homme.

On a appris, d'autre part, à Moscou, l'arrestation, il y a environ quatre mois, d'un animateur de l'Eglise baptiste, M. Andrei Alemassov, soixante-trois ans. Accusé d' *« activités religieuses illégales »* (il avait organisé des cours d'instruction religieuse et des offices dans les centres industriels de Kazan et de Kouibichev), M. Alemassov pourrait être jugé en novembre. – *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

● *Développement de la coopération avec le Vietnam.* – Le Vietnam et l'U.R.S.S. ont signé, lundi 31 octobre, à Hanoï, un *« programme à long terme pour le développement de leur coopération économique, technique et scientifique »*, a indiqué l'agence vietnamienne de presse. M. G. Aliev, vice-président du conseil des ministres soviétique, a, dans une déclaration, souligné la *« complète identité de vues »* entre dirigeants des deux pays tant que sur problèmes mondiaux qu'en matière de coopération économique. – *(A.F.P.)*

Israël

Le contrôle des changes est rétabli

De notre correspondant

Jérusalem. – Le contrôle des changes est rétabli en Israël. Depuis 0 heure ce mardi 1er novembre, les Israéliens n'ont plus le droit d'acheter des devises étrangères en espèces ou en chèques de voyage, sauf pour financer un voyage à l'étranger, jusqu'à concurrence de 3 000 dollars, ou pour acheter des biens ou des services à l'étranger. Il leur est également interdit de détenir des devises en espèces.

Le ministre des finances, M. Ygal Cohen Orgad, a annoncé ces restrictions à la télévision quelques instants seulement avant leur entrée en vigueur. Il a précisé qu'elles ne modifieraient pas le régime des comptes indexés en dollars, fort prisés du public. Désireux d'encourager cette forme d'épargne, le gouvernement envisage au contraire, selon M. Cohen Orgad, d'accroître les taux d'intérêt de ces comptes.

Le ministre a assuré que l'interdiction du commerce des devises n'était pas liée au déclin régulier des valeurs enregistré à la Bourse de Tel-Aviv. Pourtant, il est clair que le Trésor espère stopper ainsi le mouvement de vente des actions boursières qui se poursuit depuis la réouverture de la Bourse, il y a une semaine. Le public se débarrassait de ses actions pour acheter massivement, en contrepartie, la monnaie américaine. La télévision israélienne montrait lundi des groupes d'Israéliens allant jusqu'à Gaza pour acquérir au prix fort, chez des changeurs arabes, des liasses de billets verts.

Les valeurs boursières ne cessent de baisser depuis la reprise des transactions, la plupart d'entre elles ne trouvant pas preneur. Lundi, la chute a atteint 6 %, et le Trésor a été contraint, conformément à ses engagements envers les banques, d'acheter, en cette seule journée, 40 millions de dollars d'actions bancaires pour maintenir la stabilité du marché.

Selon le ministre des finances, les Israéliens thésaurisent actuellement entre 50 et 70 millions de dollars. *« C'est une situation absurde*, a-t-il dit, *où tout le monde est perdant, l'économie nationale comme les particuliers. »*

Le ministre a qualifié les nouvelles mesures de *« temporaires »* et laissé prévoir un retour à la liberté des changes dès que l'économie sera en meilleure santé. Elles marquent néanmoins une rupture avec la politique économique menée depuis 1977 par le Likoud, sonnant le glas du néo-libéralisme incarné, surtout depuis 1981, par l'ancien ministre des finances, M. Yoram Aridor. Ce dernier avait d'ailleurs déjà dû introduire un certain dirigisme, il y a plusieurs mois, en taxant les voyages à l'étranger et en exigeant des importateurs le dépôt d'une caution représentant 15 % de la valeur des biens importés.

Du côté du patronat, les premières réactions sont très favorables. Les milieux d'affaires espèrent notamment que les mesures prises enrayeront la chute de la Bourse et mettront fin au *« gâchis des valeurs »*. Pour le journal *Haaretz* (indépendant), il est à craindre, toutefois, qu'elles *« arrivent un peu trop tard »*. Selon *Al Amishmar* (gauche travailliste), elles constituent *« le seul moyen d'éviter un krach financier »*.

J.-P. L.

AMÉRIQUES

Argentine

Les péronistes paraissent disposés à pratiquer une opposition constructive

De notre correspondant

Buenos-Aires. — On se doutait que les élections du 30 octobre ne seraient pas tout à fait comme les autres. En premier lieu, parce que jamais les militaires n'avaient démontré aussi clairement leur incapacité à gouverner et jamais ils ne s'étaient trouvés dans un tel état de faiblesse au moment de rendre le pouvoir aux civils.

En deuxième lieu, parce que l'Argentine sortait d'une longue nuit de terreur sans commune mesure avec les excès commis par les gouvernements militaires antérieurs. Enfin, parce qu'une nouvelle génération débarrassée de préjugés idéologiques et affamée de liberté allait, pour la première fois, déposer un bulletin dans l'urne. Mais on savait aussi que le culte du passé, la force des mythes, les tendances autodestructives, l'absence de renouvellement de la classe politique, pèseraient lourd.

Le premier indice de la volonté des Argentins de prendre en main leur destin *s'était manifesté* lors de la campagne d'affiliations lancée au début de l'année par les partis politiques. Près de six millions cinq cent mille personnes avaient répondu à leur appel. Ce désir de participation *s'était confirmé à l'occasion de* l'élection des autorités des différents partis et tout au long de la campagne pour les élections générales.

Jamais des meetings politiques n'avaient réuni autant de monde. D'autre part, un phénomène nouveau était apparu sur l'échiquier politique : la montée du radicalisme et, surtout, l'avènement d'un nouveau leader, M. Raul Alfonsin, qui ne pouvaient pas être attribués seulement aux vicissitudes du mouvement péroniste.

La volonté de changement qui s'est exprimée dimanche ne constitue donc pas vraiment une surprise. Ce que, en revanche, aucun observateur n'avait prévu, c'est que M. Alfonsin recueillerait 52 % des suffrages, obtenant ainsi la majorité absolue au collège électoral (318 grands électeurs sur un total de 600). De même, il était difficile d'imaginer que les deux principaux partis réuniraient à eux seuls 92 % des votes. L'écrasement des autres formations politiques atteint des proportions spectaculaires. Le candidat du parti intransigeant, M. Oscar Alende, obtient 2 % des voix, M. Rogelio Frigerio, candidat du mouvement d'intégration et de développement, 1 %, et les huit autres candidats totalisent moins de 250 000 suffrages.

Si les électeurs ont voulu donner au futur président de la nation les moyens de gouverner, leur choix a été plus équilibré en ce qui concerne les autres représentants. Jusqu'à présent, dix gouverneurs appartiennent au parti justicialiste de M. Italo Luder contre six pour l'Union civique radicale, qui, il est vrai, s'impose dans les deux provinces les plus importantes, celles de Buenos-Aires et de Cordoba. D'autre part, le radicalisme est déjà assuré de la majorité à la Chambre des députés, tandis que la péronisme a de bonnes chances de dominer au Sénat.

Les dirigeants péronistes n'ont pas tout à fait tort de souligner qu'ils continuent de représenter avec 40 % des suffrages *« le parti le plus important »*. Il est clair, en effet, que M. Alfonsin a largement bénéficié des voix de la droite et du centre droit. Cela démontre en tout cas que le radicalisme devra ménager son adversaire malheureux. M. Raul Alfonsin semble l'avoir compris. Dès dimanche, il a lancé un appel à l'unité nationale. *« Nous avons besoin de l'appui de tous pour résoudre les problèmes du pays »*, a-t-il déclaré. Les péronistes paraissent disposés à saisir la main tendue par M. Alfonsin. M. Italo Luder est allé, lundi, féliciter le vainqueur et a insisté sur la nécessité de *« chercher des points de convergence afin d'affermir les institutions démocratiques »*. Il a d'autre part promis *« une opposition constructive »*. Le secrétaire général de la C.G.T., M. Saul Ubladini, a, de son côté, déclaré que, *« au-delà des résultats, l'important est la victoire de la démocratie »*.

L'attitude du mouvement péroniste dépendra finalement des transformations qui ne manqueront pas de se produire en son sein après sa défaite. Des voix s'élèvent déjà pour critiquer la façon dont la campagne a été menée, et le choix de certains candidats. Pour M. Angel Federico Robledo, *« le justicialisme doit procéder à une profonde remise en question. Nous devons tirer une bonne fois pour toutes les conséquences de la mort du général Peron... »*.

JACQUES DESPRÉS.

PRES DE DEUX MILLIONS DE VOIX D'AVANCE

Buenos-Aires (A.F.P.). — M. Raul Alfonsin, chef de file du parti radical, a été officiellement déclaré vainqueur, lundi 31 octobre, aux élections. Il a obtenu 7 431 679 voix contre 5 179 881 au candidat péroniste, M. Italo Luder. M. Alfonsin bénéficie ainsi des voix de 318 membres du collège électoral, qui se réunira le 30 novembre pour ratifier les résultats contre 258 à son rival péroniste.

M. RAUL ALFONSIN : l'homme qui a dénoncé les collusions entre les militaires et certains leaders syndicalistes

Après des études secondaires, M. Raul Alfonsin s'est engagé, dès l'âge de dix-huit ans, dans la carrière politique. Il milite dans un nouveau mouvement qui s'est créé au sein de l'Union civique radicale, le Mouvement d'intransigeance et de rénovation, dont les leaders sont MM. Ricardo Balbin et Arturo Frondizi. Ses études d'avocat terminées, il est élu, à l'âge de vingt-quatre ans, conseiller municipal de Chascomus, une petite localité de la province de Buenos-Aires où il est né le 13 mars 1926. En 1958, il obtient un siège de député au Parlement provincial et est élu député national en 1963.

L'Argentine a alors un président radical, M. Arturo Illia. M. Alfonsin connaît bien les rouages de son parti, dont il a gravi tous les échelons. En 1972, il décide de fonder son propre Mouvement de rénovation et de changement, qui regroupe les secteurs les plus progressistes de l'Union civique radicale.

La même année, il livre sa première grande bataille à l'occasion de la désignation des candidats du parti à l'élection présidentielle. Battu de justesse par M. Ricardo Balbin, il ne se découragera pas pour autant. Durant les trois ans de gouvernement péroniste et sous la dictature, il poursuivra sans relâche son action auprès des bases et des jeunesses radicales.

M. Raul Alfonsin sera contraint durant les premières années du régime militaire d'adopter un profil bas. Il se refusera toutefois à céder sur l'épineuse question des séquelles laissées par la lutte contre la subversion. Alors que le propre président de l'U.C.R., M. Ricardo Balbin, soutient publiquement que *« les disparus sont morts à jamais »* et que bon nombre de leaders radicaux souhaitent *« tourner définitivement la page »*, M. Raul Alfonsin est l'un des premiers hommes politiques à faire partie de l'Assemblée permanente des droits de l'homme, l'une des huit organisations humanitaires qui luttent pour que la vérité soit faite sur les milliers de disparitions.

Il donnera une nouvelle preuve de courage politique lorsque l'opposition emboîtera le pas des militaires dans la folle aventure des Malouines. M. Alfonsin sera, avec l'ex-président Arturo Frondizi, l'un des rares dirigeants à mettre en garde l'opinion publique contre les conséquences d'un conflit armé. Cela lui vaudra d'être taxé de *« traître »* par le président de son parti, M. Carlos Contin.

Démontrant une grande clairvoyance et un indiscutable courage physique, il dénonce en avril dernier la formation d'un pacte syndicalo-militaire. Plus précisément, il s'attaque à l'homme fort du syndicalisme péroniste, M. Lorenzo Miguel, qu'il considère comme la cheville ouvrière de cette alliance. On ne saura jamais très bien jusqu'où allait la collusion entre syndicalistes et militaires. Il n'empêche que l'impact des révélations du leader radical a été très fort et que celles-ci ont largement contribué au discrédit de M. Lorenzo Miguel.

Rien cependant ne laissait supposer que M. Alfonsin deviendrait en quelques mois l'homme qui incarne le destin d'une nation. Car il n'a rien d'un grand caudillo. Peu bavard, renfermé même et pas toujours aimable avec la presse, on l'imagine plus volontiers siégeant dans un comité de province que s'adressant à la multitude. Or il a révélé au cours de la campagne électorale des qualités de tribun et un ascendant certain sur les masses. Il a su trouver le langage à la fois moderne et « local » qu'attendaient la majorité des Argentins. Le prochain président est un homme à poigne qui n'hésitera pas à faire prévaloir l'autorité si la démocratie est menacée.

J. D.

● *Un appel de M. Alfonsin aux démocraties européennes.* — Dans une déclaration à TF 1, M. Alfonsin a affirmé qu'il espérait pouvoir compter sur *« la solidarité des démocraties européennes »*, notamment au plan de l'aide financière. *« Les démocraties européennes devront comprendre que nous pourrons rembourser notre dette* [40 milliards de dollars] *en fonction de nos possibilités d'exportations. »* Il a précisé que l'Argentine devait *« continuer à être membre du mouvement des pays non alignés* et *« travailler avec l'Amérique latine pour mieux nous défendre,* a-t-il ajouté, *de certaines discriminations que nous subissons de l'extérieur »*.

● *Félicitations américaines.* — Les Etats-Unis adressent leurs *« plus cordiales félicitations au peuple argentin, à ses partis politiques et à son gouvernement »* pour les élections de dimanche, qui constituent *« un pas réussi dans le processus de retour à un gouvernement démocratique et constitutionnel »*, a déclaré lundi le porte-parole du département d'Etat américain, M. John Hughes. Les Etats-Unis avaient cessé leur assistance militaire à l'Argentine en 1976 en raison des violations des droits de l'homme dans ce pays.

● *Satisfaction en France.* — La France a exprimé, lundi 31 octobre, sa satisfaction après les élections générales en Argentine qui ont porté au pouvoir le parti radical de M. Raul Alfonsin. *« La France*, a déclaré le porte-parole du ministère des relations extérieures dans un bref communiqué, *se réjouit d'un événement qui marque le retour à la démocratie en Argentine. »* La dernière visite en Argentine d'une personnalité officielle française, celle de l'ambassadeur itinérant de la France en Amérique latine, M. Antoine Blanca, remonte au mois de mai. A cette occasion, M. Blanca avait souligné que les relations entre la France et l'Argentine dépendaient de l'évolution démocratique de ce pays.

● *La satisfaction du M.R.G.* — Le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) s'est félicité lundi 31 octobre, *« au nom du radicalisme français de la très brillante victoire électorale de l'union civique radicale »* argentine avec laquelle *« il entretient depuis de longues années, des liens très étroits »*. *« Il est symbolique que le retour du radicalisme au pouvoir coïncide avec celui de la démocratie et représente désormais une troisième voie originale en Amérique du Sud, celle de l'indépendance nationale, celle de la reconstitution nationale, celle des droits de l'homme et des libertés »*, affirme, dans un communiqué, le président du M.R.G., M. Jean-Michel Baylet.

El Salvador

● *DIX-HUIT MILITAIRES TUÉS.* — Deux officiers et seize soldats d'une patrouille de l'armée ont été tués mercredi 26 octobre, dans une embuscade tendue par la guérilla dans la région du volcan de Guazapa, à 38 kilomètres au nord de la capitale. Les deux officiers tués étaient rentrés récemment de Georgie, aux Etats-Unis, où ils avaient suivi des cours de lutte anti-guérilla.

Equateur

● LA CAMPAGNE ÉLECTORALE pour les élections générales du 29 janvier 1984 a été officiellement ouverte lundi 31 octobre. — Plus de 3,5 millions d'électeurs seront à cette date appelés à élire le président et le vice-président de la République, 12 députés nationaux et leurs suppléants, 59 députés provinciaux, ainsi que 20 préfets de province, des maires et des conseillers municipaux. — *(A.F.P.)*.

Pérou

● AFFRONTEMENT ENTRE GUÉRILLEROS ET FORCE DE L'ORDRE. — Vingt paysans sont morts, dimanche 31 octobre, au cours d'un affrontement entre guérilleros du Sentier lumineux et forces de l'ordre, dans le village de Paucara, à 400 kilomètres au sud-est de Lima.

La Grenade

ORGANISATEUR DU COUP D'ÉTAT CONTRE MAURICE BISHOP

Le général Austin est transféré sur un porte-avions américain

Le général Hudson Austin, présenté comme l'homme fort de la Grenade après le renversement du premier ministre Maurice Bishop, a été transféré lundi 31 octobre sur le *porte-avions américain Guam.* M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que cette décision avait été prise *« pour assurer la sécurité »* du général Austin, dont le coup d'État contre M. Bishop avait précédé l'intervention américaine.

● A WASHINGTON, un adjoint au porte-parole de la Maison Blanche, M. Leslie Janka, a démissionné lundi à cause des restrictions imposées par l'administration au travail des journalistes envoyés sur place. M. Janka a déclaré, dans sa lettre de démission envoyée au président Reagan, qu'il estimait que sa *« crédibilité personnelle »* était en jeu. *« Les circonstances dans lesquelles se sont déroulés les événements aux Caraïbes ont endommagé, peut-être de façon irréparable, cette crédibilité »*, écrit-il. M. Janka avait commencé à travailler à la Maison Blanche le 1er septembre dernier. Il avait été assistant du secrétaire à la défense de 1976 à 1978, puis membre du Conseil national de sécurité sous les gouvernements Nixon et Ford.

Le département d'Etat a envoyé à la Grenade un émissaire, M. Tony Gillespie, qui a entamé des discussions avec Sir Paul Scoon, gouverneur général de l'île, représentant la reine Elizabeth, qui reste, en droit, la plus haute autorité du pays. Les entretiens portent sur la formation d'un gouvernement intérimaire — les Etats-Unis réitérant leur souhait de *quitter la Grenade dès que possible* — et sur l'arrivée éventuelle d'une force de paix.

● A LONDRES, la porte-parole du secrétariat du Commonwealth a indiqué que le Canada et Trinidad avaient d'ores et déjà accepté de faire partie d'une éventuelle force du Commonwealth.

● AUX NATIONS UNIES, le représentant américain a vainement tenté lundi d'empêcher le délégué de la Grenade, M. Caldwell Taylor, de participer aux travaux de l'Assemblée générale. M. Taylor a fait valoir, sous les applaudissements de l'Assemblée, que son pays *« n'était pas une colonie américaine »*. *« Des soldats américains sont actuellement dans notre pays et massacrent la population »*, a ajouté le délégué grenadin.

● A BONN, on assiste à un infléchissement de la position ouest-allemande. Le porte-parole du gouvernement, qui avait d'abord critiqué l'intervention, a déclaré qu'un certain nombre d'éléments — *« et notamment la présence sur l'île de prétendus ouvriers cubains particulièrement bien armés »* — modifiaient le jugement des autorités ouest-allemandes. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Les troupes américaines ont bombardé un hopital psychiatrique

Washington *(Reuter)*. — Le Pentagone a indiqué lundi 31 octobre que l'aviation américaine avait bombardé, à son insu, la semaine dernière, un hôpital psychiatrique civil de la Grenade. Il y a eu plusieurs morts parmi les patients.

Le communiqué du Pentagone fait suite à des informations diffusées par le *New York Post* et le magazine canadien *Macleans*, selon lesquelles le raid, déclenché contre fort Fredericks au premier jour de l'invasion, aurait fait une cinquantaine de morts.

Selon nos propres informations, encore fragmentaires, le nombre des victimes est beaucoup moins élevé que ce qui a été reporté dans certains organes de presse, indique le Pentagone, sans toutefois donner de chiffres précis.

« Nous avons observé que de l'artillerie tirait à partir de cette position vers la résidence du gouverneur général. Lorsque nos forces sont parvenues dans cette zone, ils ont noté qu'elle était entièrement marqué comme zone militaire. »

« Nos troupes ignoraient qu'un hôpital se trouvait dans l'enceinte de fort Fredericks », ajoute le Pentagone.

En France

PLUSIEURS MEMBRES DE L'OPPOSITION APPROUVENT L'INTERVENTION AMÉRICAINE

● M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, invité du « Club Figaro Magazine », a déclaré, lundi 31 octobre : *« Compte tenu des informations données sur la présence cubaine dans l'île de la Grenade et aussi de la construction d'une piste d'aviation dont la nature ne correspond pas aux besoins normaux de l'île, j'approuve l'intervention américaine à la Grenade. »*

● M. CHARLES PASQUA, président du groupe R.P.R. du Sénat, a estimé lundi, à France-Inter : *« Il faut considérer le danger que faisait peser la présence cubaine à la Grenade sur les départements français de la Caraïbe. Vue sous cet angle, l'intervention américaine à la Grenade s'inscrit dans un autre contexte, et j'estime que les Américains ont eu raison d'intervenir. »*

● M. MICHEL PINTON, ancien délégué général de l'U.D.F., avait déclaré, à Marseille, dès le vendredi 28 octobre : *« L'Amérique a bien fait d'agir comme elle l'a fait à l'île de la Grenade. Elle a vidé un redoutable abcès de tension entre l'Est et l'Ouest. Le gouvernement français aurait été mieux inspiré d'être plus prudent dans ses commentaires, lui qui ne parvient aux mêmes fins ni au Liban ni au Tchad. Nos soldats se font tuer sur ces terres lointaines sans que l'on sache exactement pour quelle mission ni pour combien de temps. »*

Dans un article publié par *le Figaro* du 28 octobre, M. Edgar Faure, sénateur (gauche démocratique) du Doubs, avait refusé de s'*« associer au mouvement d'indignation juridique »* déclenché par l'intervention américaine, expliquant : *« Si l'on définit l'initiative américaine comme « injuste », au sens étymologique du mot (contraire au droit), cela suppose que l'on considère comme « juste » la situation que cette initiative a pour objet de détruire, à savoir l'appropriation criminelle du pouvoir. »*

● *Un projet de résolution du Nicaragua.* — Le Nicaragua a demandé formellement l'inscription de la situation à la Grenade à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU et a déposé un projet de résolution identique à celui qui avait été vendredi l'objet d'un veto américain au Conseil de sécurité.

Le Suriname s'éloigne de Cuba

L'action du Brésil a largement contribué au nouveau revirement du colonel Bouterse

L'intervention américaine à la Grenade n'a pas tardé à produire ses effets dans la région. Deux jours après le débarquement des « marines », le gouvernement du Suriname a donné six jours à l'ambassadeur de Cuba, M. Osvaldo Cardenas, pour quitter le pays et réduire sa représentation diplomatique. Puis l'« homme fort » de Paramaribo, le lieutenant-colonel Desi Bouterse, a ordonné dimanche 30 octobre l'expulsion d'une centaine de Cubains, dont vingt-cinq diplomates et quatre-vingts conseillers travaillant dans divers ministères et à la milice (*le Monde* du 1er novembre).

Ces décisions ont sans aucun doute été précipitées par les événements de la Grenade, mais les pressions exercées depuis plusieurs mois par le Brésil sur son petit voisin ont contribué à inciter le régime de Paramaribo à la modération.

Depuis le coup d'Etat du 25 février 1980 qui lui a permis de prendre le pouvoir, le lieutenant-colonel Bouterse n'en est pas à un revirement près. Personnage ambigu et à l'idéologie fluctuante, il ne s'est guère embarrassé de scrupules pour satisfaire ses ambitions personnelles. Dans un premier temps, il s'était employé à mettre à l'écart les éléments de l'armée les plus marqués à gauche. En août 1980, la nomination d'un civil, M. Chin A Sen, à la présidence de la République avait été interprétée comme le premier pas vers le rétablissement des normes constitutionnelles.

Le lieutenant-colonel Bouterse devait cependant en prendre ombrage, et le 4 février 1982 M. Chin A Sen était remercié sans ménagements. Entre-temps, les officiers de gauche avaient été réintégrés, tandis que Cuba et l'Union soviétique ouvraient des ambassades à Paramaribo. Trois « guitaristes » cubains arrivés avec le premier chargé d'affaires en décembre 1981 pour animer les soirées d'un restaurant de Paramaribo se métamorphosèrent au bout de quelques mois en « conseillers » de la petite armée locale, dont les effectifs ont été portés à plus de deux mille hommes.

Confronté à un mécontentement croissant et à l'hostilité ouverte des syndicats qui l'avaient soutenu à ses débuts, le lieutenant-colonel Bouterse choisit d'abord de temporiser. La « révolution » des militaires prend cependant un tour plus radical après l'arrivée, en octobre 1982, d'un ambassadeur cubain particulièrement actif, M. Osvaldo Cardenas, un officier supérieur ayant longtemps été en poste en Afrique. Le 28 octobre, le premier ministre de la Grenade, M. Maurice Bishop, est accueilli en visite officielle à Paramaribo alors que les syndicats protestent contre la dégradation des conditions de vie et que le régime est de plus en plus isolé.

Le 8 décembre, une vague de terreur sans précédent s'abat sur le Suriname, coupé du monde en une nuit. Une quinzaine de personnalités sont arrêtées, torturées, puis exécutées. Parmi les victimes, un ancien ministre, le dirigeant du principal syndicat, le doyen de la faculté des sciences économiques, quatre avocats, quatre journalistes et deux officiers. Les Pays-Bas et les Etats-Unis suspendent leur aide au Suriname. En février 1983, le major Roy Horb, adjoint du lieutenant-colonel Bouterse, est arrêté avec treize autres personnes accusées de « complot ». Quelques jours plus tard, le major Horb est retrouvé pendu dans sa cellule.

Un accord avec Tripoli

A la recherche de nouveaux appuis, l'« homme fort » de Paramaribo signe en mars dernier à Tripoli un accord avec le colonel Kadhafi ; la Libye finance d'ailleurs la construction d'une imposante mosquée à côté d'une vieille synagogue en bois, la communauté juive étant l'une des plus anciennes au Suriname.

Inquiet de cette évolution, le Brésil s'efforce, en accord avec Washington, de réduire l'influence cubaine. Après l'affaire des trois avions libyens chargés d'armes à destination du Nicaragua, temporairement retenus à Recife, le général Danilo Venturini, chef du Conseil national de sécurité brésilien, a proposé au Suriname une assistance militaire, des crédits illimités et l'achat de la moitié de ses exportations de riz. Puis des indiscrétions calculées ont fait courir le bruit que le Brésil se préparait à former une force d'intervention de vingt mille hommes qui pourrait être déployée à la frontière en cas de troubles dans les Guyanes. Pour sa part, le président Figueiredo faisait savoir qu'il ne souhaitait pas voir les Cubains au Suriname, mais qu'il estimait que les méthodes envisagées par le président Reagan pour écarter cette menace lui paraissaient inadéquates.

Apparemment la manœuvre brésilienne a porté ses fruits. Le général Venturini s'est rendu à Paramaribo et le premier ministre du Suriname, M. Errol Alibux, a été reçu à Brasilia. Le lieutenant-colonel Bouterse a, de son côté, fait des avances aux Pays-Bas, et son premier ministre a présenté les grandes lignes d'un projet de retour à la démocratie.

Ces velléités d'ouverture et le rapprochement avec le Brésil ont accentué les dissensions entre les pro-Cubains et les éléments plus « pragmatiques » du gouvernement. En juin dernier, le chef de file de l'aile gauche, le sergent-major Sital, qui s'était vivement opposé à la coopération avec le Brésil, a été démis de ses fonctions de ministre de la culture et de la mobilisation populaire. Depuis, Paramaribo a également tâté le terrain en vue d'une normalisation de ses relations avec Washington. D'ailleurs, le Suriname s'est toujours gardé de toucher aux intérêts de la SURALCO, filiale de la toute puissante multinationale ALCOA, qui n'a jamais cessé sa production de bauxite, principale ressource du pays.

Le lieutenant-colonel Bouterse a aussi mis à profit son récent séjour d'une semaine à New-York, à l'occasion de l'assemblée générale des Nations unies, pour s'entretenir avec plusieurs hauts fonctionnaires américains et divers membres du Congrès. De volte-face en revirements, il paraît décidément plus attaché à défendre son pouvoir qu'à répondre aux aspirations des trois cent soixante mille Surinamais.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

LE RÉFÉRENDUM DU 2 NOVEMBRE

Le projet de Constitution prévoit l'intégration limitée des communautés indienne et métisse

De notre correspondant

Johannesburg. – La nouvelle Constitution sud-africaine, votée par le Parlement blanc en septembre dernier, sera soumise, mercredi 2 novembre, aux seuls électeurs blancs (environ 2,7 millions d'inscrits). Ce texte, destiné à remplacer la Constitution de type Westminster héritée du colonialisme britannique en 1909 prévoit la présidentialisation du régime, l'association partielle et séparée des minorités indienne et métisse à l'exercice du pouvoir, et perpétue l'exclusion de la majorité noire des institutions de la République.

Il n'est pas question, pour l'heure, d'abroger les lois sur l'« immoralité ». Ni d'ailleurs celles qui commandent aux non-Blancs leurs lieux de résidence, et encore moins les textes qui interdisent aux Noirs de circuler librement, de travailler où ils le souhaitent et de convoler avec qui leur plaît. Il n'est pas question non plus de revoir les lois antisubversives, de mettre fin aux arrestations arbitraires, aux détentions indéfinies sans procès, ou de rogner les pouvoirs très spéciaux de la police politique.

Bref, le gouvernement de M. Pieter Botha n'a jamais songé à démanteler l'apartheid, mais seulement à l'aménager, à lui administrer les mutations exigées pour sa propre survie. Les ministres l'ont clamé sur tous les tons durant la campagne, « *le pouvoir est entre des mains blanches, et il doit y rester* ».

Pour la première fois dans l'histoire moderne du pays, des non-Blancs, métis et Indiens, seront associés à l'exercice du pouvoir, mais sans disposer des leviers nécessaires pour l'influencer, moins encore pour s'en saisir. Des « *eunuques politiques* », selon la formule d'un député de l'opposition libérale. Tout le secret de cette alchimie repose sur quatre chiffres : l'Afrique du Sud comprend 850 000 Indiens, 2,6 millions de métis, 4,5 millions de Blancs et près de 25 millions de Noirs. Si l'hégémonie blanche sur les institutions politiques doit être sauvegardée, il faut, d'une façon ou de l'autre, éliminer ces derniers des statistiques de la République. Tel est l'objectif de la politique des bantoustans (1). Tel est celui du nouveau projet des nationalistes au pouvoir. « *Les Noirs poursuivront leur développement constitutionnel dans les Etats indépendants ou autonomes qui leur ont été alloués* », ont-ils précisé à de multiples reprises.

Pour l'opposition parlementaire « progressiste », une Constitution qui nie les aspirations de la majorité est une recette suicidaire qui repoussera les masses noires dans la seule voie qui leur restera, la violence. Ce projet galvanise déjà ces masses, qui n'ont jamais été si unies.

Pendant que les Blancs se laissaient doucement bercer par le ronronnement de la propagande télévisée (2), les Noirs se mobilisaient plus rapidement et plus efficacement que jamais. Certes, tous les clivages, réels et créés par l'apartheid, n'ont pas disparu. Mais, en quatre mois, trois grandes coalitions politiques sont sorties de l'ombre, un événement sans précédent au cours du dernier quart de siècle.

La première, le Front uni démocratique (U.D.F.), regroupe plus de cinq cents organisations, syndicales, sportives, culturelles ou civiques, pour la plupart proches du Congrès national africain (A.N.C.), organisation clandestine de lutte armée contre l'apartheid.

La seconde, le Forum national, réunit deux cents autres mouvements essentiellement africains, en accord avec les préceptes de la *Conscience noire*. Ensemble, l'U.D.F. et le Forum sont sans doute porteurs des idées majoritaires chez les dix millions d'Africains urbanisés. Mais c'est peut-être la dernière née de ces alliances, l'Union sud-africaine fédérale, qui présente le danger potentiel le plus immédiat pour la minorité blanche.

Une immense amertume

Constituée de Noirs modérés, habituellement qualifiés de « *collaborateurs de l'apartheid* », cette coalition symbolise, avec ses six chefs de bantoustans, dont un « indépendant » (Transkeï), et ses deux cents « maires » de *town ships*, l'immense amertume qui s'est emparée des populations africaines. Son initiateur, le chef Gatsha Buthelezy, « premier ministre » du *home-land* zoulou (six millions d'individus) et président de l'Inkhata – un mouvement politico-culturel de sept cent cinquante mille adhérents zoulous – étouffe littéralement de rage. Voilà un homme qui a toujours condamné la violence, plaidé pour la patience et le dialogue, un chef puissant et accommodant, sur lequel le pouvoir s'appuya parfois pour rétablir l'ordre, un modéré, qui perd tout à coup, sans contrepartie aucune, une bonne part de sa crédibilité. Il écume : « *On me retire le tapis de sous les pieds et l'on me demande en plus de faire silence ? Mais comment pourrais-je me taire quand mon peuple est dans vos villes, vos foyers, vos usines, votre passé et votre avenir ? Comment vous, les Blancs, pouvez-vous rester sourds à nos appels à la négociation pacifique quand il reste si peu de temps ?* »

Pour la première fois, le chef des Zoulous s'est même fait menaçant. Il a averti les Blancs qu'ils s'exposaient effectivement aux dangers déstabilisateurs pressentis et dénoncés par les libéraux. « *Ceux qui, parmi nous, cherchaient jusqu'ici l'intégration dans l'Etat iront désormais rejoindre en grand nombre les partisans de sa complète destruction.* » Le pouvoir a réagi, comme à l'accoutumée, avec célérité et fermeté. Bon nombre des meetings de l'U.D.F. et du Forum ont été interdits, certains dirigeants intimidés par des interpellations « *pour interrogatoires* », et des militants dispersés à coups de matraque.

Plusieurs dizaines de milliers d'étudiants, la plupart des hiérarques religieux et nombre d'intellectuels – dont les écrivains Nadine Gordimer, Alan Paton et André Brink – répondront « non » au référendum. « *C'est une question d'intégrité*, dit ce dernier, *ce texte constitue la plus monstrueuse escroquerie jamais perpétrée dans l'histoire politique. C'est insulter les Indiens et les métis que de croire qu'on achètera leur silencieuse collaboration à l'apartheid avec un strapontin parlementaire.* »

Bien que la Constitution les concerne au premier chef, la consultation des métis et des Indiens n'est pas à l'ordre du jour (3). « *On verra plus tard comment leurs chefs de file traditionnels souhaitent le faire* », a dit M. Botha. Mais l'accord de la *vox populi*, métisse est loin d'être impossible. Le raisonnement des partisans de couleur du « oui » est, *grosso modo*, identique à celui des anglophones favorables au projet.

« *Le texte*, disent-ils, *est incomplet, confus, dangereux, peut être même impossible à manier. Il est fondé sur la séparation ethnique, la classification raciale, le rejet des Noirs, bref, l'apartheid, mais il représente tout de même un pas dans la bonne direction.* » Le gouvernement, qui n'a apparemment pas l'intention d'aller plus loin dans la voie des réformes, à moins d'y être contraint, entérine à voix haute cette vision. « *Une Constitution est toujours susceptible d'amendement après son adoption* », susurent les ministres, omettant de préciser que quarante des cent trois articles du texte, ceux qui réglementent précisément la séparation des races, sont « verrouillés » et quasiment intouchables.

M. Andries Treurnicht, ancien ministre, ancien pasteur de l'Eglise afrikaner, dirigeant de la nouvelle extrême droite, le « *Docteur No* » comme on l'a baptisé à Pretoria, conduit, à la tête des ultras de son parti, la croisade pour ce que la presse anglophone appelle, par opposition au « *non* » *libéral*, le « *non* » *raciste* : « *Non à des ministres hindous et musulmans. Souvenez-vous de la Rhodésie. Pensez à l'avenir de nos beaux enfants blonds.* »

Les débordements oratoires d'extrême droite ont été efficaces. Si, par extraordinaire, le « non » devait l'emporter, ce ne serait pas la victoire des libéraux mais celle des vieilles peurs réveillées par M. Treurnicht et ses alliés. La répulsion à l'idée d'être comptés avec les « racistes » a même incité une partie des progressistes blancs à préconiser l'abstention plutôt que le vote négatif.

PATRICE CLAUDE.

(1) La superficie totale des dix bantoustans alloués aux Noirs représente 13 % du territoire de la République. Quatre d'entre eux ont été décrétés « indépendants », ce qui privait huit millions de Noirs de la citoyenneté nationale.

(2) Aucun débat en direct ne fut organisé, même entre Blancs, à la télévision. Le politologue afrikaner désigné pour répondre à l'écran aux questions écrites du public sur la Constitution était signataire d'un appel en faveur du « oui ».

(3) Les Indiens du Natal et les métis du Cap disposaient auparavant d'un droit de vote qualifié et d'une représentation parlementaire. Les Indiens perdirent la leur dans les années 30, et le pouvoir actuel mit fin à celle des métis en 1956.

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU TEXTE

– Le président de la République cumule les fonctions de chef de l'Etat et du gouvernement. Il est élu par un collège électoral de 50 Blancs, 25 métis et 13 Indiens prélevés dans les partis majoritaires du Parlement.

– Le Parlement est formé de trois Chambres, une pour 178 « députés blancs », une pour 85 « représentants métis » et une pour 45 « délégués indiens ».

– Chaque Chambre légifère séparément sur les affaires concernant sa propre communauté raciale. Les trois Chambres votent, chacune leur tour, les textes relevant des affaires dites « générales ».

– Le président de la République décide, au coup par coup, si les affaires sont d'ordre « communautaire » ou « général ». Sa décision est sans appel, y compris devant la Cour suprême.

– En cas de désaccord entre les trois Chambres sur un texte d'intérêt « général » (justice, défense, diplomatie, par exemple), le président soumet le projet au « conseil du président », qui tranchera.

– Le « conseil du président » comprend 60 personnes, dont 15 nommées directement par le président, 20 Blancs élus par le parti majoritaire de l'Assemblée blanche, 10 par les métis et 5 par les Indiens. Les partis d'opposition des trois Chambres nomment les 10 derniers.

– La charge des « affaires noires » revient au président de la République.

La Constitution « *promeut les valeurs chrétiennes et civilisées* ». Elle garantit « *l'égalité de tous devant la loi* ». – P. C.

Zimbabwe

L'ÉVÊQUE MUZOREWA A ÉTÉ ARRÊTÉ

L'évêque Abel Muzorewa, ancien premier ministre, a été arrêté, lundi 31 octobre, a annoncé le ministre de la sécurité, M. Munangagwa, sans autre précision. Deux jours plus tôt, à son retour d'un voyage de six semaines en Israël et en Egypte, Mgr Muzorewa s'était prononcé pour une coopération économique avec Israël et avait dénoncé l'« *oppression* » régnant au Zimbabwe.

« *Je continue d'espérer et de prier pour que Dieu nous aide à nous délivrer de l'oppression actuelle, imposée non par Ian Smith* (ancien premier ministre rhodésien). *Israël, l'Afrique du Sud ou quiconque à la peau blanche, mais par le parti au pouvoir et le gouvernement du Zimbabwe, composés de Noirs* », avait notamment déclaré l'évêque méthodiste, qui avait été premier ministre pendant un an à la veille de l'indépendance de la Rhodésie, rebaptisée alors Zimbabwe.

Avant son retour du Proche-Orient, M. Mugabe, actuel premier ministre, l'avait accusé d'avoir discuté avec les Israéliens de « *la meilleure façon de déstabiliser* » le pays, en collaboration avec les Sud-Africains, ce que Mgr Muzorewa a catégoriquement démenti. Ce dernier est membre du Parlement. L'un de ses parents, qui a demandé à ne pas être identifié, a indiqué que l'évêque avait été arrêté lundi soir à son domicile de Borrowdale, banlieue de Harare, et conduit à la prison centrale de la capitale du Zimbabwe. – *(A.F.P., Reuter.)*

LES TROIS SOMMETS INTERAFRICAINS DE NIAMEY

L'Union monétaire ouest-africaine s'élargit au Mali

Les sommets de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) et de l'Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense (ANAD) se sont achevés, lundi 31 octobre, à Niamey, après trois jours de travaux *(le Monde* du 25 octobre). L'UMOA, qui regroupe la Haute-Volta, le Niger, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Togo et le Bénin, s'est élargie au Mali. La Haute-Volta, qui, jusque-là, opposait son veto à la réintégration du Mali (depuis le conflit frontalier entre les deux pays en 1974), au sein de l'UNDA, a, en effet, décidé de lever cette interdiction. La présidence de cette organisation a été confiée à M. Mathieu Kerékou, chef de l'Etat du Bénin, en remplacement du président nigérien, M. Seyné Kountché.

Les six Etats membres de la CEAO (Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Côte-d'Ivoire et Sénégal) ont écarté toute idée d'intégration – dans l'immédiat – à la vaste communauté des seize Etats de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO (1). Lors du dernier sommet de cette organisation, à Conakry (Guinée), en mai dernier, un appel avait été lancé en faveur de l'intégration des objectifs et des programmes des deux organisations, afn d'éviter le double emploi en matière d'union douanière et d'intégration économique. Comme ils l'avaient fait à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire), en décembre 1982, les six Etats de la CEAO, tout en réaffirmant leur appartenance à la CEDEAO, ont donc décidé de préserver leur spécificité d'Etats francophones, notamment en raison du poids économique et politique du Nigéria, de loin le plus importantdes Etats de la CEDEAO. Le président du Mali, M. Moussa Traoré, a été nommé président en exercice de la CEAO, en remplacement du président nigérien, et président de l'ANAD. Les travaux du sommet de l'ANAD, qui regroupe les chefs d'Etat de la CEAO et le Togo, n'ont pas permis, apparemment, de faire aboutir le projet de création d'un état-major interallié qui fonctionnerait en cas d'agression extérieure contre un Etat ou en cas de conflit entre Etats membres. les chefs d'Etat du Sénégal et du Niger, les présidents Abdou Diouf et Kountché, ont souligné que l'ANAD est « *un parapluie de sécurité, qui n'est dirigé contre personne* ».

Enfin, deux accords de prêts de 5 millions de dollars chacun (environ 2 milliards de francs C.F.A.) ont été signés par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), au profit du Niger et du Sénégal.

(1) La CEDEAO regroupe des Etats francophones, anglophones et lusophones. Outre les Etats membres de la CEAO, en font partie : la Gambie, le Cap Vert, la Sierra Léone, le Nigéria, le Togo, la Guinée, la Guinée Bissau, le Ghana, le Libéria et le Bénin.

Sahara occidental

OPÉRATIONS MAROCAINES AU NORD DU TERRITOIRE

Dix-huit mille soldats marocains appartenant à quatre régiments ont lancé, jeudi 27 octobre, une vaste offensive contre les forces du Polisario dans les secteurs situés entre Tifariti et Smara, au nord du Sahara occidental, a déclaré lundi 31 octobre un porte-parole du Polisario à Paris. Il a fait état de « *lourdes pertes* » subies par les troupes marocaines, qui sont appuyées, selon lui, par des chasseurs F-5, des bombardiers, des hélicoptères, des chars et de l'artillerie lourde. Le porte-parole n'a pas indiqué les pertes du Polisario, se bornant à indiquer que de durs combats se poursuivaient lundi. Selon le Polisario, cette offensive est la plus vaste lancée par le Maroc en sept ans de guerre. Les opérations de ratissage qui se déroulent actuellement au nord du Sahara sont des « *opérations de routine* » que l'armée royale marocaine entreprend régulièrement pour « *nettoyer des régions infestées* », indique-t-on en revanche de source bien informée à Rabat. – *(Reuter, A.P.)*

ASIE

Afghanistan

Malgré leurs efforts militaires les Soviétiques ont politiquement échoué

estime un observateur afghan au Pakistan

De notre correspondante

New-York. – Directeur du Centre afghan d'information et de documentation au Pakistan, le professeur Syed Bahaouddin Majrooh (1), en tournée de conférences dans les universités américaines, a récemment donné à New-York quelques informations sur la situation dans son pays.

Selon lui, les Soviétiques, qui ne contrôlent que de 5 à 10 % du territoire afghan, s'efforcent actuellement de renforcer ce contrôle sur les grands centres urbains et les voies d'accès à Kaboul. Mais, dès la nuit tombée, les faubourgs sont aux mains de la résistance. De même, leurs efforts pour infiltrer les groupes de résistance et les dresser les uns contre les autres rencontrent peu de succès. On assiste, en fait, à un certain regroupement de l'opposition sous la direction de nouveaux et jeunes commandants. Trois unités de la résistance du nord du pays se sont ainsi récemment unifiées sous un même commandement. Ces nouveaux chefs de la résistance s'emploient à remettre sur pied l'administration civile dans les « zones libérées », à réorganiser le ravitaillement en denrées de première nécessité et à rouvrir les écoles. Selon M. Majrooh, « *les Soviétiques ont, sur le plan de l'enseignement, fait reculer l'Afghanistan d'un demi-siècle* ». La Suède, notamment, aide à rééquiper les écoles.

La résistance a enregistré quelques nouveaux succès. Pour la première fois, Schendand, la principale base aérienne soviétique en Afghanistan – qui abrite des équipements de surveillance électronique comme il n'en existe qu'à Cuba et sur laquelle la présence de tout personnel civil afghan est interdite – a été attaquée avec succès. Une unité de l'armée afghane en a profité pour déserter et se joindre aux moudjahidin.

En représailles, les Soviétiques bombardent les villages, détruisent les récoltes, les canaux d'irrigation, les champs en terrasse, dans un effort pour rendre les campagnes intenables. Trente mille personnes sont récemment venues grossir les rangs des trois millions de réfugiés au Pakistan.

Hélicoptères d'assaut et gaz

Malgré une certaine amélioration des armes légères et mi-lourdes, la résistance reste toujours gravement menacée par les attaques des hélicoptères d'assaut soviétiques, contre lesquels elle ne possède aucun moyen de défense. Elle souffre aussi d'un manque de moyens de communications modernes. Les convois routiers soviétiques, toujours aussi lents, restent cependant des cibles de choix pour les guérilleros, au point que les occupants tentent maintenant de transporter par la voie des airs le maximum de troupes et d'équipements, jusqu'à des chars légers.

M. Majrooh a, d'autre part, confirmé que des gaz avaient été utilisés l'année dernière dans les provinces de Nangarhar, Logar et Ghazni. Des témoins arrivés deux heures après le bombardement soviétique ont raconté que les cadavres, noircis, s'étaient désintégrés dès qu'on avait tenté de les soulever du sol. Un médecin déserteur de l'armée afghane a dit avoir soigné, en mai dernier dans la vallée de Ghorband, au nord de Kaboul, des soldats soviétiques intoxiqués par les gaz qu'ils avaient utilisés dans une attaque contre les Moudjahidin.

M. Majrooh a souligné à quel point l'aide occidentale est précieuse pour les réfugiés afghans, mais il souhaiterait qu'elle soit adressée aussi aux Afghans de l'intérieur qui manquent cruellement de nourriture et d'assistance médicale. Les civils en pâtissent et les combattants blessés ont très peu de chances de survivre. « *Il faut aider la population afghane à survivre pour aider le pays à vivre,* a dit M. Majrooh. *Nous ne voulons pas que tous les Afghans deviennent des réfugiés.* »

Interrogé sur un récent article du chroniqueur militaire du *New York Times*, Drew Middleton, qui estime que, faute d'un renversement de la situation, l'Afghanistan sera, dans dix ans, une nouvelle république soviétique, M. Majrooh assure que la situation n'est pas désespérée. Il en veut pour preuve l'échec de la stratégie politique des occupants : Moscou comptait sur le parti communiste afghan pour lui faciliter les choses, mais il y a eu une scission au sein de ce dernier. Les Soviétiques comptaient aussi sur l'armée afghane, mais celle-ci se désintègre. Ils comptaient encore sur la réforme agraire pour gagner les faveurs des paysans, mais ceux-ci ont pris le chemin du maquis, du Pakistan ou de la résistance passive.

M. Majrooh espère aussi en l'opinion publique soviétique, de plus en plus hostile à la guerre d'Afghanistan : un jeune Afghan, encore récemment étudiant en Union soviétique, mais réfugié au Pakistan, a donné des preuves de cette hostilité. Notamment les attaques dont les étudiants afghans font l'objet – deux d'entre eux ont été tués – de la part de Soviétiques, qui les insultent en leur demandant pourquoi ils envoient les autres se battre pour eux...

NICOLE BERNHEIM.

(1) Le professeur Majrooh est un universitaire afghan de formation française. Contrairement aux agences proches de mouvements de résistance islamiques, le Centre afghan d'information et de documentation (55-B Jamal-ud-din Afghani Road, University Town, Peshawar, Pakistan, PO box 228) est d'obédience nationaliste et pro-occidentale. Il dispose d'un bureau à Paris (5, rue Las Case, 75007, tél. : 766-33-24), qui publie un bulletin d'information mensuel, *Réalités afghanes*.

Philippines

En cas de vacance du pouvoir LE PREMIER MINISTRE M. VIRATA, SUCCÉDERAIT A M. MARCOS

Manille (Reuter, A.F.P., U.P.I.). – Le président Marcos a déclaré, lundi 31 octobre, devant les responsables civils et militaires du pays que, en vertu de la Constitution, le premier ministre, M. Cesar Virata, lui succéderait, dans l'hypothèse de son décès ou de son incapacité. Une élection présidentielle devrait avoir lieu dans un délai de trois mois.

Agé de cinquante-quatre ans, M. Virata est également ministre des finances et président du comité exécutif présidentiel devant assumer la responsabilité du pouvoir en cas d'incapacité du chef de l'État. Il bénéficie d'une incontestable popularité dans les milieux d'affaires.

Commentant la déclaration de M. Marcos, l'agence de presse officieuse philippine a assuré qu'« *elle dissipait les doutes quant aux problèmes de succession à la tête de l'État évoqués ces dernières semaines par l'opposition politique et dans d'autres milieux.* »

A TRAVERS LE MONDE

Indonésie

- NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE PARTI GOUVERNEMENTAL. – M. Sudharmono, secrétaire d'Etat et principal conseiller du président Suharto, a été élu mardi 25 octobre à la tête du Golkar, la formation au pouvoir. – *(U.P.I.)*

Pologne

- CONDAMNATION DE MILITANTS DE SOLIDARITÉ A GDYNIA. – Deux responsables clandestins de Solidarité pour la région de Gdansk, MM. Jaroslaw Switch et Stanislaw Jarosz, ont été condamnés par le tribunal de la marine de guerre de Gdynia à des peines de trois ans et deux ans de prison respectivement, pour avoir tenté d'organiser des grèves dans ce port de la Baltique après la proclamation de l'état de guerre en décembre 1981. Leur procès s'est déroulé à huis clos. – *(Reuter)*.

- DÉMARCHE POUR UNE PROLONGATION DE L'OFFRE D'AMNISTIE. – Le PRON (mouvement patriotique de renaissance nationale), organisation inspirée par le pouvoir a demandé à la Diète que soit étendu le délai (fixé au 31 octobre) imparti aux militants clandestins de Solidarité pour qu'ils puissent bénéficier de « l'amnistie » s'ils se rendent aux autorités. – *(A.F.P.)*

R.D.A.

- DES VERTS A BERLIN-EST. – Une délégation du parti vert ouest-allemand a été reçue, lundi 31 octobre, à Berlin-Est par le chef de l'Etat, M. Honecker. A l'issue de leur entretien, ils ont regretté que n'existe, selon eux, ni à l'Ouest ni à l'Est, la volonté de mettre fin à la course aux armements. – *(A.F.P.)*.

Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

A VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

La reconduction d'une liste d'union autour du maire communiste sortant divise les socialistes

Une élection « banale », c'est en ces termes que Mme Paulette Nevoux, député P.S. du Val-de-Marne, évoque le scrutin municipal des 6 et 13 novembre, qui doit avoir lieu à Villeneuve-Saint-Georges. Bien que la gauche annonce qu'il faut faire barrage à la droite et à l'extrême droite, il n'y a pas ici de syndrome de Dreux. Le terrain n'est pas favorable aux amis de M. Le Pen.

Cette élection partielle fait suite à l'annulation du scrutin de mars dernier pour fraude, qui avait vu la réélection de M. Roger Gaudon, P.C. Les résultats annoncés dans trois bureaux ne correspondaient pas à ceux qui étaient inscrits sur les procès-verbaux, après qu'ils eurent été bloqués pendant deux heures en mairie : alors que, selon Mme Jacqueline Cointault (R.P.R.), l'opposition menait de 205 voix, elle se retrouvait battue de 87. Saisi, le tribunal administratif annulait les élections et suspendait tous les élus, le 15 juin. L'opposition réclamait sa proclamation en lieu et place. La gauche faisait elle aussi appel pour être confirmée. Le 14 septembre, le Conseil d'Etat confirmait les décisions du tribunal administratif. Ces fraudes ont provoqué de sérieux remous dans les rangs de la gauche.

Le P.S.U. avait été le premier à réagir. Un de ses scrutateurs avait remarqué la différence entre les résultats tels qu'ils avaient été proclamés à son bureau et ceux qui figuraient sur la bordereau récapitulatif. Avant même l'annonce des décisions de justice, dans un tract intitulé « Le compte est-il bon ? », il se désolidarisait de la municipalité : « *Nombre de témoignages coïncident pour affirmer que les scores réalisés par les deux listes en présence se sont métamorphosés entre des bureaux de vote et le bureau centralisateur. Ceci au moins pour le dixième bureau. Candidate du P.S.U. sur la liste d'union de la gauche, militante reconnue pour le respect des droits de l'homme, Mme Marie-Françoise Isle de Beauchaine, a tenu immédiatement, et par lettre recommandée, à avertir le procureur de la République pour lui apporter son témoignage... Aussi, face à ce qui nous apparaît être une élection truquée, il s'impose que nous devons nous désolidariser d'une municipalité mal élue et dénoncer de telles pratiques qui, si elles étaient avalisées, ne pourraient que déshonorer leurs auteurs et ceux qui par réflexe pratique les couvrent.* »

Les élus P.S.U. du conseil municipal, mettant leurs actes en conformité avec leurs paroles, avaient démissionné. Aujourd'hui, le P.S.U. veut de donner « *la chance d'une gauche différente* », avec une liste conduite par M. Daniel Dayot, ancien adjoint au maire. Ce cavalier seul du P.S.U. et de ses alliés (militants syndicaux du cadre de vie...) ne l'empêche pas de se déclarer pour une liste d'union de la gauche au deuxième tour. Soutiendra-t-il la liste P.C.-P.S. ? « *Nous serons très exigeants sur la responsabilité de certaines personnes* », annonce déjà M. Dayot. « *Notre attitude définitive se réglera le moment venu.* »

La section du P.C.I. (parti communiste international), qui avait proposé aux sections locales du P.S. et du P.C. de constituer ensemble « *une liste ouvrière unique pour que Villeneuve-Saint-Georges ne soit pas Dreux* », a déposé sa propre liste, n'ayant pas obtenu de réponse. Celle-ci aura à sa tête M. Jean-Marc Ponch-Gimenez.

Au parti socialiste, c'est la crise. La section de Villeneuve-Saint-Georges avait toujours déclaré qu'elle suivrait la décision du Conseil d'Etat, laissant entendre qu'elle ne pourrait faire liste commune avec le parti communiste en cas de fraude. Elle décidait à l'unanimité, le 9 septembre, de ne pas « *aller avec le parti communiste au premier tour* ». Le choix s'offrait à elle, comme le dit M. Jean Pécoup, responsable de la section et deuxième adjoint au maire, « *soit de rester chez soi, soit de présenter notre liste... On ne savait pas à ce moment-là qu'elle serait la réaction de la fédération* ». Dès le vendredi 16 septembre, un accord était conclu avec la section M.R.G de Villeneuve-Saint-Georges. Un communiqué était publié, annonçant la constitution d'une liste P.S.-M.R.G. conduite par M. Pécoup.

Un prix élevé

L'effervescence était à son comble au sein des états-majors, et les pressions en vue d'une hypothétique union allaient se faire sentir. Le parti communiste, bien sûr, faisait le forcing. La fédération du parti socialiste désapprouvait la section. Les présidents des groupes de la majorité de gauche du conseil général se prononçaient pour la reconduction de l'accord signé en mars autour du maire sortant, M. Roger Gaudon (P.C.). Les dirigeants du parti intervenaient : M. Debarge venait à Villeneuve-Saint-Georges ; MM. Jospin, Quilès et Poperen rencontraient les intéressés. Le 14 octobre, M. Jean Nevoux, mari de Mme Paulette Nevoux, était désigné pour diriger la section. Le 21 octobre, il annonçait que les sections du parti socialiste et du parti communiste avaient signé un accord, et il ajoutait : « *J'ai reçu des candidatures socialistes.* »

M. Pécoup, qui demandait que la section se prononce sur ces candidatures, se vit opposer un refus. Le samedi 22, la liste Pécoup décidait de se retirer « *par honnêteté politique et par souci de clarté.* » Aujourd'hui, c'est, semble-t-il, le désarroi dans la section socialiste.

Mme Nevoux se montre sereine et veut dépassionner le combat : « *L'élection a été contestée. On se bat de nouveau sur le plan politique contre l'adversaire. Il n'y aura pas de contestation possible et c'est très bien comme ça.* » Le mardi 25 octobre, elle présidait une réunion pour présenter la liste Union de la gauche et démocratie, qui sera conduite par M. Gaudon, mais où elle ne figure pas, niant que sa participation ait été envisagée. Elle ne conteste pas toutefois que l'accord a été difficile à conclure. Douze socialistes figurent sur cette liste, dont dix de la section, les deux autres étant qualifiés de « *fantômes* » par M. Pécoup. Sur ces douze, un seul siégeait dans le conseil municipal précédent, M. Antoine Pons, adjoint sortant et deuxième de liste.

Le parti socialiste risque de payer cher cette union. La liste Pécoup ne donne aucune consigne de vote, le grand bénéficiaire pourrait être le P.S.U.

Aucune exclusion ne sera prononcée, affirme Mme Paulette Nevoux : « *Des élus, dont deux maires adjoints, ne se représentent pas, mais ils restent socialistes.* » M. Pécoup est loin d'être aussi sûr : « *On va peut-être m'exclure, je ne sais pas. Mais avouez que si je suis exclu pour avoir défendu le parti et refusé de cautionner la fraude électorale, c'est un phénomène rare !* »

Le M.R.G. local connaît apparemment lui aussi un profond trouble. La décision d'être présent sur la liste de M. Gaudon n'a été rendue publique que le jeudi 26 octobre. Encore n'y aura-t-il qu'un seul candidat (en septième position). Il avait deux élus dans le conseil précédent.

L'opposition unie dès le premier tour derrière M. Marius Faisse — un ancien de la S.F.I.O. qu'il quitta à la fin des années 60 lorsqu'elle amorça un rapprochement avec le P.C. — fait figure de favorite. Elle n'exclut même pas de l'emporter dès le 6 novembre.

Les écologistes pourraient bénéficier eux aussi de la situation. La liste Villeneuve écologie, conduite par M. Christian Huot, peut faire une percée appréciable, car les problèmes ne manquent pas : Villeneuve-Saint-Georges peut s'enorgueillir d'avoir un des plus gros bouchons routiers de la région parisienne. Située dans l'axe de la piste 3 d'Orly, elle subit le bruit des avions. Enfin, elle connaît quelques problèmes du même ordre avec la S.N.C.F...

FRANCIS GOUGE.

Les résultats de mars 1983

1er TOUR : Inscr., 16 746 ; abst., 27,36 % ; suffr. expr., 11 873. — un. g. (M. Gaudon, P.C., m. s.), 5 024 (42,31 %) ; div. d. (M. Faisse), 3 182 (26,80 %) ; div. d. (M. Fairweather, R.P.R.), 2 839 (23,91 %) ; écol. (M. Huot), 819 (6,89 %) ; P.C.I. (M. Ponch-Gimenez), 9 (0,07 %).

2e TOUR : Inscr., 16 747 ; abst., 22,15 % ; suffr. expr., 12 675. — Un. g. (M. Gaudon, P.C., m. s.), 6 381 (50,34 %), 27 ELUS ; un. opp., div. d. (M. Faisse, div. d.), 6 294 (49,65 %), 8 ELUS.

Nouveau conseil : 2 P.S.U., 15 P.C., 8 P.S., 2 M.R.G., 2 U.D.F., 2 R.P.R., 4 div. d.

A AULNAY-SOUS-BOIS

Le gouvernement s'engage dans la campagne

Le gouvernement a décidé de s'engager dans la campagne pour l'élection municipale partielle d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), qui doit avoir lieu les 6 et 13 novembre et à laquelle participent cinq listes (*le Monde* du 26 octobre). Trois de ses membres, MM. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Charles Fiterman, ministre des transports, et Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, qui appartiennent respectivement au P.S., au P.C. et au P.S.U., doivent participer, jeudi soir 3 novembre, à un meeting de soutien à la liste d'union des démocrates et des républicains conduite par le maire sortant invalidé, M. Pierre Thomas (P.C.) et soutenue par les différents partis de gauche.

Localement, la liste de l'opposition, conduite par M. Jean-Claude Abrioux (R.P.R.), a exploité sans tarder le scandale constitué par l'incarcération du greffier en chef du tribunal d'instance, M. Albéric Dhomps, ancien conseiller M.R.G. de la municipalité communiste sortante, accusé d'avoir indûment fourni des certificats de nationalité française à des immigrés (*le Monde* du 29 octobre). Liant cette affaire à celle des fraudes relevées par le Conseil d'Etat après le scrutin de mars, l'opposition affirme, dans un tract diffusé depuis le vendredi 28 octobre, que « *ce faussaire était le sous-marin du P.C. désigné (...) pour abuser les Aulnaysiens de gauche honnêtes* ». M. Dhomps, après avoir rompu avec le M.R.G. et les partis de gauche locaux, avait décidé de conduire une liste modérée. « *Aujourd'hui, la ruse grossière des communistes se retourne contre eux*, déclare l'opposition. *Fraudeurs et faussaires sont confondus.* » La liste de la majorité a répondu aussitôt en accusant le R.P.R. de se livrer à une « *campagne de calomnies* » et d'enclencher l'« *engrenage de la haine* ». M. Thomas et ses colistiers ont décidé de porter plainte contre M. Abrioux pour diffamation.

Quant à la liste du Front national (extrême droite), conduite par M. Guy Viarengo, elle s'affirme décidée à maintenir son meeting du jeudi soir 3 novembre, auquel doit participer M. Jean-Marie Le Pen, en dépit des injonctions officielles lui priant de choisir une autre date pour cette réunion à cause de sa coïncidence avec celle de la liste de gauche.

Une mise au point de M. Yves Van Ghele

A la suite de l'article d'Alain Rollat intitulé « Aulnay comme Dreux » et publié dans nos éditions du 26 octobre, nous avons reçu de M. Yves Van Ghele, candidat du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) sur la liste de l'opposition, qui invoque le droit de réponse, la mise au point suivante :

« *1) Je n'ai jamais eu de démêlés avec la police française au sujet d'un quelconque* « trafic d'armes et de munitions » *en faveur de qui que ce soit.*

» *2) Je me suis effectivement trouvé au Liban à cette époque* [septembre 1976]. *Lors de mon retour, il est exact que j'ai eu un problème douanier — et non pas policier — à Chypre, me trouvant en possession de deux baïonnettes prises à l'adversaire, qui m'avaient été remises par un combattant chrétien du Liban, en souvenir de notre amitié réciproque. Cela n'est absolument pas assimilable à un quelconque trafic d'armes* « en faveur des phalangistes libanais ». *C'est ce qu'ont d'ailleurs reconnu les autorités cypriotes, qui m'ont laissé repartir après vérification sans qu'aucune suite ait jamais été envisagée.*

» *3) D'une part, M. Rollat présente comme une information objective un écho paru à l'époque dans la presse gauchiste ; d'autre part, M. Rollat n'a même pas jugé utile de me questionner à ce sujet, alors que nous nous sommes rencontrés à Aulnay, lors du meeting qu'il « couvrait » pour votre journal le 24 octobre dernier...* »

[1. — Nous n'avons pas écrit que M. Van Ghele avait eu des démêlés avec la police française. M. Van Ghele a eu en effet quelques démêlés avec la police cypriote, alors qu'en septembre 1976 il revenait du Liban, en compagnie d'autres membres du parti des forces nouvelles (P.F.N.), auquel il appartenait à cette époque. Le P.F.N., comme d'autres organisations d'extrême droite, notamment les Groupes d'action jeunesse (GAJ), apportait son soutien actif aux milices chrétiennes libanaises.

2. — Le « problème douanier » dont parle M. Van Ghele a donné lieu, comme le dit celui-ci, à des « vérifications » de police qui se sont traduites, selon les informations obtenues à l'époque, par l'expulsion de l'île de M. Van Ghele et de ses compagnons pour port d'armes. L'affaire, en effet, n'a pas eu de suite.

3. — M. Van Ghele commet assurément une confusion quand il affirme nous avoir rencontré le 24 octobre à Aulnay-sous-Bois. — A. R.]

Dreux revisitée

(Suite de la première page.)

Des vols à la roulotte en augmentation de 50 % de 1981 à 1982, une fâcheuse évolution vers la délinquance d'appropriation comme source de revenus exclusive d'une jeunesse oisive de gré ou de force : un vrai sujet de préoccupation et d'inquiétude. Mais où pêcher les raisons d'un autre délire anti-étrangers ? Ils ont leur part, bien sûr, dans tout cela. Dans les coups les plus durs (prenons le critère de la garde à vue nécessaire), ils n'ont, à Dreux, que leur part, 26 % exactement.

Tout ne s'explique pas par le discrédit d'une gauche qui ferme les yeux ni par le crédit d'une extrême droite qui rêve d'en découdre. A Dreux comme ailleurs, il faut chercher du côté de ce qui impressionne le plus avant de guider les bulletins de vote : des comportements perturbateurs, asociaux ou simplement bizarres, en ville. La plupart ont beau ne pas tirer à conséquence, les esprits aussi sont frappés. Là encore, il faudra remiser les velléités de solutions extrêmes. A Dreux, pour l'instant, on ne peut que constater que l'extrême droite se fait sur ce problème — perplexité ou attentisme — discrète.

Restent les « flux », les « seuils » ou plus crûment la question : y a-t-il trop d'immigrés à Dreux ? M. Jean Hieaux, le nouveau maire, incline à le penser. Il n'a pas cependant l'air obsédé par le sujet. Mais que l'on ne vienne plus lui rebattre les oreilles avec l'extrême droite. Si on l'avait écouté dès le mois de mars, elle serait là, sans doute, au sein d'une opposition unie, mais « *marginalisée* ». Quoi qu'il en soit, « *si ça ne dépend que de moi et de mes amis, ça doit aller vers l'apaisement* ». Et que l'on ne vienne pas l'ennuyer avec sa prétendue faiblesse au milieu de la droite dure drouaise, extrême ou non.

« *Je n'ai pas eu à montrer jusqu'ici que je n'étais pas l'otage de quelqu'un.* » Pour l'heure, le nouveau maire « *dresse l'état du royaume* », avec patience et prudence, tout en dirigeant sa barque.

Départs et mutations

Les récits post électoraux ne se conçoient pas sans un chapitre intitulé tantôt « chasse aux sorcières », tantôt « réorganisation » ou « reprise en main ». Quel titre donner dans le cas de Dreux ? Le concierge-chauffeur-factotum de la mairie va s'en retourner au pays. Il paraît qu'il en a trop fait, de la voix et du poing, pour son ancienne patronne, Mme Françoise Gaspard. Si quelqu'un soupçonne que le fascisme va passer, c'est bien lui : ne risque-t-il pas d'être remplacé par un militant du Front national ?

Nolens, volens, le secrétaire général adjoint de la mairie s'en va, le chef comptable s'en va. M. Hieaux ajoute : « *J'ai pris comme secrétaire ma secrétaire personnelle, quoi de plus normal ? L'ancienne va travailler avec le secrétaire général adjoint. Quant au responsable des relations publiques, il s'en va. Oui, il est parti de lui-même.* » Départs et mutations alimentent doucement la chronique locale, comme si personne ne croyait vraiment à la gravité de la chose.

Côté culture, par contre, ça sent déjà le roussi. Mme Mireille Brion, adjointe (Front national), n'apprécie guère l'atmosphère ni le coordinateur des activités culturelles, M. Jacques Meignan. Ce dernier n'en pense pas moins. Quand Mme Brion s'en va à la bibliothèque ou dans « l'ensemble », elle n'a pas été choquée, elle demande. Elle demande que l'on présente *le Monde* et *le Figaro* à côté de la *République du Centre*. Elle demande que *Valeurs actuelles* et *l'Expansion* soient en bonne place à côté d'autres hebdomadaires. Et que, « *torchon pour torchon* », *Minute* voisine avec *le Canard enchaîné*. Du coup, *le Canard enchaîné* n'y sera plus et *Minute* n'y sera pas. Elle ne veut plus voir sur les présentoires *Justice* (organe du Syndicat de la magistrature). *Différence* qu'édite le MRAP, *Sans frontières*, revue consacrée à l'immigration. Enfin, à *l'Histoire*, elle préfère la revue *Historia*.

Quand Mme Brion demande qu'un autobus soit affrété pour aller voir le *Jésus* de Robert Hossein à Paris, on lui objecte que « *c'est compliqué* » et que « *les associations le font déjà* ». Et quand elle demande une liste de prévisions de spectacles pour le premier trimestre 1984, afin de la viser, on lui fait comprendre qu'elle peut toujours attendre. A sa rescousse, M. Meignan (mais pas lui seul) rappelle la ferveur et la fréquentation inhabituelles observées lors du dernier festival de guitare, *organisé de longue date, qui a eu* lieu moins de deux semaines après le retour de l'opposition à la mairie.

Au moment de la « Saint-Denis », la foire annuelle de Dreux, fin septembre, le maire avait interdit « *pour cette année, compte tenu du climat* » à la Ligue communiste révolutionnaire, au parti socialiste, à l'association des Francs et Franches Camarades, au MRAP, de dresser des stands comme à l'accoutumée. Des badges furent arborés : « *Je suis un Drouais interdit* » ; « *C'était donc bien cela* ». Mais les stands furent dressés malgré tout. Sans incident ni intervention policière : « *N'était-ce donc que cela ?* » Quand les membres ou sympathisants élus du Front national font l'objet de simples manifestations de mauvaise humeur ou d'ostracisme politique (1), on raccommode aussitôt les situations : « *N'était-ce donc que cela ?* » Autour de Dreux (Chartres, Echuzelles) se manifestent avec de plus en plus d'ostentation de petits groupes de jeunes gens à cheveux ras et d'allure plus militaire que nature : « *C'était bien cela !* »

MICHEL KAJMAN.

(1) Il faut toutefois rappeler que des incidents plus sérieux ont déjà eu lieu après les élections : un groupe de supporters de M. Stirbois a dû recourir à la protection des C.R.S., une jeune femme, qui se trouvait à ses côtés, a été blessée par un projectile à la sortie du premier conseil municipal.

M. PASQUA (R.P.R.) : le meilleur gouvernement, pour l'opposition, c'est celui de M. Mauroy...

M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat, a déclaré, lundi 31 octobre, au cours de l'émission « Face au public » de France-Inter : « *Les responsables de l'exaspération actuelle sont d'abord ceux qui ont fait croire aux Français qu'ils avaient des recettes magiques pour résoudre les problèmes. Et puis, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de recettes magiques, que non seulement les problèmes ne sont pas résolus, mais que, dans un certain nombre de domaines, ils ont tendance à s'aggraver. Et comme, de surcroît, les Français ont l'impression qu'on ne les écoute pas et qu'on ne les entend pas, ils réagissent à leur manière. Les électeurs envoient, à chaque élection, des messages au président de la République. Il est indispensable, pour ce pays, de changer de politique et de gouvernement. Je crois que si le président changeait Pierre Mauroy, ce ne serait pas une grosse perte, parce que, vraiment, il est à un niveau qui n'est pas celui auquel devrait être un premier ministre.* »

A propos du congrès socialiste, M. Pasqua a estimé : « *Dès le début du congrès, le président de la République a adressé un message qui tenait en trois mots : garde-à-vous. D'un parti qui avait l'ambition de rassembler les Français, on est arrivé à un président qui devait monter en ligne pour rassembler les militants socialistes. Cela donne un peu la mesure de la dégradation intervenue. (...) Confronté à l'échec économique pour maintenir la pression et l'unité, on a recours à la mobilisation idéologique. C'est ce qu'a fait notamment M. Mauroy, qui a revêtu sa tunique de militant, qui a fustigé les opposants, qui a appelé à la mobilisation et aussi, dans une certaine mesure, à la lutte des classes. Il a aussi appelé, ce qui est intéressant, à la transformation de la société. C'est une démarche typiquement marxiste. (...) Il s'agit d'un alignement sur les communistes.* »

M. Pasqua a ajouté : « *Le meilleur gouvernement pour l'opposition, c'est celui qui est présidé par Mauroy, et la meilleure équipe de propagande qui se réunit pour l'opposition est celle qui se réunit tous les mercredis matins à l'Elysée. Si je ne regardais que l'intérêt de l'opposition, je souhaiterais que cela continue, mais si je regarde l'intérêt national, je crois que le président de la République aurait intérêt à changer d'équipe, car celle-ci est dévaluée dans l'opinion.* »

Interrogé sur les propositions de son mouvement, le sénateur R.P.R. a répondu : « *Il faut d'abord restaurer la confiance. Ensuite, il faut changer complètement de politique : il faut désétatiser, il faut dénationaliser, il faut débureaucratiser, il faut alléger les charges qui pèsent sur tous ceux qui peuvent développer leurs entreprises, produire et investir.* »

M. Mermaz et le P.C.F.

DES PETITS COUPS DE REVOLVER DANS LA SYMPHONIE

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, lundi 31 octobre, à FR3, à propos des relations P.C.-P.S. : « *L'union de la gauche est absolument nécessaire. Nous avons gagné les élections parce que l'ensemble des formations de gauche se sont unies sur un programme. Si nous voulons que les Français aient confiance, il faut que les forces de gauche restent réunies, mais il faut que tous ceux qui participent à la gauche, dans la différence, disent sur un certain nombre de choses fondamentales la même chose.*

» *Quand il s'agit de prendre une mesure impopulaire et que des voix discordantes s'expriment, il y a manquement à la solidarité. Les ministres communistes sont très solidaires. Le P.C., globalement, est solidaire. Mais, de temps en temps, c'est vrai, il y a un certain nombre de réflexions qui font des couacs.*

» *Ça fait des petits coups de revolver dans la symphonie de l'orchestre et ça finit par s'entendre. Je pense que l'union de la gauche se porte bien et qu'elle continuera de bien se porter. Elle est absolument nécessaire à la réussite de ce que nous faisons pour le pays tout entier.* »

LE R.P.R. : pas d'accord national avec l'extrême droite, mais...

M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. au Sénat, invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, lundi 31 octobre, a déclaré : « *Premièrement, il n'est pas question, pour nous, d'accord sur le plan national avec les formations d'extrême droite. C'est tout à fait exclu. Et pas d'association quelconque à l'élaboration d'une plate-forme commune. Il n'en est pas question. Deuxièmement, les élections locales sont du ressort de nos instances locales et non du ressort du comité central du R.P.R. et du centre national. Par conséquent, dans un contexte donné, il peut apparaître indispensable, nécessaire, à nos instances locales d'intégrer des représentants d'une liste qui vient de faire un certain nombre de suffrages, même si cette liste est dirigée par des éléments d'extrême droite. Si elles considèrent que cela doit être fait pour se débarrasser des communistes, qu'elles le fassent.* »

M. Pasqua doit participer, vendredi soir 4 novembre, à Aulnay-sous-Bois, à un meeting de soutien à la liste de l'opposition conduite par M. Abrioux (R.P.R.).

هكذا من الأصل

Une élection cantonale

MAYENNE - Canton de Villaines-la-Juhel (1er tour).

Inscr. : 4 876; vot. : 3 087; suffr. expr. : 3 005. MM. Pierre Gourdin, mod. oppos., 1 494; Alain Schmitt, mod. oppos., 1 082; Jean-Pierre Morvan, P.S., 429. *(Ballottage.)*

[Il s'agit de remplacer M. Henri Schmitt, décédé. Celui-ci avait été réélu en mars 1982, comme modéré, dès le premier tour par 2 403 voix contre 603 au candidat socialiste, 278 au candidat communiste et 189 à un candidat sans étiquette. Au sein du conseil général, M. Henri Schmitt était apparenté socialiste. Dimanche 30 octobre, le candidat P.S. était le seul représentant de la majorité.]

CORRESPONDANCE

Témoignage chrétien et le Mouvement de la paix

M. Georges Montaron, directeur de l'hebdomadaire Témoignage chrétien, *nous écrit, à propos de l'article sur le mouvement pacifiste français paru dans* le Monde *daté 23-24 octobre :*

En aucun cas le journal *Témoignage chrétien* n'est partie prenante du Mouvement de la paix. Certains de ses rédacteurs, les deux derniers étant Bernard Schreiner — actuellement député du P.S. — et Pierre-Luc Séguillon — qui prend actuellement de nouvelles responsabilités à la rédaction de TF 1, — se sont engagés personnellement au Mouvement de la paix avec mon plein accord. C'est vrai.

Mais il est également vrai que moi-même, directeur de *Témoignage chrétien*, je suis membre du comité de patronage du M.D.P.L., que préside Claude Bourdet et qui est l'une des constituantes du Codene. D'ailleurs, dans l'éditorial que vous avez cité, je soutenais tous les militants de la paix : ceux du Codene, qui se réunissaient *« ce dimanche à Paris au pied de la tour Eiffel »*, et ceux du Mouvement de la paix, qui forment *« à travers la France les chaînes de la paix »*.

La cellule antiterroriste de l'Elysée n'aura plus d'activités opérationnelles

Feuilleton politico-policier à rebondissements, les mésaventures de la « mission antiterroriste » animée à l'Elysée par le chef d'escadron de gendarmerie Christian Prouteau connaissent un nouvel épisode. L'annonce, vendredi 28 octobre, du retour dans son administration d'origine de l'un de ses collaborateurs, le commissaire divisionnaire de police Charles Pellegrini, a suscité des conclusions hâtives. Ainsi, a-t-on pu lire, ce commissaire, jusqu'alors chargé de la coordination avec la D.G.S.E. (contre-espionnage), aurait été « limogé », déchu à tout le moins puisque renvoyé dans un obscur bureau de la direction du personnel et du matériel au ministère de l'intérieur. Un « placard » pour cet homme de terrain qui fut « patron » de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.). De plus, s'empressait-on d'annoncer, la « cellule élyséenne » aurait été purement et simplement dissoute, sa quinzaine de membres, gendarmes et policiers, étant appelés à des tâches moins prestigieuses et plus contrôlées.

Ces deux interprétations — limogeage et dissolution — sont pour l'instant exagérées. La mission de M. Prouteau n'a pas été supprimée mais allégée, notamment de ses deux services opérationnels, le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) dans un premier temps, le groupe du commissaire Pellegrini dans un second.

M. Pellegrini est désormais chargé de mission à la direction générale de la police nationale : position d'attente qui peut aussi bien signifier que ses attributions restent les mêmes et qu'il les exercera non plus en « détachement » à la D.G.S.E. mais sous l'autorité directe de M. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police. Quant à M. Prouteau, il est, à l'Elysée, toujours entouré de ses collaborateurs, parmi lesquels deux commissaires de police détachés : MM. Jean Orluc, issu des renseignements généraux, et Pierre-Yves Gilleron, venu de la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.).

Il s'agit donc d'une réorganisation partielle dont nous avions annoncé le principe dans ces colonnes le 8 octobre. Après le premier épilogue judiciaire de la « bavure irlandaise » de Vincennes, la révélation de plusieurs « missions présidentielles » confiées par M. Prouteau au capitaine Paul Barril, et le constat des méfiances accumulées par la « cellule élyséenne » auprès des hiérarchies policières existantes, la présidence de la République semble avoir entendu ceux qui lui conseillaient de remédier à un éclatement néfaste des centres de décision. Mais avec deux nuances : elle ne paraît pas décidée à remettre en cause la tâche de conseiller technique confiée à M. Prouteau par M. Mitterrand ni vouloir précipiter, sous le coup des événements, une réforme qui apparaîtrait alors comme un désaveu de ses propres choix.

Dans l'immédiat, la « cellule élyséenne » s'est formellement séparée de ses deux « annexes opérationnelles ». Depuis sa création, elle avait recours pour des actions concrètes, d'un côté, au G.I.G.N., dont le commandement par intérim était assuré par le capitaine Barril, de l'autre, à l'équipe du commissaire Pellegrini.

Un bureau d'études

Dans le cas du G.I.G.N., une réorganisation, ébauchée en février dès les premières révélations sur les irrégularités de procédure commises dans l'affaire irlandaise, est intervenue en septembre : un officier relevant directement du directeur général de la gendarmerie contrôlera désormais les deux unités le composant. C'en est donc fini des liens étroits entre la « cellule élyséenne » et le G.I.G.N., favorisés par la vieille amitié d'armes de MM. Prouteau et Barril.

Dans le cas du commissaire Pellegrini, outre lui-même, ses sept collaborateurs policiers rejoignent, précise-t-on, des *« affectations conformes à leur choix »*. On assure qu'il n'est pas en disgrâce, d'autant qu'à la différence du capitaine Barril, inculpé aux marges d'une affaire de trafic d'armes et concerné par deux autres informations judiciaires (les disparitions de preuves dans l'affaire irlandaise et un hold-up réalisé par certains de ses informateurs), rien n'est ouvertement reproché au commissaire Pellegrini. Toutefois, les gendarmes qui ont réalisé les opérations de police technique dans l'appartement des présumés « super-terroristes » irlandais à Vincennes, ont témoigné, devant le juge d'instruction, de sa présence sur place. Introduit par le capitaine Barril comme *« un commissaire qui travaille en collaboration avec la gendarmerie »*, il aurait déclaré, affirment les gendarmes : *« Vous ne m'avez pas vu, je suis en vacances. »*

Ainsi séparée de MM. Barril et Pellegrini, la « mission antiterroriste » de M. Prouteau ressemble désormais plutôt à un bureau d'études, conseillant et informant la présidence, qu'à un service opérationnel. Une de ses principales ambiguïtés est donc levée. La présence sur le terrain de ces deux hommes d'action et de leurs subordonnés, multipliant les « missions spéciales », notamment en Corse, avait contribué à alimenter une tension entre services, nuisible à l'efficacité de la lutte antiterroriste. L'Elysée réforme, clarifie, mais ne se déjuge pas radicalement. La meilleure preuve de cet état d'esprit est que l'on s'y dit toujours convaincu que M. Michael Plunkett, l'un des trois Irlandais aujourd'hui « blanchis » par la justice, est effectivement un *« super-terroriste international »*

EDWY PLENEL.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le rapporteur du budget de l'armée de l'air dénonce de graves retards dans les commandes d'avions

Rapporteur du budget de l'armée de l'air au nom de la commission de la défense nationale, M. Loïc Bouvard, député U.D.F. du Morbihan, a dressé un véritable réquisitoire contre le gouvernement à propos des *« insuffisances »* et des *« lacunes sérieuses »* qui affectent, selon lui, les crédits prévus en 1984 en faveur de l'armée de l'air française. Ce projet, a-t-il estimé, ne permettra pas de rattraper les retards constatés et, surtout, il marque une grave méconnaissance du *« fait aérien »*.

Analysant ce qu'il appelle précisément le *« fait aérien »* dans le monde, le rapporteur a cité, à titre d'exemple, la destruction au sol, en 1973, d'une partie de l'aviation égyptienne par l'aviation israélienne, les pertes sévères infligées durant le conflit des Malouines aux forces britanniques par l'aviation argentine, la mise hors d'état des batteries de missiles syriennes par l'aviation israélienne, le rôle joué par l'aviation il y a quelques mois au Tchad, et, enfin, le tumulte causé par la livraison de cinq Super-Etendard à l'Irak, qui tendrait à prouver qu'un nombre restreint d'avions peut modifier le cours d'un conflit.

L'aviation, a constaté M. Bouvard, est la première armée à intervenir en cas de conflit. Il faudrait donc qu'elle dispose des moyens nécessaires et, en ce sens, il a exprimé ses plus extrêmes réserves à l'égard des crédits de l'armée de l'air en 1984.

Un nombre de quatre cent cinquante avions de combat en ligne doit être considéré comme un minimum en France (la Grande-Bretagne en a six cent vingt à ce jour). Le renouvellement de ce parc demande trente-trois commandes par an. Après les annulations de quarante commandes en 1982, il y a eu trente commandes en 1983, mais on n'en prévoit que vingt-huit en 1984. Le retard sera donc d'une cinquantaine d'appareils en trois années.

Or, estime le rapporteur, la menace est en revanche tout à fait réelle. Les pays du pacte de Varsovie ont bien compris l'importance du « fait aérien » : l'Union soviétique dispose de cinq mille neuf cent cinquante avions de combat, la Pologne de sept cent cinq et la Tchécoslovaquie de quatre cent soixante et onze. En outre, la capacité offensive des avions de combat a connu une évolution très sensible : le chasseur-bombardier soviétique Mig-17, entré en service dans les années 50, pouvait emporter à très basse altitude 0,5 tonne de bombes sur 150 kilomètres alors que le Sukkhoi-24, entré en service après 1970, peut emporter 6 tonnes sur 650 kilomètres.

Pour la protection des bases en France, on observe des retards dans la dotation en canons bitubes de 20 mm, et le missile sol-air à courte portée ne sera en service qu'en 1987. On constate aussi des retards dans la construction des abris pour avions et dans leur équipement en portes. Seulement 70 % des avions pourront être mis sous abri, regrette le rapporteur.

M. Bouvard a fait part de ses craintes à propos de la diminution de 9,3 % des crédits consacrés aux carburants opérationnels, d'autant plus que les estimations pour les prix du pétrole en 1984 ont été calculées à partir d'un dollar à 7,20 francs. L'activité des forces aériennes, étroitement liée à la dotation en carburant, s'est établie à quatre cent cinq mille heures de vol en 1982, en diminution constante depuis plusieurs années. Le nombre d'heures prévu en 1983 ne devrait être que de quatre cent trois mille. Malgré les économies dans la consommation, de nouvelles restrictions devront être envisagées.

● *Sanctions pour les militaires ayant participé aux manifestations pacifistes.* — Le ministre de la défense a annoncé que les militaires, ayant participé aux manifestations pacifistes à Paris les 22 et 23 octobre seront sanctionnés. *« Contrairement à certaines rumeurs, les soldats du contingent qui ont cru devoir défiler en uniforme lors de manifestations sont, ou seront, sanctionnés comme le prévoit le règlement de discipline générale, qui est d'ailleurs distribué à chaque appelé lorsqu'il est incorporé »*, a indiqué le ministre.

Le Monde

société

Plus de deux mille morts dans le tremblement de terre en Turquie orientale

Catastrophe sur fond de dénuement

De notre envoyé spécial

Ankara. — *« Tous ceux qui étaient à l'intérieur ont été écrasés. »* L'homme sanglote, assis sur un vague muret, désignant derrière lui un enchevêtrement de poutres et de pierres, sur lequel commencent à voltiger des flocons de neige : ce qui reste de sa maison.

Les images du tremblement de terre du 30 octobre montrées lundi soir par la télévision turque étaient celles, insoutenables, de tous les lendemains de catastrophes. Avec, en surimpression, pourtant, l'évidence de l'incroyable dénuement ordinaire de ces villages de l'Est anatolien : les enfants loqueteux et les vieillards aux traits émaciés errant parmi les ruines, et ces ruelles de terre bourbeuse dans lesquelles les officiels venus porter le réconfort de la bonne parole pataugeaient jusqu'aux genoux. L'élément d'espoir, tout compte fait, c'était ces chèvres que l'on voyait folâtrer autour des restes des habitations : dans d'autres villages, en effet, les troupeaux ont été quasiment anéantis, car, en cet automne déjà avancé et à cette heure matinale, les bêtes étaient à l'étable.

Les communiqués du « commandement de la loi martiale » — autorité suprême dans toutes les provinces depuis le coup d'État militaire de 1980 — égrènent, de demi-journée en demi-journée, des chiffres de plus en plus lourds : de 510 morts aux premières heures du 31 octobre, on passait à 602 vers midi, 813 en fin d'après-midi, 980 dans la soirée et 1 226 ce 1er novembre. Des sources considérées bien informées faisaient état de 2 000 morts au moins, trente-six heures après le séisme. De même, le nombre reconnu des blessés — 1 000 environ — pourrait bien être sous-estimé : les hôpitaux d'Erzurum, la principale ville de la région, sont archi-combles.

En fait, le tremblement de terre a durement frappé une zone de 200 km sur 100 km, à l'extrême est du pays, entre Erzurum et Kars. Là vivent environ 200 000 personnes. Sur les quelque trois cents villages que compte la région, trente-trois sont déclarés *« rayés de la carte »*, et onze sont en majeure partie inhabitables.

Les secouristes de l'armée et du Croissant-Rouge n'avaient, le lundi 31 octobre, pas encore pu atteindre certains secteurs montagneux particulièrement isolés (l'ensemble de la région frappée est situé à plus de 1 500 mètres d'altitude).

Le froid, l'autre malheur

Le séisme, de magnitude 6,8 selon le Centre sismologique euro-méditerranéen de Strasbourg, n'est certes pas le plus violent qui a frappé la Turquie. On n'a pas oublié la catastrophe du 26 décembre 1939, dont la magnitude était de 7,9 et qui avait fait 40 000 morts à Erzincan, 150 kilomètres plus à l'ouest. Tous ont encore en mémoire celle survenue le 24 novembre 1976 à Muradiye, près de la frontière iranienne, dont la magnitude était de 7,6 et où ont péri 5 000 personnes. On note que les séismes « tueurs » choisissent souvent l'hiver pour frapper, le froid ajoutant, s'il est possible, au malheur des populations.

En fait, la Turquie a subi, depuis le début du siècle, une moyenne d'un tremblement de terre tous les deux ans ou tous les trois ans. Tous ces séismes ont tué environ 80 000 personnes. Et, comme toujours, ce sont les populations les plus pauvres qui ont à peu près exclusivement « souffert ». Les édifices modernes dans les localités plus *importantes ont été fissurés, mais ils* ne se sont pas effondrés. Erzurum et Kars, en périphérie de la zone frappée, sont intactes. Ce sont seulement les cahutes paysannes en pisé ou en torchis, aux piliers d'angle en terre non jointoyés et aux toits de chaume soutenus par des troncs entrecroisés, qui ont enseveli leurs habitants. Le chef de l'État, le général Evren, en visite sur les lieux, a d'ailleurs *assuré les survivants de reconstruire* leurs maisons « en dur ». Mais avec quels moyens ?

En attendant, des tentes ont été distribuées dans les villages, ainsi que des vivres et des médicaments. La presse turque, quoique lourdement surveillée, laisse pourtant entendre que les secours ne sont pas suffisants. Dans un premier temps, un responsable du Croissant-Rouge avait déclaré que la Turquie refuserait l'aide internationale, le pays étant *« capable de panser ses plaies lui-même »*. On ne sait si ce fier-à-bras s'est fait rabrouer : toujours est-il que le journal télévisé de lundi soir montrait l'arrivée à Erzurum d'un avion suisse chargé de matériel de première urgence.

JEAN-PIERRE CLERC.

● *La Croix-Rouge française et le Secours populaire français ont tous deux lancé, le 31 octobre*, un appel en faveur des victimes du tremblement de terre de Turquie. On peut envoyer les dons en espèces à :

Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, 75384 Paris Cedex 08. C.C.P. Paris 600-00. Mentionner « Turquie ».

Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris. C.C.P. 2333 Paris. Préciser « Sinistrés Turquie ».

FAITS ET JUGEMENTS

DAME DE RECOURS

Quand toutes les voies de recours sont épuisées et que le médiateur lui-même ne peut plus rien, il reste... une médiatrice. En l'espèce, Mme Danielle Mitterrand, dont le rôle n'est prévu par aucun texte, mais dont la possible intervention constitue l'espoir suprême des citoyens en butte aux tracasseries les plus diverses.

Ce rôle, contestable d'un point de vue constitutionnel, ne lui est pas contesté par l'administration. Dans une circulaire du 2 février, M. Ivan Zakine, à l'époque directeur de l'administration pénitentiaire, écrit : *« Il est (...) reconnu par une tradition républicaine solidement établie que l'épouse du chef de l'État intervient en qualité d'autorité morale et constitue un recours ultime pour l'ensemble des citoyens. »* En conséquence, souligne M. Zakine, le courrier adressé par les détenus à l'épouse du président de la République ne doit pas être ouvert, pas plus que celui destiné au chef de l'État et aux autorités judiciaires.

Me Jacques Lassaussois, avocat à Paris, qui nous signale l'existence de cette circulaire, remarque néanmoins que cet ultime *recours n'en est pas un*. Le plus souvent, confie-t-il d'expérience, les suppliques adressées à l'épouse du chef de l'État sont renvoyées aux *« ministères supposés concernés, sans préoccupation de suivi »*.

Ainsi l' *« ultime recours »* dont on fait miroiter l'existence aux détenus serait-il un recours pour rien. Il n'y aurait pas de *« fait du prince »* ni encore moins de la princesse. La « tradition républicaine », curieusement invoquée par la chancellerie, serait sauve.

M. Badinter, « disciple » de M. Marc Ancel

Le garde des sceaux vient de le dire, rue Saint-Guillaume à Paris, où le Centre de recherches de politique criminelle fêtait son dixième anniversaire : il se considère comme le « disciple » du président et du fondateur de ce centre, M. Marc Ancel.

Le grand public ne connaît guère le nom de M. Ancel, membre de l'Institut et président de chambre honoraire à la Cour de cassation. Et pourtant, peu d'hommes ont autant influencé la politique *pénale menée* en France depuis la Libération.

A l'heure où cette politique était moins sujette à controverses qu'aujourd'hui, M. Marc Ancel en jetait les bases dans un livre traduit depuis en huit langues, *la Défense sociale nouvelle* (Éditions Cujas). Dans la préface de la troisième édition, parue en 1981, M. Ancel rappelle les principes clés de cette politique : *« La défense des droits de l'homme, la protection de l'être humain et, donc, la recherche passionnée d'une politique criminelle humaniste, au sens le plus fort du terme. »*

Ces principes ont orienté la politique pénale menée avant et après celle de M. Alain Peyrefitte, de 1977 à 1981. L'institution récente d'une peine de travail d'intérêt général et ce qu'on sait de la prochaine réforme du code pénal doivent beaucoup à *la Défense sociale nouvelle*.

● *A Bastia, Daniel Casanova s'évade pour la deuxième fois.* — Daniel Casanova, trente ans, s'est de nouveau évadé de la prison de Bastia (Haute-Corse), le 30 octobre, en fin d'après-midi. Ce malfaiteur avait été arrêté une première fois par le commissaire de la République délégué pour la police, M. Robert Broussard, le 28 mars, après l'attaque d'un super-marché de Calvi et après avoir pris deux personnes en otage. Inculpé et écroué, Daniel Casanova s'était déjà évadé, le 16 juillet, en compagnie de trois autres détenus. Ils avaient ouvert la porte de leur cellule avec un passe. Casanova avait été arrêté un peu plus d'un mois après, alors qu'il s'apprêtait, avec des complices, à attaquer un grand hôtel de la baie d'Ajaccio.

Une inspection du ministère de la justice est attendue à Bastia pour déterminer les conditions de cette deuxième évasion.

● *Disparition d'un navire américain en mer de Chine.* — Les Vietnamiens se sont joints aux Chinois dans les recherches menées depuis plusieurs jours dans le sud de la mer de Chine pour retrouver le navire américain de forages pétroliers *Glomar Java Sea*. Le navire, qui aurait eu à son bord quatre-vingt une personnes, a disparu le 25 octobre lors du passage d'un typhon au large de l'île chinoise de Hainan. — *(A.F.P.)*.

● *M. Michel Dresch secrétaire général du groupe des villes-nouvelles.* — M. Michel Dresch, quarante ans, qui fut chargé de mission au cabinet de M. Pierre Mauroy de mai 1981 à mars 1983, a été nommé secrétaire général du groupe central des villes nouvelles, en remplacement de M. Guy Salmon - Legagneur, qui occupait cette fonction depuis 1978. Ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Dresch est entré en 1968 au ministère de l'Équipement, puis il a été directeur d'études à la fédération des H.L.M., conseiller technique auprès du président de la République du Sénégal, pour revenir, en 1980, au ministère de l'environnement et du cadre de vie où il s'occupait des sites et espaces protégés.

QUERELLE SCOLAIRE A BAVAY (NORD)

Pas de forfait d'externat, pas d'impôts

Pour protester contre le refus de la municipalité (divers droite) de Bavay (Nord) de verser un forfait *d'externat* à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, les parents des élèves de cette institution ont décidé de stopper le paiement de la part communale de leurs impôts locaux et de la verser sur un compte spécial bloqué.

En septembre 1981, l'institution Notre-Dame-de-l'Assomption, établissement privé catholique, avait signé avec l'État un contrat d'association pour ses classes primaires (318 élèves). Depuis lors, elle n'a jamais perçu le forfait d'externat prévu par la loi Guermeur du *25 novembre 1977*. Le 22 *juin* dernier, la chambre régionale des comptes d'Arras avait mis en demeure la municipalité d'inscrire à son budget un crédit de 315 831 francs correspondant à la participation aux frais de fonctionnement de l'établissement de tous les élèves pour 1982-1983, qu'ils résident ou non dans la commune. En vain.

La démarche de la chambre régionale auprès du commissaire de la République pour une inscription d'office de la subvention n'a pas été suivie d'effet jusqu'à présent. M. Paul Dupont, maire de Bavay depuis 1977 après vingt quatre ans de mandats au conseil municipal, estime que cette difficulté, née de l'imprécision de la loi Guermeur, *« doit être réglée sur le plan national »*. Il juge que la question des subventions à l'école catholique *« ne doit pas être abordée au conseil municipal pour ne pas diviser Bavay »*.

Face aux parents d'élèves, qui brandissent textes et décisions de justice, M. Dupont, *« profondément laïc »*, comme il le dit lui-même, et franc-maçon, affirme qu'il désire rester sur le terrain juridique et qu'il ne peut être engagé par un contrat non signé par la commune, surtout *pour des enfants qui n'y sont pas* domiciliés. Le détournement d'impôts locaux décidé par les parents d'élèves ne l'émeut pas outre mesure : *« La plupart d'entre eux ne sont pas contribuables à Bavay »*, explique-t-il.

Ph. B.

● *Des directeurs d'écoles privées prêts au dialogue avec M. Savary.* — Le Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre (S.N.C.E.E.L., mille deux cent cinquante adhérents revendiqués), n'est pas opposé à l'ouverture de négociations avec le ministre de l'éducation nationale en vue d'une *« indispensable rénovation du système d'enseignement français »* et pour le respect de la *« spécificité des établissements privés qui concourent au service public »*. Les adhérents du S.N.C.E.E.L., principal syndicat de chefs d'établissements privés, se sont prononcés à une très large majorité (98 %) en ce sens tout en s'affirmant *« extrêmement fermes et déterminés »* sur certains points des propositions de M. Savary.

Le S.N.C.E.E.L. refuse d'envisager la titularisation des enseignants-volontaires en dehors de l'examen d'un statut global et rejette la nomination des chefs d'établissements privés par l'autorité publique *« sauf*, précise son président, *s'il ne s'agit que d'entériner un choix »*.

RENOUVEAU SPIRITUEL ET PRATIQUES MAGIQUES

Le retour « sauvage » à Dieu

On assiste aujourd'hui à un retour en force du « religieux ». Au sens large, puisque ce phénomène embrasse aussi bien la montée de l'islam et la popularité de Jean-Paul II que la prolifération des sectes et l'inspiration catholique de *Solidarnosc*.

Dans les pays occidentaux, malgré un déclin de la pratique religieuse et un rejet de plus en plus répandu des dogmes chrétiens, voici un regain du besoin de croire. Besoin qui se traduit, dans l'Église, par un goût pour *la religion* « populaire » qui, en dépit du mépris dans lequel un certain clergé élitiste le tenait depuis le concile, a résisté au mouvement de sécularisation — comme l'a très bien compris *Jean-Paul II* en s'adressant aux foules par dessus la tête des intellectuels progressistes.

En effet, les chrétiens « festifs » *continuent* à fréquenter les églises pour les grandes fêtes liturgiques, ainsi que lors des rites de « passage » : baptême, mariage, funérailles. L'attirance pour les belles cérémonies traditionnelles, l'affluence dans les monastères pour faire retraite et le succès inattendu d'une revue de spiritualité populaire comme *Prier* montrent une nostalgie diffuse, et parfois confuse, pour des valeurs spirituelles trop souvent négligées. En dehors des Églises, ce besoin religieux prend différentes formes, allant d'un intérêt pour le zen, le yoga, le bouddhisme tibétain et les synthèses entre sagesses orientales et occidentales tentées par des philosophes comme Gurdjieff, Krishnamurti, Radhakrishnan, *Rabindranath* Tagore et *Sri* Aurobindo, à une attirance pour la tradition ésotérique occidentale : la Rose-Croix, la franc-maçonnerie, la théosophie, le spiritisme, la cabale.

Offres en tout genre

Plus généralement, on observe chez les catholiques pratiquants un déplacement d'accent du social et du politique vers des questions plus spécifiquement spirituelles. Un exemple éclatant en est le succès du mouvement charismatique. Né en milieu protestant, aux États-Unis au début du siècle, ce mouvement a fait une entrée en force dans l'Église catholique à la fin des années 60 (peu de temps, il est intéressant de le noter, après les désillusions de mai 1968), pour le plus grand plaisir d'une hiérarchie qui voit à nouveau des fidèles se rassembler pour chanter, prier et louer Dieu, au lieu de contester les institutions ou faire du syndicalisme. La récente « conversion » d'un jeune P.-D. G. et de sa femme, qui ont ravi la presse par leur décision de « quitter le siècle » pour entrer dans une communauté charismatique (*le Monde* daté 2-3 octobre), est significative à cet égard.

Même les fameuses « communautés de base » qui ont proliféré à la suite du concile, nées souvent en réaction à la bureaucratie étouffante des grandes institutions, ne sont pas à l'abri de cette vague religieuse. Souvent très politisées à l'origine et engagées dans la réforme de l'Église autant que de la société, elles se sont soit radicalisées au point de disparaître, soit assagies, devenant moins agressives et plus centrées sur leur propre vie spirituelle.

A la recherche d'un vrai chef

Ce renouveau religieux est accompagné d'offres en tout genre sur le marché de la crédulité. Voyantes et guérisseurs suppléent le clergé défaillant ; associations initiatiques et sectes ésotériques rivalisent avec les confessions religieuses ; la nécromancie et l'astrologie font des adeptes parmi les plus rétifs à la superstition. Les livres et les revues consacrés aux sciences occultes pullulent, les techniques de méditation, de relaxation, de libération corporelle, d'élargissement de la conscience (de l'autohypnose à la sophrologie en passant par le rêve éveillé, la méthode Vittoz, la thérapie du cri primal, la bioénergie, le biofeedback et la Gestalt-thérapie) font fureur aux États-Unis, et maintenant en Europe ; et que dire des hommes de science, à l'Est comme à l'Ouest, qui s'intéressent soudain à la télépathie, à la lévitation ? La parapsychologie fait l'objet de séminaires dans les pays occidentaux, alors que, baptisée « psychotronique », elle est enseignée dans les universités soviétiques, au royaume du matérialisme dialectique et athée. Un opium en chasse un autre !

Comment expliquer cette résurgence de l'irrationnel ? C'est tout d'abord une réaction naturelle de désillusion face à la faillite des grands systèmes de pensée, des idéologies, de la politique, de la science. Rationalisme, marxisme, scientisme : chacun devait disperser définitivement les ténèbres de la superstition grâce à ses lumières supérieures. Or on a vite déchanté. La raison s'est attelée au perfectionnement d'armements toujours plus meurtriers, alors que les deux tiers de l'humanité meurent de faim ; le paradis terrestre sans classes prédit par Marx s'est révélé le plus souvent être un goulag ; et la science, malgré des progrès admirables, se montre de plus en plus modeste dans ses prétentions d'apporter des solutions aux problèmes qui menacent la survie même de la planète : surpopulation, pollution, destruction nucléaire.

Autre raison de ce retour « sauvage » à Dieu, en dehors des lieux et des structures habituels : la déception face aux compromissions des Églises institutionnelles avec les pouvoirs politiques, avec les puissances de l'argent, avec le monde.

C'est aussi une des raisons qui expliquent le succès des sectes. Si les Églises sont en crise, les sectes, *elles*, savent ce qu'elles croient et ce qu'elles veulent. Ce ne sont pas les clients qui leur manquent, du reste. Les hommes se posent, et se poseront toujours, les mêmes questions : qui sommes-nous, d'où venons-nous, où allons-nous ?

Une troisième explication, enfin, du retour d'une certaine religion : la peur apocalyptique. Dans les temps de crise et d'incertitude, tel celui que nous vivons aujourd'hui, les hommes cherchent instinctivement une autorité morale, et surtout un « vrai chef » pour les guider à travers la mer Rouge vers la Terre promise. Parfois la crise suscite un chef spirituel de grande envergure, mais parfois le peuple préfère se prosterner *devant les attraits plus immédiats* du veau d'or. Aujourd'hui, les foules sont à la recherche d'un homme fort. *« Il n'y a pour l'homme, demeuré libre,* disait le Grand Inquisiteur de Dostoïevski, *de souci plus constant, plus cuisant que de chercher un être devant qui s'incliner. »* Et qu'il s'appelle Khomeiny, Jean-Paul II ou Moon ne change rien d'un point de vue subjectif, chez l'homme désemparé qui est prêt, en échange de la tranquillité de l'esprit, à troquer sa responsabilité et à remettre sa liberté entre les mains d'autrui.

ALAIN WOODROW.

En Australie

UNE GROSSESSE EST OBTENUE A PARTIR D'UN EMBRYON CONGELÉ

Le docteur Alan Trounson du centre médical Queen-Victoria de Melbourne (Australie) vient d'obtenir une grossesse après implantation *in utero* d'un embryon humain congelé. Une première grossesse de ce type avait été obtenue il y a quelques mois par cette même équipe, suivie d'une fausse couche. Cette deuxième grossesse semble, quinze semaines après la réimplantation de l'embryon, évoluer normalement. L'embryon a été conservé quatre mois à — 196°C.

Jusqu'à présent, l'équipe australienne est la seule au monde à publier des travaux de ce genre. La congélation pourrait permettre une implantation « à distance » d'embryons obtenus soit après fécondation naturelle, soit après *fécondation in vitro*. S'il est démontré qu'elle peut être pratiquée sans risque et avec un taux élevé de succès, cette technique pourrait constituer un nouveau traitement, sophistiqué, de certaines stérilités féminines.

Selon le docteur Trounson, elle présenterait aussi l'avantage de réduire les cas de grossesses multiples — « complication » fréquente des fécondations *in vitro* — dans la mesure où on n'implante qu'un embryon à la fois. L'équipe australienne dispose actuellement, a révélé le docteur Trounson, de trente à quarante embryons humains congelés. Les implantations se font à Melbourne au rythme de deux par mois avec, selon les auteurs, un taux élevé d'échecs.

VOILE

LA BAULE-DAKAR

Eugène Riguidel battu et furieux

De notre envoyé spécial

Dakar. — Déjà vainqueur dans La Rochelle-La Nouvelle-Orléans, en 1982, puis de la Transat en double, Lorient-Les Bermudes-Lorient, en juin 1983, le catamaran *Charente-Maritime* a remporté, lundi 31 octobre, mené cette fois par Philippe Pallu de La Barrière, sa troisième victoire pour quatre grandes courses disputées, en ralliant La Baule à Dakar en 13 jours, 22 heures, à la moyenne de 9,28 nœuds. Comme dans la dernière Transat en double, il a devancé le trimaran géant *William-Saurin* de 2 heures 19 minutes. Le catamaran *Jet-Services* a pris la troisième place à 5 heures 28 minutes, devant *Lada-Poca*, à 15 heures 38 minutes du premier.

« Charente-Maritime *à PC Course. Me recevez-vous ? nous sommes à 15 milles du cap Manuel (situé à 5 milles de l'arrivée). Pouvez-vous nous confirmer qu'il n'y a pas de bateau devant nous ?* » C'est à 9 h 30 du matin que Philippe Pallu de La Barrière, le skipper, a mis fin à une nuit de silence de la part des quatre bateaux de groupe de tête qui ne répondaient plus aux appels, de crainte de donner de précieuses informations à leurs concurrents. *« Une nuit de cauchemar, précisera-t-il en mettant pied à terre deux heures plus tard. On voyait* William-Saurin *partout... »*

Après la casse de leur dérive babord, l'équipage de *Charente-Maritime* a vécu sur les nerfs les trente dernières heures de course ; le soulagement l'emportait sur la joie à leur arrivée devant moins de deux cents personnes, officiels, journalistes et commanditaires compris, qui avaient accès au ponton privé d'un grand hôtel.

Ce n'est pas non plus le débarquement d'Eugène Riguidel et de ses huit compagnons qui allait mettre un peu d'ambiance. Pâle, les traits tirés, le skipper de *William-Saurin* jugeait ce bilan *« catastrophique »*. *« J'avais le bateau et l'équipage pour gagner »*, disait-il. Une fois de plus, le trimaran avait connu de multiples ennuis d'accastillage. De surcroît, le système électronique de navigation était tombé en panne dès le premier jour.

Pour Eugène Riguidel, la conception du bateau ne doit pas être remise en cause après ce nouvel échec. *« Sur ce parcours, et avec ce type de temps très clément, nous étions capables de tenir tête aux meilleurs catamarans. Si le bateau est trop gros, c'est seulement pour ma tirelire.*

Pour construire et entretenir son trimaran, dont il est propriétaire, le navigateur de Concarneau avait prévu un budget de 5 500 000 F en 1982. Son commanditaire lui apportait 3 millions de francs en contrepartie d'un programme de six courses en trois ans. Aujourd'hui, le devis initial a été dépassé pour les deux parties. Lié par les remboursements des prêts contractés auprès des banques, Eugène Riguidel a dû limiter les modifications qu'il aurait pu entreprendre pour améliorer son voilier au fil des jours.

Géré sous forme de coopérative, *Charente-Maritime*, lui, est tout à la fois une vitrine et un banc d'essai pour les industries nautiques du département. Les collectivités locales apportent le financement ; les industriels et artisans travaillent au prix coûtant. Ainsi, le coût de construction du catamaran n'avait pas dépassé 750 000 F.

Le dépit d'Eugène Riguidel se justifiait d'autant plus que, avec La Baule-Dakar, il a sans doute perdu sa meilleure et dernière chance de gagner une grande course avec son trimaran. Pour *Charente-Maritime*, il s'agit au contraire d'un tremplin. L'équipage a appris en mer que le catamaran serait acheté par le gouvernement du Québec pour la prochaine Transat Québec-Saint-Malo.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME. — *L'équipe franco-suisse Patrick Clerc - Daniel Gisiger a gagné, lundi 31 octobre, les Six Nuits cyclistes de Grenoble, devant les Français Bernard Vallet - Jacques Michaud.*

HALTÉROPHILIE. — *Le Soviétique Anatoli Pissarenko a enlevé, dans la catégorie des plus de 110 kg, le dernier titre des championnats du monde qui viennent de s'achever à Moscou. Il a soulevé 206 kg à l'arraché (nouveau record du monde), et 245 kg à l'épaulé-jeté.*

L'histoire exemplai

Qui informe les médecins ?

Le Monde

MÉDECINE

L'histoire exemplaire de la ticlopidine

Un médicament français plein de promesses se heurte à de nombreuses difficultés

Dans près de vingt pays, 270 millions de comprimés de ticlopidine ont, à ce jour, été prescrits. Ce médicament de la Sanofi (groupe public Elf Aquitaine) pourrait être, comme vient de le souligner un important colloque international (1), le premier représentant d'une famille de produits actifs dans la prévention des affections cardio-vasculaires. Un marché gigantesque. L'histoire de la ticlopidine n'a pourtant rien d'un conte de fées. Elle illustre de manière exemplaire les obstacles qui, en France, s'opposent au développement cohérent d'un médicament, fût-il prometteur.

C'EST à Toulouse, en 1973, que le précurseur du chlorhydrate de ticlopidine voit le jour. Une naissance-surprise due à un groupe de scientifiques travaillant à la mise au point des molécules anti-inflammatoires. Par hasard, on découvre que ce produit a une étonnante propriété : celle de s'opposer à la tendance naturelle qu'ont les plaquettes sanguines à s'agglutiner.

Un filon de taille : les plaquettes sanguines sont un des principaux auteurs des phénomènes de coagulation impliqués dans de nombreuses maladies cardio-vasculaires. Un filon systématiquement exploré : en sept ans, 1 500 molécules de la même famille sont synthétisées et étudiées (2) ; 948 brevets industriels sont déposés au nom de la Sanofi dans soixante-quinze pays. Objectif : assurer la protection des procédés de synthèse et élargir les droits de propriété industrielle à d'autres composés similaires. Un programme médico-scientifique lourd et ambitieux, estimé au total, de 1974 à 1986, à 360 millions de francs (de 1981), à la dimension du considérable marché dont disposerait un médicament actif dans la prévention des maladies cardio-vasculaires.

Un programme néanmoins trop important pour la seule Sanofi. Le groupe décide, en 1979, de s'associer à deux autres firmes internationales spécialisées dans les problèmes de biologie sanguine : Daichi au Japon et Syntex aux Etats-Unis. « *Ces sociétés*, explique-t-on alors à la Sanofi, *ont été choisies sur l'importance du programme d'expérimentations cliniques qu'elles se sont engagées à réaliser.* » Le groupe, en effet, ne parvient pas à mettre en place une véritable étude scientifique de taille avec les médecins hospitalo-universitaires français.

Deux études démontrant, en 1977, l'intérêt de la ticlopidine dans des cas très précis servent, l'année suivante, à lancer le produit sur le marché français. Les indications de prescription sont fort restreintes et très précises : prévention des troubles plaquettaires induits par les systèmes de circulation sanguine extracorporels chez les malades subissant de lourdes interventions chirurgicales et chez ceux traités par « rein artificiel ».

Même pour des migraines

Cinq ans plus tard, ces indications officielles n'ont pas été élargies. Entre-temps, néanmoins, on a assisté à une extraordinaire diffusion du produit, les ventes allant jusqu'à dépasser les deux millions de boîtes annuelles. Un « dérapage » des prescriptions doublement problématique : rien ne permet de justifier médicalement l'utilisation *larga manu* d'un tel produit, d'autant que celui-ci se révèle, dans quelques cas, dangereux (provoquant une chute – parfois importante – du nombre des globules blancs). Une toxicité que ne permettait pas de prévoir l'expérimentation animale. D'autre part, des effets secondaires désagréables sont notés : douleurs abdominales, diarrhées et troubles cutanés (urticaire, prurit).

Le décalage entre l'efficacité prouvée et l'efficacité supposée va très loin. « *On a été jusqu'à prescrire la ticlopidine pour des migraines !* », note aujourd'hui un spécialiste. Compte tenu du prix élevé accordé au départ par les pouvoirs publics, le phénomène – dû autant à une politique commerciale agressive qu'à un effet de mode – a de notables conséquences économiques. On parle alors de « scandale ». Des caisses d'assurance-maladie vont jusqu'à refuser le remboursement des ordonnances « injustifiées ».

En 1981, le ministère de la santé intervient – timidement – en diffusant un communiqué détaillant les précautions d'emploi. Finalement, c'est l'Union nationale des associations de formation médicale continue (Unaformec) qui, dans son mensuel *Prescrire* (voir encadré), décide de « sortir » l'affaire.

Les choses ont-elles évolué ? A la Sanofi, on dit vendre environ 150 000 boîtes de ticlopidine chaque mois, soit le double de l'estimation faite initialement. Un « dérapage » dont les conséquences financières sont moindres « *puisque*, note-t-on, *le prix de vente de notre produit a subi une diminution autoritaire* ». La direction du groupe français demeure confiante, persuadée qu'elle détient, avec la ticlopidine, une substance d'un intérêt considérable. « *Cette confiance est si totale*, dit-on, *que le groupe consacre une partie de son budget « recherche et développement » à défendre et soutenir le produit, et affirme son espoir de voir la ticlopidine devenir un des produits majeurs de la maladie thrombo-embolique d'ici à la fin des années 1980.* »

La démonstration reste à faire. Un important travail d'expérimentation clinique est en cours – en liaison avec Daichi et Syntex – duquel les services hospitaliers français sont quasi absents. Il s'agit notamment de démontrer l'efficacité du produit chez les malades porteurs de valves ou de greffons cardiaques, dans la prévention des accidents vasculaires cérébraux, des artérites des membres inférieurs et des ulcères.

Absurde et dommageable

Aux Etats-Unis, plusieurs milliers de malades seront amenés à participer à ces investigations, qui devraient établir qui, de la ticlopidine ou de l'aspirine (substance dont on connaît aussi les propriétés anti-agrégantes), est la plus efficace pour prévenir les affections cardio-vasculaires. Il faudra donc attendre encore plusieurs années avant de savoir, *a posteriori* et grâce à des études étrangères, si le « dérapage » français avait une quelconque efficacité. D'ores et déjà, la Sanofi fait savoir aux praticiens français que les autorités sanitaires japonaises font figurer les artérites des membres inférieurs parmi les indications « officielles ».

Que penser d'une telle affaire, de cette mansuétude des pouvoirs publics à l'égard d'un groupe public ? « *Si on avait été très strict*, note un observateur averti, *on ne parlerait plus aujourd'hui de la ticlopidine. Cette histoire démontre que, pour ce type de produit*, a priori *intéressant, le fabricant doit à tout prix trouver une indication pour entrer sur le marché, afin de pouvoir financer les indispensables études ultérieures.* »

« *Une situation économique absurde*, estime le professeur Jean-Pierre Boissel (Lyon), *et dommageable pour les malades. Pour s'en sortir, il faudrait mettre en place pour ces molécules un système d'avance sur recettes, du même type que ce qui existe dans l'industrie cinématographique.* » Les différentes parties concernées pourraient alors clairement exposer leurs problèmes. On pourrait, du même coup, éviter que ne se reproduisent ces situations irrationnelles et pathogènes où ni l'éthique médicale ni la santé publique ne trouvent leur compte.

JEAN-YVES NAU.

(1) « Ticlopidine : quo vadis ? » : colloque international organisé par le groupe Sanofi dans son centre de recherches de Montpellier les 20 et 21 octobre, qui a réuni environ quatre cents médecins et scientifiques.

(2) Le travail sur des molécules de structures voisines continue. Il s'agit en particulier d'isoler les métabolites actifs et toxiques de la ticlopidine ; un objectif qui serait atteint ou sur le point de l'être.

Qui informe les médecins ?

L'HISTOIRE de la ticlopidine pose, entre autres questions, celle des sources d'information sur le médicament. Ces sources sont-elles suffisantes, indépendantes ? L'information fournie est-elle utile ? objective ? Un colloque organisé par des spécialistes de médecine légale et une thèse de médecine viennent relancer un débat essentiel pour la qualité de la pratique médicale (1).

On connaît les stades principaux qu'impose la mise sur le marché pharmaceutique d'une spécialité (expertises analytique, toxicologique, pharmacologique et clinique). Il s'agit en quelque sorte d'un filtre sélectif qui ne laisse passer que des substances dont on peut raisonnablement penser que la prescription par un médecin entraînera un bénéfice sans effet nocif.

On connaît moins, en revanche, les facteurs qui sous-tendent l'acte de prescription et guident les médecins dans leur choix. Qui informe le médecin sur le médicament ? A l'université, ce n'est qu'en 1977, par voie de circulaire du directeur général de la santé et du directeur des enseignements supérieurs, qu'a été recommandée l'instauration d'un « *certificat obligatoire de thérapeutique* », vers la sixième année d'études. Et avant ? « *On en était arrivé*, note Mme Auzemery, *à une situation pour le moins curieuse où il était possible de devenir docteur en médecine sans avoir une connaissance précise du maniement des médicaments, de leurs propriétés générales et de leurs avantages comme de leurs inconvénients.* »

Une part grandissante de l'information sur le médicament est délivrée au sein des associations de formation médicale continue. L'union nationale de ces associations (Unaformec), dont le financement est largement assuré par les pouvoirs publics, a créé, en 1981, la revue *Prescrire*, qui, sans publicité pharmaceutique, informe clairement les trente mille abonnés (2).

Pour Mme Auzemery, si les pouvoirs publics tentent depuis quelques années de mettre en place un contre-pouvoir (l'administration essayant de canaliser l'information et de contribuer à une meilleure objectivité), c'est bien l'industrie pharmaceutique qui, par ses apports techniques et financiers, « *représente la clef de voûte de l'information en matière de médicaments* ». Une industrie, note Mme Auzemery, qui, ces dernières années, a essayé de délivrer une « *information plus loyale. Mais les exigences commerciales vont parfois à l'encontre de cette bonne volonté* ». Reste, part importante, la presse médicale. « *Personne ne contestera que 85 % à 95 % du financement de toutes les revues médicales générales à diffusion nationale sont représentés par la publicité. Cela est d'autant plus vrai pour les revues régionales.* »

Cet équilibre, qui n'est guère satisfaisant, ne pourra être modifié que par une action soutenue des pouvoirs de tutelle ou par une volonté associative plus clairement exprimée de la part des prescripteurs.

J.-Y. N.

(1) « Le médecin et l'information sur le médicament », colloque organisé à Tours, les 20 et 21 octobre, par cinq spécialistes de médecine légale en dehors de tout soutien de l'industrie pharmaceutique. « L'information du médecin sur le médicament », thèse soutenue le 28 octobre par Mme Véronique Auzemery (faculté de Limoges).

(2) Revue *Prescrire*, 16, rue de la Comète, 75007 Paris. Existent aussi : *la Lettre médicale*, 120, bd Saint-Germain, 75007 Paris, et les dossiers du Centre national d'information sur le médicament hospitalier, 7 rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris, tél. : 707-02-20.

La médecine américaine menacée par le « big business »

LA médecine américaine est-elle en train de devenir « *le système de santé le plus inégalitaire du monde* », comme l'écrit un sociologue de l'université Harvard, M. Paul Starr, dans l'hebdomadaire *U.S. News and World Report* ?

Parce que, selon M. Starr, un lit d'hôpital sur trois appartient maintenant à une « chaîne » gérée selon des normes commerciales et un sur huit à une « chaîne » à but lucratif, sans aucun contrôle des pouvoirs publics. Même avec le concours des compagnies d'assurances privées, les tarifs médicaux connaissent une explosion sans précédent. De 3 % du revenu national au début du siècle, les dépenses de santé sont passées aujourd'hui à 10 %, et les Américains doivent travailler en moyenne cinq semaines par an pour payer leur médecin.

Le docteur X... soigne pour moins cher

L'inégalité frappe d'abord les citoyens très diversement couverts contre le risque maladie. Tandis que certaines grandes entreprises offrent à leurs salariés des avantages qui s'apparentent à la sécurité sociale européenne, les autres citoyens doivent contracter de coûteuses assurances privées, et vingt à trente millions d'Américains sont totalement dépourvus de couverture médicale et sociale. Mais cette inégalité frappe aussi les jeunes médecins qui doivent lutter pour un « marché » de plus en plus soumis à la concurrence commerciale.

En raison du coût prohibitif des études de médecine, il n'est pas rare qu'un jeune médecin commence sa vie professionnelle avec 25 000 à 30 000 dollars de dettes. La fréquence des procès intentés par les malades le force à prendre immédiatement une assurance qui lui coûtera entre 30 000 et 100 000 dollars par an. L'achat d'un cabinet représente un investissement de 30 000 à 100 000 dollars dans la région de New-York. La location de deux pièces pour recevoir la clientèle à Manhattan – la plupart des médecins new-yorkais reçoivent dans de petits cabinets installés au rez-de-chaussée ou en sous-sol d'anciennes maisons particulières – coûte de 1 500 à 2 000 dollars par mois.

Le jeune médecin qui décide de s'installer dans une grande ville doit lutter pour se faire une clientèle : alors qu'il y a 193 médecins pour 100 000 habitants dans l'ensemble des États-Unis, il y en à 280 pour 100 000 à New-York, 40 de plus qu'il y a dix ans. Spécialités les plus en vogue : la gastroentérologie (+ 43 % depuis 1970), la pédiatrie (+ 24 %), l'orthopédie (+ 17 %). Bien que de nombreuses régions rurales restent dangereusement sous-équipées en personnel médical, les statistiques indiquent qu'en 1990 les Etats-Unis compteront 70 000 médecins « de trop » par rapport à la clientèle potentielle.

Depuis qu'en 1980 la commission fédérale du commerce a autorisé les médecins à faire de la publicité et que la Cour suprême a étendu au discours commercial le bénéfice du premier amendement à la Constitution sur la liberté de parole, il n'est pas rare de trouver dans sa boîte aux lettres des prospectus assurant que le docteur X... soigne mieux et pour moins cher que ses collègues ou que le docteur Y..., dentiste, pose des couronnes à des prix défiant toute concurrence.

Les médecins qui veulent vraiment se lancer peuvent désormais s'adresser à des firmes de relations publiques : pour 2 500 dollars par mois, des spécialistes sauront leur assurer l'attention de la presse écrite et même télévisée. Surtout s'ils ont des méthodes de soins un peu nouvelles ou surprenantes : une « vedette » de l'orthopédie, le Dr Daniel Silver, a, selon le *Wall Street Journal*, vu ainsi quadrupler sa clientèle. La méthode se révèle d'autant plus payante que, répondant aux vœux du public, les médias accordent de plus en plus de place aux informations médicales : certaines stations de télévision par câble s'en font même une spécialité.

Un « marché » perturbé par les étrangers

Le moyen le plus sûr pour « vendre » un médecin, ont découvert les spécialistes des relations publiques, est de lui faire écrire un livre. Où plutôt de lui trouver un « nègre » pour le faire. Avec un lancement publicitaire convenable, le nouvel « auteur » devient une vedette de télévision tout à fait respectable, surtout si on lui a fourni des cours de diction et de maintien devant les caméras.

Le système a pris de telles proportions que la profession a tout de même commencé à réagir, s'inquiétant en particulier des effets qu'une publicité tapageuse pour des méthodes de soins douteuses peuvent avoir sur la santé publique.

L'une des conséquences du coût extravagant des études et de la pratique médicale aux États-Unis est l'accroissement spectaculaire du nombre des médecins formés à l'étranger qui exercent dans de petites localités ou les services sociaux. Ils seraient aujourd'hui plus de 100 000, dont 40 000 sont arrivés depuis 1970. On trouve parmi eux plusieurs milliers d'Américains qui ont fait leurs études à l'étranger, soit qu'ils n'aient pas eu les moyens de payer les tarifs des écoles de médecine de leur pays, soit qu'ils n'aient pas pu satisfaire à leurs difficiles concours d'entrée. Les autres viennent en majorité de pays du tiers-monde, dont trente-cinq mille de l'Inde, vingt-sept mille des Philippines, plusieurs milliers d'Amérique latine.

Un grand nombre d'entre eux sont venus aux États-Unis pour compléter leurs études, puis, grâce aux flottements des lois sur l'immigration, ont réussi à rester sur place et à trouver un emploi dans un service hospitalier sans grand lustre. Certains se sont fait, depuis, une belle clientèle. Il existe ainsi une association médicale islamique, une association des médecins pakistanais, une association médicale inter-américaine, qui regroupe les hispanophones, etc.

Bien que de nombreux services hospitaliers et de petites villes se félicitent de la présence de ces médecins étrangers qui, au surplus, parlent des langues de plus en plus répandues dans la communauté américaine, les quelque 400 000 médecins formés aux États-Unis commencent à s'inquiéter de cette concurrence : depuis juin 1982, l'association médicale américaine a décidé de rendre plus difficiles les examens d'équivalence des diplômes américains nécessaires à l'entrée dans un service hospitalier, formalité indispensable à l'exercice de la médecine aux Etats-Unis.

Six médecins philippins et trente-quatre médecins juifs soviétiques viennent d'intenter une action en justice auprès de la commission fédérale des droits civiques, accusant l'association médicale américaine de barrer l'accès des services hospitaliers aux médecins étrangers afin de préserver leur marché.

NICOLE BERNHEIM.

UN LIVRE DU PROFESSEUR CLAUDE BÉRAUD

Le foie des Français

A trente-cinq ans, la moitié des hommes et huit femmes sur dix ont souffert de ce qu'ils nomment des « *crises de foie* », maladie exclusivement française et qui n'a aucun fondement clinique ou scientifique. Des cent quarante « médicaments pour le foie » disponibles en France en 1983, « *aucun n'a fait la preuve de son efficacité* ». L'appendicite chronique « *n'existe pas* » : elle a cependant motivé 250 000 opérations, alors que seules les appendicites aiguës (70 000 an) justifient l'ablation en question. « *Parmi les dix médicaments les plus prescrits en France, la moitié sont des substances dont l'efficacité est discutable* »; quant aux autres, ils sont souvent prescrits à tort et à travers.

Quand le professeur Béraud prend sa plume pour expliquer au lecteur ce que sont réellement les maladies du foie (car il en existe), il en profite pour faire pleuvoir des vérités premières..., et les exemples choisis dans sa spécialité font l'objet d'une analyse critique et d'une réflexion qui dépassent, et de loin, le champ de l'hépatologie, pour englober l'exercice de la médecine elle-même et la nature des forces soumettant, par le jeu du pouvoir médical, le malade à son praticien.

Certains de ces malades se trouvent bien d'un « extrait de foie » ou d'un « cholérétique », censés fluidifier la bile et dont les effets sont rigoureusement identiques à ceux d'un placebo... substance neutre dont le nom signifie qu'elle plaît, alors qu'elle est rigoureusement inactive sur le plan physiologique. C'est, dans leur cas, la « foi qui guérit », le lien psychologique établi entre le thérapeute et celui qui lui a confié son malaise, ou, tout simplement, l'évolution naturelle, par crises épisodiques, des troubles digestifs passagers que l'on baptise à tort « crise de foie ».

Les placebos sont indispensables à l'exercice de la médecine ; encore faudrait-il qu'ils ne soient pas si coûteux pour la Sécurité sociale... Victimes d'expertises « *assurées par des chefs de service qui signent des articles sans aucune valeur scientifique, payés par l'industrie pharmaceutique et publiés par des revues médicales dont la survie implique une telle compromission avec les règles de l'éthique scientifique et du journalisme médical* », martelés par la publicité douteuse de l'industrie pharmaceutique, mal formés durant leurs études sur le plan pharmacologique, harcelés par les malades qui croient en la toute-puissance des prescriptions, les médecins français en arrivent à prescrire deux fois plus que leurs collègues d'outre-Atlantique, enfreignant ainsi, estime le professeur Béraud, « *une éthique fondée sur le respect des malades et l'honnêteté sociale* ».

« *L'extravagence de la consommation pharmaceutique* », « *la croissance arrogante des plateaux techniques* (1) hospitaliers, source du savoir et donc du pouvoir, conduisent à « *une décadence médicale, technique, morale et opérationnelle* », car l'écart va croissant entre « *le savoir et la pratique* », « *les résultats que l'on pourrait espérer et ceux que l'on constate* », « *les valeurs humanistes de notre société et celles qui motivent les activités médicales* ». Sans compter « *les plus fantastiques gâchis financiers* » que sécrète, par définition, le fonctionnement du système actuel de santé.

Au sombre constat de décadence succède un plaidoyer en faveur d'une « *renaissance médicale* » dont l'essence tient, pour Claude Béraud, en un mot : servir. Substituer à la relation du pouvoir celle du savoir, constamment remis à jour, d'un savoir placé tant au service des bien-portants, pour les informer afin de prévenir l'éclosion des maladies, que des malades eux-mêmes, auxquels devraient s'adresser non seulement – comme dans le système actuel – une fonction thérapeutique, mais une fonction « soignante », une prise en charge globale, solidaire de l'angoisse et de la souffrance, dans une pleine disponibilité du don à l'autre.

Un tel exercice médical, humain, disponible et fraternel, est-il compatible avec la dictature technique sans cesse plus contraignante ? Les maladies du foie, thème des réflexions de Claude Béraud, englobent les grands désastres nécessitant la mise en œuvre des moyens les plus lourds et l'expression moins voyante des misères existentielles.

L'étude clinique et thérapeutique, accessible à tous, à laquelle il s'est livré illustre parfaitement la dangereuse dichotomie du système médical, sa déshumanisation coûteuse et la puissance des mythes qui aveuglent ses acteurs.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ *Le Foie des Français*, par le professeur Claude Béraud. Éditions Stock, 444 pages, 98 francs.

(1) Le plateau technique est constitué par l'ensemble des laboratoires de biologie et d'exploration morphologique ou fonctionnelle. Il fait appel à des appareils lourds, coûteux, hautement spécialisés.

COMMENT ACCUEILLIR DES MALADES NON RÉSIDENTS ET LEURS FAMILLES

Des hôtels en face de l'hôpital

Les « hospitels » — ou hôtels pour les malades et leurs familles — se multiplient à l'étranger. Leur objectif est double : réduire au strict nécessaire les hospitalisations proprement dites qui coûtent cher et permettre à des patients n'habitant pas sur place d'accéder aux moyens techniques incomparables dont disposent les grands hôpitaux.

La France a pris, sur le plan des substituts à l'hospitalisation, un retard considérable... et coûteux. Une action vigoureuse permettant de remédier à cette situation s'impose à l'évidence, comme en convient le secrétaire d'Etat à la santé, M. Edmond Hervé. Disposera-t-il du minimum d'investissements nécessaires à cette fin, et qui sont pourtant générateurs de grandes économies et d'une meilleure humanisation ?

SUR six personnes qui se soignent *dans un hôpital parisien*, une vient de province ou de l'étranger. Les malades qui affluent vers la *capitale pensent y* recevoir une qualité de soins qu'ils ne trouveraient pas sur place. Mais, *si les hôpitaux parisiens* ont généralement bonne réputation sur le plan médical, l'accueil des consultants ne *résidant pas dans la capitale et des* familles qui les accompagnent n'est guère prévu. Les malades sont en *effet de plus en plus nombreux* à se faire traiter en externes. Pour ceux-ci, comme pour leurs parents, les possibilités d'hébergement à proximité des hôpitaux parisiens sont rares.

D'après le rapport de M. Claude-Gérard Marcus, rapporteur du budget de l'Assistance publique, 64 000 *malades de province et 24 000 de* l'étranger (Italie, Algérie, Côte-d'Ivoire) étaient admis en 1981 à l'*Assistance publique, et si l'on* compte les hospitalisations dans le secteur privé, près de 100 000 personnes *ne résidant pas dans la capitale* étaient traitées dans les hôpitaux parisiens, la même année. Ils sont plus de 15 000 *à rester seuls*, anonymes dans leur lit d'hôpital, sans personne pour leur rendre visite.

Aux Etats-Unis et au Canada, des sociétés privées ont construit des hôtels juste en face de grands complexes hospitaliers : Coca Cola, près de l'hôpital Sainte-Justine à Montréal, *Hilton, à deux pas de l'hôpital* de Boston... En France, il n'existe pas d'établissement du même type. Un projet d'*hôtel de 120 chambres* près de l'Institut Gustave-Roussy, centre anticancéreux à Villejuif, *vient de recevoir* un accord de principe du ministère de la santé.

Le Rosier-Rouge

Quelques foyers d'hébergement, *le Rosier-Rouge* à Vanves, créé par le Secours catholique et la résidence Magendie à Paris, dépendant en partie de l'Assistance publique, offrent environ 200 lits aux personnes qui fréquentent les hôpitaux de la capitale.

A cinq minutes du métro, près de la porte de Versailles, le Rosier-Rouge propose cent vingt lits aux familles des malades hospitalisés. Ouverte il y a dix ans, cette solide bâtisse rectangulaire en pierre de taille a gardé l'atmosphère de l'ancien couvent des Franciscaines de Marie qu'elle abritait. Une chapelle, un petit jardin, des couloirs proprets, le silence qui règne dans l'établissement, rappellent que ce foyer a vu le jour à l'initiative d'un organisme confessionnel.

La participation de tous aux tâches ménagères et à la vie com*mune est encore en vigueur*. A l'étage, 70 chambres individuelles et 25 chambres doubles sont mises à disposition des pensionnaires. *Un* haut-parleur annonce le départ d'une voiture à destination de l'hôpital Necker : les véhicules des particuliers peuvent servir à tous. Dans le self-service où les repas sont pris en commun, des femmes en tablier, mères d'enfants hospitalisés, discutent avec animation en épluchant des légumes. Trois salles de télévision peu fréquentées, des salons où l'on bat la belote, sont là pour faciliter les échanges.

Au Rosier-Rouge, les résidents trouvent *plus qu'un simple hôtel*. Une solidarité se développe entre eux : « *Quand mon mari a fait un infarctus*, rapporte Mme Danièle M., trente ans, femme de marin, *il a été transporté à l'hôpital Begin* (Saint-Mandé). *Demeurant dans le Vaucluse, je n'avais aucune relation à Paris. J'ai atterri dans un hôtel minable, j'étais très déprimée. Au Rosier-Rouge, j'ai pu discuter avec d'autres personnes du cas de mon mari et j'ai relativisé les choses.* »

Marie-Madeleine D. paraît plus angoissée. Son mari est malade des poumons. Il va subir un examen radiologique *spécialisé*, un *scanner* : « *Je vais le voir à l'hôpital Percy (Clamart) et je fais une partie du trajet à pied, pour me calmer les nerfs* », dit-elle.

Le soir, au Rosier-Rouge, le téléphone ne cesse de retentir : les chambres n'ont pas de combiné téléphonique particulier pour que « *les pensionnaires ne soient pas tentés d'attendre des communications téléphoniques dans leur chambre*, remarque Marcel Meslin, le directeur du foyer, *il est préférable qu'ils gardent un peu une vie communautaire* ». Faisant preuve d'un dévouement peu commun, M. Meslin assure une permanence vingt-quatre heures sur vingt-quatre et n'hésite pas à accompagner les familles dans les hôpitaux lors d'un décès.

L'aspect financier n'est pas négligeable pour les familles modestes ; le prix du séjour au Rosier-Rouge est le moins cher de toutes les structures d'accueil. Dans le cadre des prestations de l'Action sanitaire et sociale, la Sécurité sociale accorde une participation financière de 40 % des dépenses. De plus, depuis 1980, la Mutualité sociale agricole subventionne le foyer pour ses ressortissants. Le Secours catholique, pour sa part, supporte 10 % des frais de fonctionnement.

La résidence Magendie

Moins familiale, mais plus moderne, la résidence Magendie se cache au coin d'une petite rue, près *du boulevard Arago. Une formule* de logement qui tient autant du foyer d'hébergement que de l'hôtel deux étoiles. Ici sont admis, outre les familles d'hospitalisés, les patients qui subissent des traitements hospitaliers en externe, *mais* également, surprise, des touristes de passage.

Le fonctionnement un peu particulier de cette résidence tient à la multiplicité des organismes qui ont pris part à sa création : les Villages-Vacances-Familles (V.V.F.), la Caisse nationale d'allocations familiales, l'Union nationale des associations familiales et l'Assistance publique. Ici, la capacité d'accueil est de 170 lits dont la moitié seulement sont réservés aux malades et à leurs familles. Les chambres, avec téléphone et salle de bains particulière, coûtent 44 F, 67 F ou 84 francs en fonction du niveau d'imposition.

A Magendie, l'immeuble de six étages s'ouvre sur un vaste hall où les résidents discutent sur des canapés disposés en rotonde. Si la résidence est plus confortable que le foyer de Vanves, les relations entre les pensionnaires sont plus distantes : « *La structure hôtelière permet de rester indépendant* remarque Mme Villedieu, la directrice. *Ici les résidents peuvent sortir dans Paris et se distraire.* » En effet, un veilleur de nuit fait une permanence et les horaires sont très souples. Lorsqu'un malade traité en consultation externe à l'hôpital voit son état de santé se détériorer, un médecin extérieur à la résidence est appelé à son chevet, *et si c'est nécessaire*, il retourne se faire hospitaliser.

« *Les malades ne devraient pas rester en ghetto dans les hôpitaux, leur moral s'en trouve affecté* », ajoute Mme Villedieu. Si la formule d'un hôpital réservé aux investigations cliniques et aux traitements, combinée avec une structure d'hébergement externe, est séduisante, elle suppose que le malade ou sa famille n'ait pas à effectuer des transports longs et fatigants. A Magendie et au Rosier-Rouge, les demandes d'admission augmentent chaque année. Ces deux foyers ne peuvent desservir l'ensemble des *hôpitaux parisiens et*, particulièrement, ceux de la ceinture du nord de Paris.

CLAIRE SQUIRES.

A Paris

Les principaux établissements d'accueil pour les familles dans la région parisienne sont :

- **Le Rosier Rouge, 16, avenue du Général-de-Gaulle, 92170 Vanves. Tél. : (1) 645-61-94.**
- **La résidence Magendie, 2 et 4, rue Magendie, 75013 Paris. Tél. : (1) 336-13-61.**
- **La Croisée, 38, rue Laborde, 75008 Paris. Tél. : (1) 522-25-23.**
- **Le Relais hospitalier, 8, rue de la Tour, Malakoff. Tél. : (1) 735-36-71.**

A PARTIR D'ÉTUDES STATISTIQUES

Une équipe lyonnaise a mis en évidence les risques tératogènes d'un médicament anti-épileptique

UNE équipe lyonnaise de l'Institut européen des génomutations a mis en évidence un élément tératogène humain grâce à un système de surveillance des malformations. Depuis 1976, cet institut recense — grâce à la collaboration bénévole de nombreux praticiens, notamment pédiatres et obstétriciens — *toutes les malformations* constatées à la naissance dans la région Rhône-Alpes. Dix mille dossiers ont été constitués. Un fichier très riche et unique en France. En août 1982, le docteur Elisabeth Robert a pu ainsi établir une corrélation « *statistiquement certaine* » entre la prise d'acide valproïque par une mère épileptique au début de sa grossesse et la survenue d'une mal*formation très grave : le spina*-bifida (défaut de fermeture de l'axe vertébral).

Cette malformation, moins fréquente en France que dans les pays anglo-saxons, survient dans notre pays avec une incidence moyenne de quatre cas pour dix mille naissances. La prise par la mère d'acide valproïque ferait passer le risque à plus de 1 %. En termes de science génétique, cette augmentation des risques est parti*culièrement importante. Sur cent* quatre-vingts cas de spina-bifida recensés dans la région entre 1976 et 1982, dix cas concernaient des mères épileptiques qui avaient subi au début de leur grossesse un traitement à base d'acide valproïque. Ce médicament, très efficace *contre l'épilepsie*, est largement diffusé. La Food and Drug Administration, chargée aux États-Unis du contrôle des médicaments, a, après enquête à Lyon, confirmé l'augmentation des risques de spina-bifida pour les femmes enceintes sous traitement. En France, comme dans les pays occidentaux où le produit est commercialisé, des « recommandations » ont été envoyées à tous les prescripteurs.

Le docteur Elisabeth Robert pense qu'il faudrait « *essayer d'éviter la prescription de ce produit chez les femmes traitées pour épilepsie en période d'activité génitale* ». A défaut, une stricte surveillance prénatale (échographie, amniocentèse) peut permettre le dépistage du spina-bifida sur des femmes « à risques ». L'information des prescripteurs a déjà permis de pratiquer deux interruptions thérapeutiques de grossesse chez deux femmes — l'une en Norvège, en novembre 1982, l'autre à Lyon, en août dernier — traitées par l'acide valproïque.

On estime que deux mille femmes épileptiques accouchent chaque année en France. Parmi elles, quatre cents sont traitées à l'aide de ce médicament.

CLAUDE RÉGENT.

[La corrélation *statistique* mise en évidence entre la consommation d'acide valproïque et des malformations néonatales établie par l'Institut européen des génomutations, a fait l'objet de plusieurs publications dans la presse médicale française et étrangère, ainsi que d'une mise au point de la commission nationale de pharmacovigilance. Elle pose, au-delà des problèmes statistiques, la difficile question du calcul « risque-bénéfice ». Quel risque prendre : celui d'une malformation fœtale ou celui d'une crise épileptique chez une femme enceinte, crise préjudiciable à la future mère mais aussi à *l'enfant* qu'elle porte ?

On assure au laboratoire Labaz — fabricant du médicament — que, en dépit d'une surveillance attentive, ce produit, commercialisé depuis 1967, n'avait jamais été soupçonné de propriétés tératogènes. Une étude prospective est actuellement mise en place. Si les chiffres lyonnais se confirment, ils viendront une nouvelle fois démontrer l'absolue nécessité d'une surveillance pharmacologique de qualité qui, de toute évidence, ne peut être laissée à la seule initiative du fabricant. — J.-Y. N.]

Témoignage

Pourquoi chasse-t-on les parents de l'hôpital ?

VOUS avez publié récemment (*le Monde* du 5 octobre 1983) un article sur la présence des parents auprès des enfants hospitalisés. J'avais cru comprendre que les mentalités changeaient... Or voici mon témoignage à ce sujet :

— Novembre 1972 : mon fils de six ans et demi est hospitalisé d'urgence pour une myocardite à l'hôpital de Bicêtre. Pendant huit jours, il est entre la vie et la mort : chaque soir, à 20 heures, mon mari et moi-même sommes « chassés » de sa chambre, la réglementation des visites étant alors très stricte. Je vous laisse imaginer notre angoisse chaque nuit. Mon fils n'est pas mort à l'hôpital, mais chez moi, deux mois après (février 1973).

— Octobre 1983 : mon troisième enfant, un petit garçon de cinq ans et demi, est hospitalisé d'urgence *pour un bras cassé* à l'hôpital Necker-Enfants malades. Le contexte est moins dramatique, mais étant donné ce que nous avions vécu en 1972-1973, j'insiste pour rester auprès de lui la nuit. La surveillante de nuit m'y autorise. Le lendemain matin, la surveillante de jour me voit et me fait « chasser » de la chambre d'une façon odieuse au moment de l'arrivée des médecins auprès de mon fils. J'insiste à nouveau pour rester la deuxième nuit : autorisation donnée par la surveillante de nuit, mais elle me demande de partir à 6 heures du matin pour que la surveillante de jour ne me voie pas !

Voici mon témoignage. Je crois qu'il se passe de commentaires. La seule précision que je pourrais ajouter est que les enfants ne sont absolument pas surveillés la nuit. L'infirmière est seule pour quinze à vingt enfants, qui sont tous, dans ce service, immobilisés par les plâtres, membres en traction, etc. Comme on ne peut pas les surveiller, on les attache par des sangles sur les lits (car *même* les tout-petits couchent dans des lits d'adultes sans protection sur les côtés) !

Il est sûr que, comme me l'a dit la surveillante de jour avec qui j'ai eu une vive discussion, l'humanisation des hôpitaux d'enfants passe par une modification du statut du personnel : il faut plus d'une infirmière pour surveiller vingt enfants la nuit. Mais alors pourquoi chasse-t-on les parents la nuit, alors qu'ils peuvent épargner du travail aux infirmières ?

MICHÈLE FISCHER.
(Paris).

EN GRANDE-BRETAGNE

Une nouvelle hypothèse sur l'origine du SIDA

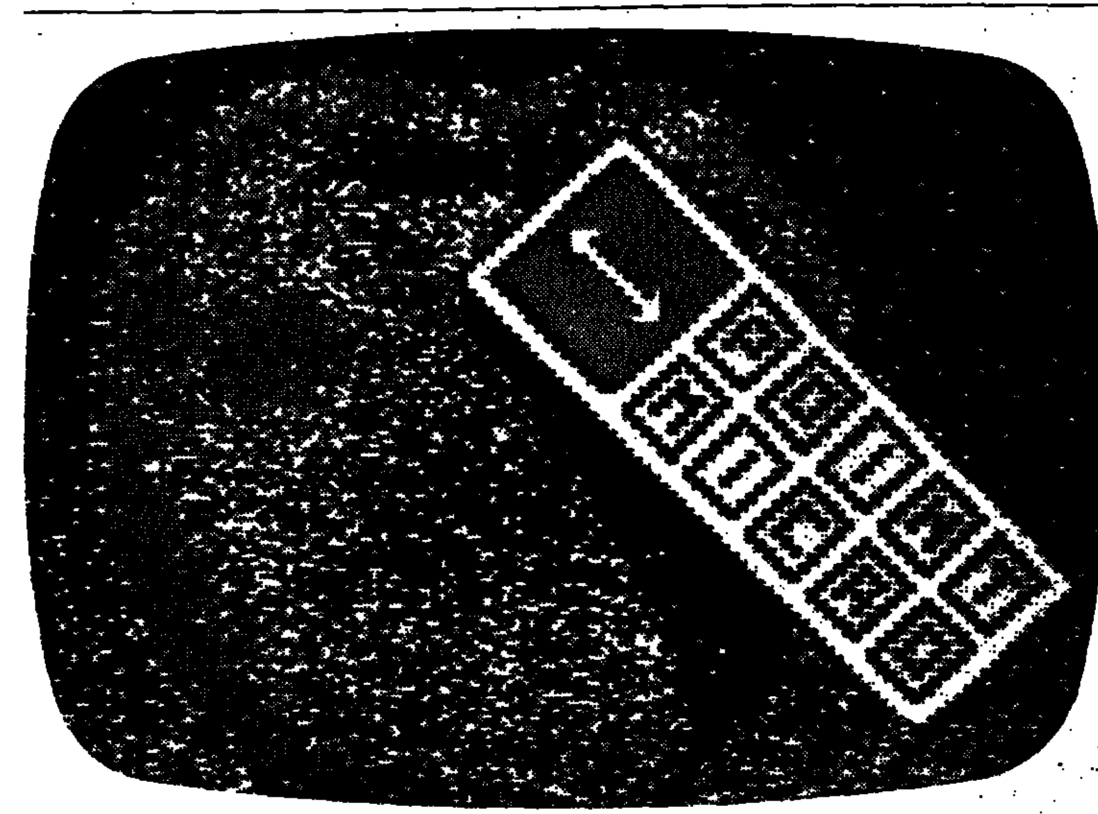
UNE équipe médicale du National Institute of Health publie, dans le prochain numéro du *New England Journal of Medicine*, le résultat de recherches menées sur des malades atteints d'un syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA). Les chercheurs américains révèlent avoir isolé, dans le sang de plusieurs malades atteints de cette affection, un champignon microscopique. Ce champignon, indiquent-ils, présente une certaine analogie avec la cycloasporine, un autre champignon découvert il y a plusieurs années de manière fortuite et dont on utilise aujourd'hui en thérapeutique les propriétés immunosuppressives (*le Monde* du 12 octobre).

On pourrait, au vu de tels résultats, avancer une nouvelle hypothèse sur l'origine du SIDA : cette maladie pourrait être une infection fongique, transmissible, dont les principaux symptômes (abaissement des défenses immunitaires de l'organisme, entre autres) ne seraient que la conséquence directe de la présence de l'agent pathogène. Cette nouvelle piste, en l'état actuel des *données, apparaît, bien que séduisante*, encore fort hasardeuse.

Ce n'est pas la première fois qu'une corrélation est établie entre le SIDA et la présence d'un agent pathogène dans l'organisme des *malades. Or il est fort difficile* de faire la part entre une infection causale et une « *infection opportuniste* », conséquence et non cause *première de la maladie*. C'est ainsi que depuis deux ans plusieurs agents, suspects au départ, ont en *définitive été écartés. Les* propriétés immunosuppressives du champignon aujourd'hui isolé apportent néanmoins un argument encore inédit.

Pour l'heure, les chercheurs américains *supposent que le champignon* qu'ils ont identifié — qui n'a pas été retrouvé chez tous les malades étudiés — pourrait être soit une cause directe du SIDA, soit un agent secondaire entretenant le déficit immunitaire des malades. Aux Etats-Unis, on recense aujourd'hui plus de deux mille cinq cents cas de SIDA, une affection déjà responsable de mille cinquante décès, mais dont le degré de contagiosité semble, comme vient de le rappeler l'Organisation mondiale de la santé, particulièrement faible.

J.-Y. N.



هكذا من الأصل

...AGIQUES

...et furieux

Le Monde

culture

CINÉMA

« La tragédie de Carmen », de Peter Brook

(Suite de la première page.)

Ce qu'a été le tournage, dans le genre délices ambiguës des épreuves au concours du Conservatoire ? Scène après scène, les trois chanteuses interprétant Carmen, les trois titulaires du rôle d'Escamillo s'attendaient. Les Don José et les Micaëla n'étaient que deux. Les mêmes comédiens chargés des trois rôles secondaires, parlés, entraient, eux, à toutes les « prises ». Songeons : Hélène Delavault derrière une porte, le temps que Zehava Gal en finisse avec l'air de la Seguedilla, après avoir elle-même patienté tandis qu'Eva Saurova, dans la même séquence, donnait le meilleur d'elle. Idem pour les toréadors : des apparitions à la queue leu leu. Le théâtre des Bouffes-du-Nord, où tout a été filmé l'espace de cinq semaines, fut littéralement transformé en arène — plus qu'en studio. Une telle méthode, ce travail à la chaîne, permettait à Peter Brook et au directeur de la photographie, — collaborateur et ami de Bergman, — de conserver un œil égal, car Dieu sait si le regard dépend de l'humeur du jour.

Ainsi les éclairages étaient-ils réglés une fois pour trois — lumière dorée très chaude, césures d'ombres, puis le clair, le noir, puis l'opacité mortelle. Enfin, les décors n'avaient pas à être manipulés à trois reprises — les importantes installations en matériaux bruts, vues frontalement le plus souvent, sont signées Georges Wakhevitch. La prison et la taverne sont d'un western naturaliste, la cabane dans la forêt suggère *le Bois de bouleaux* d'un Wajda qui croirait aux sorcières, tandis que la coulisse de la plaza de toros a été bourrée de tous les cierges, miroirs et colifichets de la catholicité andalouse. On est très loin de la nudité simplissime du spectacle. Demeurent toutefois l'invraisemblance théâtrale et cette convention : le sable des Bouffes-du-Nord, carcasse magnifique ici magnifiée. Les héros sont ramenés vers ce sol sablonneux, comme s'ils étaient aspirés vers le bas, en contradiction désespérée avec l'essence de la musique, sa dynamique montante : tragédie, cabalistique.

A la jumelle

Cette entreprise de multiplication du triple miracle de départ est fascinante. Peter Brook avance qu'il aurait été *« injuste »* — vu l'aventure collective — de choisir pour le film une chanteuse plus qu'une autre. Il pousse à l'extrême sa logique, ce pari : les vedettes étaient sélectionnées à un tel niveau de qualité que toute velléité de comparaison devenait absurde. Mais c'était vrai au théâtre : le rôle principal paraissait « ouvert », comme si toutes les femmes avaient pu être Carmen. Dans aucune des hypothèses, le public ne s'est senti frustré.

Au cinéma c'est autre chose. La présence en scène a peu à voir avec la photogénie. Brook l'affirme : *« Aucun des longs métrages n'est meilleur que l'autre. Ils ont seulement des personnalités différentes. »* Certes les individualités, diverses, n'ont pas été « écrasées ». Mais on n'écrase pas, non plus, la subjectivité du réalisateur. Pour finir, la liberté, à la fois moindre et plus grande, laissée au spectateur n'est plus d'être pris dans une cérémonie vivante, avec des voix fragiles ; le spectateur de cinéma est une sorte de voyeur, muni de jumelles, exigeant, regardant. Brook, qui, déjà au théâtre, s'était adonné au jeu des partenaires interversibles tient à dire qu'il ne met pas ses interprètes en balance, qu'il ne jauge ni ne juge. Au bout du compte, les virtuoses ont eu à se livrer à une expérimentation étrange, sinon perverse. Ils, elles, ont offert leur visages à des gros plans bergmaniens, ont accepté que soient fixées, dans les mêmes situations cruciales, leurs manières intimes de bouger, de respirer, leurs inventions proprement dramatiques parfois trop appuyées. Aucun, visiblement, n'a reçu d'entraînement à ce métier-là, le cinéma.

Ces films devraient avoir pour titres respectifs : *Prénom Hélène, Prénom Zehava, Prénom Eva.* Jeu de cartes où les trois superstitieuses déesses de la fatalité se retrouvent toujours avec le même valet, Lillas Pastia : Alain Maratrat, tavernier shakespearien, surpasse les meilleurs Leporello. Elles ont aussi un commun mari très insolite (l'acteur Tapa Sudana, chargé de figurer Garcia, le fugace gitan, est en effet originaire de Java). Les Escamillo (les rois ?) sont les rares amants à ne pas devoir adorer successivement deux, ou les trois des Carmen. Le premier est oubliable, le second est un rouquin non plausible, le troisième, plus gominé, plus svelte que nature, est idéal. Les dames rivales, les Micaela, sont d'un côté Agnès Host, potelée, naturelle, et, à deux reprises, Véronique Dietschy, moins candide (intelligence intérieure et beauté énigmatique). Des deux don José, nous avons préféré le plus petit : Laurence Dale, un artiste bouleversant.

Mais serions-nous pas à la Tribune des critiques de disques ? En réalité, parmi les Carmen, la plus parfaite musicalement est la moins authentique cinématographiquement. Il s'agit de Zehava Gal : ténébreuse, elle se veut tellement contenue, hors d'atteinte, que pas une seule fois elle n'esquisse un sourire, comme si Carmen était une calculatrice froide, abstraite. Hélène Delavault, c'est le contraire : une gaieté enfantine, sauvageonne. Son insolence impétueuse, son charme, subjuguent, du moins dans la partie de la séduction ; quand viennent les drames, elle se fige, mal à l'aise, moins convaincante. La plus forte à nos yeux restera Saurova, femme-femme, plus mûre et plus sûre de son épaisseur, jouant un jeu homogène et juste, de bout en bout, elle qui, sur scène, n'avait pas tout à fait la tessiture requise par Bizet.

Aucune n'a la même façon de porter ses habits, ni le même style pour fumer une cigarette, lancer une fleur ou une œillade, déverser un sac de bijoux volés, caresser les objets, tourner le dos, approcher les hommes ou les congédier. Et si elles se font embrasser, les fondus au noir respectifs ont été conçus comme trois « cas », tant et si bien que, dans les trois combinaisons, les baisers n'ont rien d'identique.

D'Hollywood chromo au nô japonais... la corrida se réduit — apothéose stylisée au son des timbales — à quelques traces de pas sur un sable soudain ensoleillé, à la violence tropicalement abrupte d'un gros plan sur les pans scintillants de l'habit du maestro. La prémonition du crime tient à une silhouette invisible dans l'ombre d'un pilier. Don José perd tout : il n'y aura pas de recommencement, ni de départ sous d'autres cieux. L'Amérique n'existe pas. Pire qu'en plein Séville en 1832, du dernier balcon des Bouffes-du-Nord (paradis ou poulailler) on assiste en plongée à la mise à mort de Carmen, rituel antique — comme si l'amour fou existait encore. Lulu, Salomé, Carmen. Chacune des Carmen, même au cinéma, a sa manière unique de tomber sous le coup de poignard, à cet endroit où les trois, sous des hardes, sont apparues seules dans la musique de l'alto.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Sortie le 2 novembre.

MUSIQUE

GIOVANNA MARINI ET SON ÉCOLE AUX BOUFFES-DU-NORD

L'engagement des amateurs

Pour les amateurs d'opéra, même peu exigeants, *le Cadeau de l'Empereur*, opératorio pour fanfare, voix naturelles et percussions de Giovanna Marini, *joué et chanté* par les membres de l'École populaire de musique du Testaccio de Rome, pourrait bien être le plus mauvais spectacle lyrique qu'on ait jamais présenté sur une scène parisienne. Selon les critères esthétiques habituels, l'invention musicale est d'une indigence confondante et les voix *détestables* : c'est de l'amateurisme devenu professionnel à force de persévérance.

Mais tout est là, justement, et dans la mesure où les bons amateurs ont sur beaucoup de gens du métier l'avantage sensible de se donner plus complètement à ce qu'ils font, la musique y gagne en force communicative ce qu'elle perd en raffinement. Si étranger qu'on puisse être à cette esthétique anti-culturelle, on ne saurait rester indifférent à l'engagement manifeste des protagonistes, à la charge expressive des chœurs par moments ou de certains accents des solistes.

C'est à cela, visiblement, que le public est sensible, plus qu'aux clins d'œil de Giovanna Marini, qui, tout en dirigeant, commente ironiquement la « cuisine » musicale, car les plaisanteries sur le chromatisme ou sur les diverses façons de battre une mesure à cinq temps ne peuvent faire sourire que des musiciens. La dimension parodique (même si elle n'est pas exclusive), étant plus aisément saisissable, finit par l'emporter cependant, car comment expliquer autrement que les âpres dissonances d'un fragment authentique du répertoire populaire italien, donné en *bis*, aient déclenché des rires et qu'un chœur de Verdi (second *« bis »*), chanté avec plus de conviction qu'il n'est d'usage *dans les théâtres*, ait été pris également pour une plaisanterie ?

Peut-être le principe même d'écrire, dans la descendance du *Beggar's Opera* ou de *l'Opéra de Quat'sous*, une manière d'opéra — genre conventionnel par excellence — pour des chanteurs qui ne cultivent pas leurs voix dans ce sens, est-il d'avance condamné aux malentendus ou à la récupération. Giovanna Marini et les membres de l'École populaire de musique du Testaccio valent mieux que cela, et l'ont fait savoir, par ailleurs, depuis plusieurs années.

GÉRARD CONDÉ.

★ Théâtre des Bouffes-du-Nord, jusqu'au 20 novembre, à 20 h 30, du mardi au samedi. Le dimanche à 17 heures.

EXPOSITION

Jean Effel affranchi

Jean Effel bravera toujours l'indifférence, et sa gentillesse survivra à la férocité de ses successeurs humoristes. Pas seulement sous les couleurs du timbre-poste émis par les P.T.T., et dont il avait dessiné la maquette en 1982, quelques mois avant sa mort : une Marianne en bonnet rouge léchant une enveloppe. La malicieuse tendresse d'une *Création du monde* traduite en quinze langues y apparaît une fois de plus, comme elle baigne les quelque deux cent-soixante œuvres exposées au Musée de la poste, en hommage à l'artiste disparu.

C'est en effet une Genèse, revue et corrigée avec une impertinence adorable (à la lettre) qui a, en bonne part, guidé le choix de Mme Effel, l'éternelle marguerite des dix-sept mille dessins exécutés et publiés en près d'un demi-siècle. Dessins originaux, lithographies, en formats pas encore réduits pour les mises en page de la presse, vivement coloriés, d'une impeccable sûreté de trait, sans bavures. Ils sont répartis par thèmes mais déjà Jean Effel s'en était chargé dans les étapes successives de la *Création du monde*, de celle des plantes, des animaux, de l'homme (seize lithos en couleurs), rudes journées pour un Bon Dieu en barbe et robe blanche, secondé par ses anges ingénus — *« Quand je rencontre Jean Effel, je l'examine attentivement afin de savoir s'il ne cache pas des ailes repliées sous son veston »*, disait René Clair, — aux prises avec un Diable sarcastique.

Le paradis terrestre vu par un mécréant

Pour cet hommage, on a eu raison de largement puiser dans *le Roman d'Adam et Ève*, pastorale d'une fraîcheur miraculeuse. Tout est miraculeux dans ce Paradis terrestre recréé par un mécréant, un laïque intégral (voyez ses affiches pour la quinzaine de l'école publique, dans cet Eden cocasse et enchanté, où vont croître et multiplier des bêtes d'une vérité surprenante). Tout est vrai, sous le crayon et la plume de Jean Effel, tout est ressemblant à un degré supérieur. On ne pense pas seulement aux portraits qui ne sont pas des charges, de Gérard Philipe, de Georges Brassens, de Charles Trenet, de Coco Chanel. Quant aux dessins politiques, qui ont pu infléchir peu ou prou le cours de l'histoire, ils ne sont là qu'à titre d'échantillons.

Polémiques ou farfelus, illustrant le calendrier républicain ou les provinces françaises, à la fois sincèrement et faussement naïfs, tous fourmillent de trouvailles sans cesse renouvelées et cette intarissable invention concerne, plus encore que les images, les légendes dont elles font partie intégrante. Leur comique naît de la rencontre anachronique d'éléments d'une apparente simplicité et par surcroît des résurgences d'une immense culture. Les auteurs, anciens et modernes, il les cite trop souvent, avec le sourire, pour ne pas s'en être imprégné.

Jean Effel avait beau se prendre *« pour un journaliste parfaitement au courant de sa mission »* et non pour un artiste, son œuvre démontre qu'il était l'un et l'autre. Et lorsque, dans un grand élan de modestie il la proclamait *« tout à fait anti-poétique, antilittéraire et anti-artistique »*, il se trompait avec une lourdeur d'éléphant. C'est sa poésie qui la nimbe, la sauve et l'éternise, sa poésie dont un des meilleurs exemples est *« le premier, le plus timide baiser »* donné par l'ombre d'Adam au reflet d'Ève dans l'eau.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée de la poste, galerie du Messager, 34, boulevard de Vaugirard. Jusqu'au 26 novembre. Les dessins d'Effel seront par la suite définitivement installés au Musée de Saint-Denis.

NOTES

Théâtre

Labiche à l'Eldorado

Un papa rangé veut marier son grand fils. Il vient le lui dire chez lui, avec la fiancée sous le bras, c'est plus sûr. Pendant que les deux jeunes, dans le salon, se font des yeux ronds, le papa avise une grande jupe de femme, coincée dans la porte qui conduit à la chambre. Armé d'un couteau à découper le rôti, il coupe toute la soie qui dépasse.

Le mariage accompli, tout le monde se retrouve chez un quidam pas banal qui se fait loger et ravitailler par les habitants du village sous le prétexte qu'il est l'ami intime, l'ami d'enfance, d'un ministre : il lui écrira, il obtient de lui ce qu'il veut.

La première partie du spectacle, *le don Juan de la Creuse*, est drôle, car Eugène Labiche garde une vraie fraîcheur, et les comédiens Marc Dudicourt, Christiane Minazzoli, Jean-Pierre Darras, Daniel Ceccaldi, Jean Parédès et leurs camarades, sont rapides, précis.

MICHEL COURNOT.

★ Eldorado, 20 h 30.

Père perdu

Bernard Bloch et Jean-Paul Wenzel, en 1982, traversèrent bien des villes avant d'atteindre Mannheim, le terme de leur quête. Une fois leurs carnets de bord retravaillés (une matière en or) les voyageurs ont entrepris la réalisation de *Vater Land*, un spectacle avec dix acteurs, quatre musiciens, un violoncelle ambulant.

Tirée essentiellement du récit de Wenzel (à la recherche de son père), la pièce s'appelle en français *le Pays de nos pères*. Car les auteurs metteurs en scène sont tous deux fils d'Allemands. L'un est né dans une famille juive ayant tôt fui le nazisme, l'autre d'une mère française qui avait épousé en 1944 un déserteur de la Wermacht ; celui-ci disparut de Saint-Étienne en 1953.

Ici Jean-Paul devient Jean, narrateur qui assiste au destin d'un « boche » reparti chez lui. Une intrigue se superpose au jeu de piste autobiographique : de traques parallèles en images de la nation vaincue à son tour occupée, ce n'est plus qu'un flash-back (soigneux, ambitieux) sur l'Allemagne clochardisée des années 1945 à 1948. Gommées, les impressions des deux amis en leur voyage initiatique... comme s'ils avaient craint le trop personnel.

L'histoire finit où elle aurait pu commencer et le rock électro-illustratif des instrumentistes juchés sur le faîte d'une bâtisse en parpaings noirâtres n'allège rien. Au long de ce « déjà vu » chez l'oncle Brecht, ou dans les documentaires historiques, même Andrée Tainsy (rescapée hagarde traînant la patte sur le plateau gris rugueux) semble être en retard de trente-sept ans. — M. L.-B.

★ Théâtre de la Tempête, Cartoucherie 20 h 30.

Un petit cochon à Mogador

Au Théâtre Mogador, où se continuent les représentations de *Cyrano*, Jérôme Savary a monté avec le même plaisir, le même soin et le même brio une petite comédie musicale pour enfants imaginée à partir d'un conte de l'Anglais Colin McNaughton : *L'histoire du cochon qui voulait maigrir*.

De cette friandise londonienne qui raconte en une petite heure l'aventure d'un cochon condamné à perdre du poids pour ne pas aller à la boucherie, Savary a fait un spectacle animalier original, ni trop proche de Walt Disney ni trop précieux, un divertissement.

Un orchestre de dix musiciens baptisé les Bananes, un jongleur à bouche, une trapéziste chargée d'illustrer le soleil qui se lève et toute la troupe du Magic Circus animent avec spontanéité un show où le merveilleux ne se transforme pas en sucre d'orge et où il est question avec une certaine truculence, de l'utilité du bien-manger et du bien-vivre.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de Mogador, les mercredis à 14 h et 16 h 30, les samedis et dimanches à 14 h.

Cinéma

Le nouveau Belmondo

Un film avec Belmondo, c'est un Belmondo. Peu importe le titre de l'épisode. Flic ou voyou, Belmondo incarne la virilité triomphante, il est un justicier qui se moque de la légalité et n'écoute que son courage, le fils naturel de Gérard Barray dans *Pardaillan* et de Jean Marais dans ses films de cape et d'épée.

Jean Marais ne se faisait pas doubler dans les duels. Belmondo est son propre cascadeur, et la salle fait « Ah » quand il saute une balustrade et que, d'un même mouvement, d'une pichenette, il écrase à grand bruit la gueule d'un malfrat. Il entraîne les rêves vers les interdits, les putes, les traves, les pédés cuir, les squatts, les camés, les flambeurs, vers ces endroits crapuleux qui fleurent le fait divers. Et les rues chaudes où il roule des mécaniques ne sont pas plus réelles que les châteaux où Jean Marais faisait rêver de luxe, de raffinement, d'amours chevaleresques. Dans son genre, chevaleresque, Belmondo ne l'est pas moins. Mais il titille — du moins ses films, — le racisme élémentaire, et c'est franchement désagréable.

Le dernier Belmondo, réalisé par Jacques Deray, s'appelle *le Marginal*. Son rythme est poussif ; il est fait pour des gens qui pensent vivre dangereusement en jouant au loto. Le scénario est à ce point faible que toute la publicité tourne autour du thème : « Quels sont les tracs qui font le succès des Belmondo ? », Mystère, en effet.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

Le tandem Laloux-Sentier

Daniel Laloux et Jean-Pierre Sentier signent leur film pratiquement dès les premières images : une boule descend à flanc de coteau un chemin zigzzaguant, semble ne s'arrêter une seconde que pour mieux repartir en sens inverse. La mécanique progresse sans faute, clin d'œil au premier film de Sentier, *le Jardinier*. *Un bruit qui court* ne retrouvera plus ce bonheur d'expression immédiate, s'empêtrera toujours un peu plus dans un pesant symbolisme.

Deux Robinson (les auteurs) ont faussé compagnie à la société, aux consignes d'un *big brother* orwellien, le ministère du labeur, qui les a dépêchés dans ce bout du monde pour produire des camemberts. Ils fabriquent les boîtes avec des copeaux, mais reçoivent une chèvre en guise de vache des autorités compétentes. Ils s'habillent tout de blanc, grands prêtres d'un rituel absurde. Ils résistent, au sens immédiatement physique.

Un simple court métrage aurait largement suffi à enfoncer le clou. Mais tant d'obstination à célébrer la contre-culture d'un monde qui se déglingue mérite pour le moins un coup de chapeau.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

La réalité du « Grain de sable »

Lointaine postérité de *Hiroshima mon amour*, cri d'angoisse d'une femme déboussolée, *le Grain de sable*, de Pomme Meffre, affirme en mineur, avec une infinie discrétion, l'ambiguïté du destin.

Rien ne serait arrivé à Solange, l'héroïne (Delphine Seyrig), du moins tout aurait été différent, sans un gros coup de pouce du scénario. Caissière à l'Atelier, Solange voit un jour le théâtre fermer. Elle se retrouve à la rue, incapable d'affronter la réalité. Passé le premier moment de surprise, la découverte d'un présent ignoré, elle s'accroche à une lointaine aventure de jeunesse qui n'a plus de sens. Solange ne veut pas tricher. La mort l'attend au bout du chemin, inéluctable.

Pomme Meffre a traité un sujet terrible, sans concession. Elle plaide implicitement pour une autre vie, une autre morale. Jamais un homme cinéaste n'aurait poussé aussi loin l'analyse d'une situation désespérée, quand, le plus naturellement du monde, tout craque. Delphine Seyrig a saisi au vol un rôle en or, dissèque comme une entomologiste les derniers battements d'aile du papillon pris au piège. Sorti un peu à la sauvette, *le Grain de sable* bénéficiera plus tard d'un passage à l'antenne... de FR 3, coproducteur du film, et doit trouver l'écho qu'il mérite.

L. M.

Échanges

Coproductions franco-portugaises

A l'issue de la visite au Portugal de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, plusieurs coproductions sont envisagées dans le domaine de l'audiovisuel. Ainsi, pour la télévision, des projets sont à l'étude concernant l'histoire du Portugal et les problèmes de l'émigration. FR 3 Marseille devrait co-produire un documentaire de fiction sur l'Abbé de Faria. Pour le cinéma, le projet d'adaptation du *Soulier de Satin* par Manuel de Oliveira est attendu.

Une plus grande circulation des livres devrait être favorisée grâce à la suppression d'obstacles douaniers. Le prix d'achat au Portugal des livres édités en France sera réduit de 10%, les éditeurs consentant à une remise exceptionnelle en France : la présence de livres portugais dans les lieux culturels de la communauté lusitanienne sera facilitée, et de meilleures conditions seront assurées à l'enseignement du portugais.

D'autres projets « méditerranéens » plus ambitieux sont à l'étude, associant le Portugal aux initiatives déjà en cours : création d'une université, d'une agence de coopération technique et d'un carrefour de l'information. Cette dernière idée fut lancée récemment à Cogolin (Var), où une centaine de personnalités du monde de l'audiovisuel de France, d'Italie, d'Espagne et du Portugal étaient rassemblées à l'initiative du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Carrefour international de la communication. Une deuxième réunion aura lieu à Barcelone en janvier prochain. — *(Corresp.)*

DERNIÈRES

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CADEAU DE L'EMPEREUR (Giovanna Marini). – Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30.
LES SERPENTS DE PLUIE. – Madeleine (265-07-09), 20 h 45.
LE RITE DU PREMIER SOIR. – Essaïon (278-46-42), 21 h.
HÉRODE LE GRAND. – Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : les Estivants.
PETIT TEP (797-96-06) (L) : Théâtre, 20 h 30 : Clair d'usine.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). – Voir Festival de jazz de Paris.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34). 15 h : « Nuits fabuleuses du Kathakali » (Troupe du Kalamandalam).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30, Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h, Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), 19 h ; 21 h. : le Pélican ; 18 h 30 : Credo.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : l'Autre côté de la lune ; A Lilian Gish.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Resserre ; 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 15 h 30 : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Boun' Femme aux camélias.
ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77), 20 h 30 : Fantaisie mineur.
ESSAION (278-46-42), I, 20 h 30 : A. Violetta.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracula ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau. Petite salle, 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Marguerite et les autres.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 15 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.
SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 h : Ma vedette américaine.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 23 h 30 : Roman-photos pour bonniches en délire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Crocodiles.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Sortilèges.

Mardi 1er novembre

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. 20 h 30 : Savannah Bay ; II. 21 h : les Exilés.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h. : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 18 h 30 : les Mots ; 21 h : la Nuit du 16 janvier.
UNION (246-20-83), 20 h 30, jours pairs : le Chant général ; jours impairs : l'An 2000 n'aura pas lieu.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les concerts

NOTRE-DAME, 17 h 45 : P. Cochereau.
THÉATRE DES CHAMPS- ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre, dir. G. Navarro, sol. P. Domingo.

Les Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Th. Fontaine (874-74-40), 22 h : le Frigo.
Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle 20 h 30, Sortilèges.

Concerts

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 : Une épopée musicale sur le diable (Kagel).

Expositions

Arc (723-61-27), 13 h à 18 h : Leigh-Horba.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 12 h à 20 h : A. et P. Poirier.

FESTIVAL DE JAZZ DE PARIS (783-33-58).

Théâtre Musical de Paris, 20 h 30 : Sun Ra All Stars, Art Blakey, F. Hubbard, A. Shepp, L. Bowie, R. Haynes, J. Gilmore, M. Allenn, R. Workman, D. Moye.

FESTIVAL THÉATRAL DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY (412-85-89)

Enghien, Hall Garnier (412-85-89), à 21 h : Concerto en ré majeur pour une reine.

En région parisienne

Aubervilliers, T.C.A. (833-16-16), 20 h 30 : Émilie ne sera jamais plus cueillie par l'anémone.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Mariage.
Colombes, M.J.C. (788-42-70), 20 h 30 : Dakka Armand Lemal.
Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : les Paravents.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Mardi 1er novembre
19 h, Pattes blanches, de J. Gremillon ; 21 h, Pickpocket, de R. Bresson.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

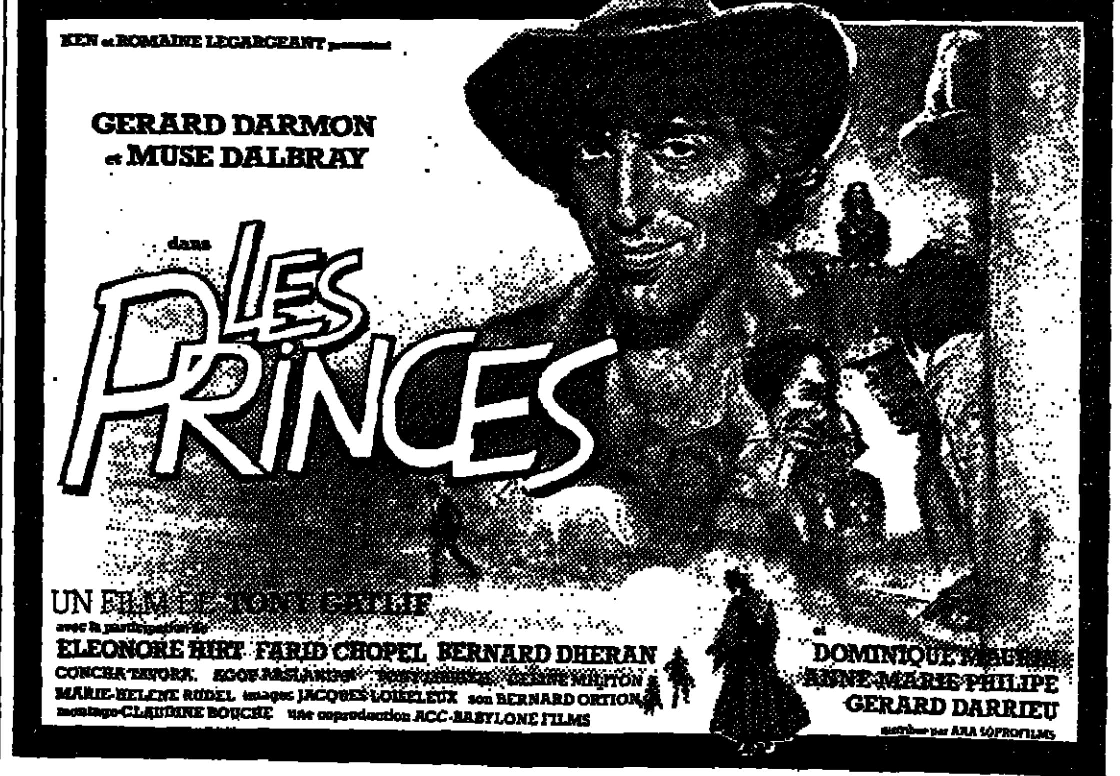
Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'AMIE (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Images, 18e (522-47-94).
L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
ASSIA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (325-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LE BOURREAU DES CŒURS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
BRULER LES PLANCHES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 5e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04).
CHANEL SOLITAIRE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaité Rochechouard, 9e (878-81-77) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paris Ciné 1, 10e (770-21-71).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Movies, 8e (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'ERMITE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE FAUCON (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Acacias, 17e (764-77-83).
LE GÉANT (All., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-93-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Rialto, 19e (607-87-61). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Montparnasse, 6e (329-90-10) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23).
RACKET (A., v.o.) (*) : Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.C.G. Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76). – V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.C.G. Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROSI ET LA GRANDE VILLE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-

LES FILMS NOUVEAUX

LE GRAIN DE SABLE, film français de Pomme Meffre : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).
LE MARGINAL, film français de Jacques Deray : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 2e (354-07-76) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE, film français de Jean-Marie Poiré : Forum-Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-62-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UN BRUIT QUI COURT, film français de Jean-Pierre Sentier et Daniel Laloux : Sant-André-des-Arts, 6e (326-48-18).





SPECTACLES

42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) Paramount City, 8e (562-45-76) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SUPERMAN III (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.).

TENDER MERCIES (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

TONNERRE DE FEU (A., v.f.) ; Arcades, 2e (233-54-58).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

DINO RISI (v.o.) : Studio de la Contrescarpe (325-78-37) : 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 : les Monstres.

HOMMAGE A TOURGUENIEV (v.o.) : Cosmos (544-28-80) : 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. : un Nid de Gentilshommes.

BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand (783-64-66) : 15 h 30 : le 7e Sceau ; 17 h : le Visage.

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action Lafayette (878-80-50) : 16 h 30, 19 h, 21 h 30 : la Rose et la Flèche.

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ITALIE - 1940-1960 - (v.o.) : Olympic Marylin (545-35-38) : 16 h, 18 h 10, 20 h 30, 22 h 30 : le Général Della Rovere.

WOODY ALLEN (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Guerre et Amour.

MARX BROTHERS : Action Écoles, 5e (325-72-07) : Panique à l'hôtel.

PROGRAMME GUY DEBORD - Studio Cujas, 5e (354-89-22) : In girum imus nocte et consumimur igni + court métrage : Réfutation de tous les jugements tant élogieux qu'hostiles qui ont été jusqu'ici portés sur le film « la Société du spectacle ».

FESTIVAL MISOGUCHI (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse (326-58-00) : 16 h 10, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05 : les Contes de la Lune vague après la pluie.

FESTIVAL MOCKY - Républic Cinéma 11e (805-51-33) : 20 h 15 : la Cité de l'indicible peur ; 16 h, 22 h : les Témoins.

STUDIO DES URSULINES, 5e (354-39-19) : 16 h 15, 18 h 30, 21 h : Gertrud.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e, (770-63-40) : Une vie déprimante ; La soupe tiède ; Pluie battante ; Toutes les nuits ; Le facteur Zazar.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opera Night, 2e (296-62-56), 19 h 20, 21 h 30.

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h 15.

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h, 18 h 10.

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 5.

LES MONSTRES ATTAQUENT LA VILLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 20.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 5.

QUERELLE (**) (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

STELLA (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, 0 h 20.

YOL (Tur., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h 30.

COMMUNICATION

AU RASSEMBLEMENT DES SOCIÉTÉS DE JOURNALISTES

Pour des droits reconnus aux équipes rédactionnelles

De notre envoyé spécial

Saint-Emilion (Gironde). — La Fédération française des sociétés de journalistes (F.F.S.J.) se réveille après une léthargie de huit années. Au moment où le gouvernement s'apprête à mettre en chantier une refonte de la législation sur la presse (*le Monde* du 1er novembre), des représentants d'une vingtaine de rédactions de journaux nationaux et régionaux ont voulu que soit entendue la voix de ceux qui font l'information, et dont nul — dirigeants de la presse, pouvoirs publics, partis politiques, Syndicat du Livre — ne paraît décidé à reconnaître la place qui devrait être la leur.

Les journalistes sont-ils des « déçus du socialisme » ? *« Beaucoup ont cru que la gauche allait faire quelque chose ; ils ont aujourd'hui l'impression que le gouvernement est terrorisé à l'idée d'un nouveau statut de la presse »*, a déclaré M. Denis Perier-Daville, ancien président de la société des rédacteurs du *Figaro*. Le programme du parti socialiste comportait une remise en ordre de ce secteur, et l'une des propositions du candidat Mitterrand portait sur l'application de l'ordonnance du 26 août 1944, qui aurait dû empêcher les concentrations abusives de titres. *« Or,* dit M. Paul Parisot, représentant du Syndicat des journalistes français C.F.D.T., *la concentration se poursuit de manière scandaleuse depuis deux ans comme jamais auparavant. »*

Ennemi désigné : M. Robert Hersant, patron de la Socpresse, inculpé (la plainte des syndicats de journalistes date de 1977) sans qu'on sache quand aura lieu le procès ; en attendant, le « J.R. de la presse » (l'expression est de lui) continue son entreprise tentaculaire et étend son empire sur les provinces.

Mais faut-il blâmer seulement les gouvernants ou les partis de la majorité ? L'absence de combativité des journalistes, leurs divisions syndicales, leur individualisme congénital, ont souvent laissé les mains libres aux menées des hommes d'affaires. La profession est démoralisée, désorganisée ; elle n'attend rien. Elle est presque partout considérée comme la « cinquième roue du carrosse » ; ses préoccupations passent après celles qui touchent à la modernisation technique, à la situation des travailleurs des imprimeries, aux stratégies de développement multi-médias...

Une marchandise pas comme les autres

C'est pour combattre cette morosité et devant l'urgence d'une action à entreprendre que les fondateurs de la F.F.S.J. ont voulu mobiliser les énergies. *« Le moment est venu de créer un mouvement,* a déclaré M. Jean Schwoebel, président de la fédération depuis sa fondation en 1967. *Pour bien fonctionner, une démocratie a besoin de citoyens bien informés. Les journalistes jouent aujourd'hui le rôle des instituteurs autrefois. Cela leur confère des devoirs et des droits. Le premier de ces droits doit être celui de pouvoir nous exprimer, en tant que propriétaires moraux de nos journaux. »*

Le combat des sociétés de journalistes — celle du *Monde* est une des toutes premières et a acquis, dès 1951, une participation importante au capital du journal — repose sur quelques idées simples, directement issues de la Résistance, restées sans effet par la suite (1). L'information est un service d'intérêt public, elle ne doit pas dépendre du pouvoir politique ou du pouvoir de l'argent, ce qui engage l'Etat à soutenir les médias (aides de la presse, etc.) ; l'information n'est pas une marchandise comme une autre, ce qui fonde la responsabilité particulière et donc les droits des équipes rédactionnelles ; l'information doit être pluraliste, ce qui devrait conduire à empêcher la constitution de monopoles ou d'empires de presse.

Dans un télégramme adressé au congrès du parti socialiste à Bourg-en-Bresse, la fédération a demandé *« que soit accéléré le processus législatif de vote d'un statut de l'entreprise de presse, dans lequel seraient reconnues la responsabilité des équipes rédactionnelles et leur nécessaire participation aux décisions essentielles concernant l'orientation de la publication ou conditionnant l'avenir de l'entreprise »* ; elle demande aussi que *« les aides publiques soient réservées aux entreprises reconnaissant cette responsabilité et consacrant une partie importante de leur contenu à des informations et des commentaires tendant à éclairer le jugement des citoyens »*.

Cette reconnaissance du rôle des journalistes pourrait être obtenue par diverses mesures : la nomination du rédacteur en chef (ou directeur de la rédaction) d'un journal devrait se faire en concertation avec la rédaction ; un comité de rédaction, associant journalistes élus et responsables hiérarchiques, discuterait des grandes options rédactionnelles (comme au *Monde*) ; les équipes rédactionnelles devraient avoir un droit de regard sur les grandes décisions économiques et financières, les changements de propriétaire, etc. De telles dispositions pourraient inspirer la refonte de l'ordonnance du 26 août 1944 que prépare le gouvernement.

Même si les situations sont différentes selon les rédactions, le « tour de table » auquel on s'est livré à Saint-Emilion a montré que le patronat de la presse semblait peu enclin à accorder des droits nouveaux aux journalistes. Selon la majorité des participants, seul un nouveau texte législatif pourrait faire évoluer la situation. *« Mais il ne suffira pas, il faudra se battre pour le faire appliquer »*, ont remarqué plusieurs journalistes.

Un nouveau ton ? C'est en tout cas l'impression donnée par la réunion qu'avait organisée, parallèlement, la Société civile des journalistes de *Sud-Ouest*, co-organisatrice du congrès de Saint-Emilion, en plein aggiornamento (cette société possède 9,5 % du capital du quotidien bordelais). Là aussi, les rédacteurs se plaignent de ne pas être suffisamment consultés, même pour des questions concernant directement leur travail. Au terme de débats passionnés mais mesurés, ils ont réclamé la mise en chantier d'une « charte rédactionnelle » (2), où seraient définies de grands axes déontologiques et où la société des journalistes serait reconnue comme l'interlocuteur privilégié de la direction. *« Nous faisons notre nuit du 4 août »*, confiait un rédacteur à la fin de la journée. L'exemple aquitain sera-t-il contagieux ?

YVES AGNÈS.

★ La Fédération française des sociétés de journalistes a un nouveau bureau : *président d'honneur,* Jean Schwoebel (*le Monde*) ; *président,* Francis Schwartz (*Sud-Ouest*) ; *vice-présidents,* Jean-Pierre Delacroix (*Libération*) et Thierry Gandillot (*le Nouvel Economiste*) ; *secrétaire général,* Denis Perier-Daville ; *secrétaire général adjoint,* Alain Bernard (*Sud-Ouest*) ; *trésorier,* Jean-Claude Cassenac (*le Télégramme de Brest et de l'Ouest*) ; *membres :* Marie-Ange d'Adler (*le Matin*), Anne Carpentier (*la Feuille*), Jean-Pierre Clerc (*le Monde*), Jean-François Renault (*l'Equipe*).

(1) Sur ces principes, lire notamment *la Presse, le Pouvoir et l'Argent,* Jean Schwoebel, Le Seuil, 1968.

(2) Cette idée a été lancée par le Groupement des rédacteurs en chef de la presse quotidienne régionale.

« SUD-OUEST » PREND LE CONTROLE DE « LA DORDOGNE LIBRE »

(De notre correspondant.)

Limoges. — Le quotidien régional *Sud-Ouest* vient d'acquérir le quotidien départemental du soir, *la Dordogne libre* ainsi que l'imprimerie Joucla, qui en assurait l'impression.

La Dordogne libre est l'un des plus anciens quotidiens de France (il est plus que centenaire, 1876 exactement) et *Sud-Ouest* en était actionnaire minoritaire avec 5 % du capital. Après cette acquisition, la direction de *Sud-Ouest* a annoncé son intention d'assurer la continuité de *la Dordogne libre* dans une totale autonomie.

La IVe Semaine des réalisateurs de télévision

« Existe-t-il un projet culturel pour le service public de la télévision dans la France de 1983? » Cette (bonne) question — qui sera posée notamment à Pascale Breugnot, productrice de l'émission *Psy Show* à Antenne 2, à Serge Moati, directeur général de FR3, à Jean Lallier, responsable des programmes à TF1, et à Daniel Karlin, membre de la Haute Autorité — est le thème de l'un des débats qui animeront *Télévision 83* (1). D'autres sujets seront encore abordés par des personnalités venant d'horizons très différents de l'audiovisuel, comme les conditions de la création de programmes pour les réseaux câblés, l'expérience anglaise de télévision par satellite et l'influence des journaux d'informations télévisés.

Télévision 83 sera aussi l'occasion d'un bilan de la création sur les *petits écrans,* avec la *projection* d'une sélection d'émissions que les organisateurs ont conçu comme une réflexion prospective sur la télévision.

(1) Télévision 83 : du 2 au 7 novembre au Centre Georges-Pompidou, à Paris.

A VOIR

Au cinéma ce soir

On aime bien ce magazine de cinéma, extrêmement construit, soigné et même sophistiqué. On *l'attend toujours avec le même* plaisir, on le suit avec une attention mêlée de crainte : va-t-il tenir le niveau ? Il le tient. Le trio Boujut-Andreu-Ventura parle de cinéma en faisant du cinéma, c'est-à-dire qu'ils ont la manière : une interview n'est jamais réalisée comme ça, on a l'impression d'être dans un film américain. Les sujets s'enchaînent selon un climat, et Claude Ventura, qui concocte l'ensemble, se réserve le droit d'enlever au dernier moment celui dont le ton ou le rythme ne conviendrait pas aux autres. Le sommaire annoncé est donc sujet à surprises.

Michel Boujut, Anne Andreu et Claude Ventura suivent sans s'en faire l'actualité. Ils ont profité ici du festival « L'antiquité du cinéma, le peplum » qui a lieu jusqu'à fin novembre dans le Val-de-Marne pour interroger Riccardo Freda. Drapé dans un peignoir de bain immaculé, filmé dans des bains-douches aux carrelages luisants, le roi du peplum lance des jugements définitifs et très méchants sur quelques-uns des plus grands cinéastes italiens. Comme le personnage ne manque pas d'humour, c'est extrêmement décapant. Michel Boujut, réalisateur de cette *interview acidulée,* a poussé également la porte des quatre grands groupes parlementaires qui siègent à l'Assemblée nationale : le P.S., le R.P.R., l'U.D.F., le P.C... *« Quel cinéma aimez-vous, quels films préférez-vous, et « quels acteurs ? »* C'est que ce ne sont pas tellement les réponses qui étonnent (il n'y a pas de relation mécanique, heureusement, entre les goûts et les options politiques, le R.P.R. adore Costa-Gavras), mais le physique des députés. Pas besoin d'indiquer leur couleur, c'est clair *comme au « Au Théâtre ce soir ».* Il est vrai — ils sont plusieurs à le dire — qu'être un homme politique, c'est être aussi un peu comédien.

S'il y a des tournages qui se font dans le silence, ceux de Jean-Pierre Mocky sont bruyants, brouillons, presque insensés. Claude Ventura a enregistré sept minutes en continu du tournage de *A mort l'arbitre* un vrai petit film comique en soi. Dommage que *« la Lettre d'un cinéaste »* — ce mois-ci Paul Vecchiali — ne soit pas de la même veine. Mais comme on est en fin de magazine, ce n'est pas grave, on peut changer de chaîne.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Cinémas, cinémas », mercredi 2 novembre, A 2, 21 h 55.

Mardi 1er novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Variétés : Formule 1, *Charles Aznavour.*

21 h 40 Concert.
En liaison avec France-Musique.
Le Paradis et la Péri, *de Schumann, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, sous la direction de W. Sawallisch.*

23 h 15 Journal.

20 h 50 Premier film : Alamo.
Film américain de J. Wayne (1960), avec J. Wayne, R. Widmark, L. Harvey, R. Boone, F. Avalon, P. Wayne.
En 1836, des volontaires texans se retranchent dans le fort Alamo, pour arrêter la marche de l'armée mexicaine. Ils y lutteront jusqu'à la mort. Epopée d'une guerre d'indépendance (soutenue par des colons et le gouvernement américains) recréée avec fougue par John Wayne. Passé à la réalisation, il joue aussi le rôle de Davy Crockett.

23 h 40 Journal.

23 h 55 Deuxième film : l'Homme de Monterey.
Film américain de M. V. Wright (1933). Avec J. Wayne, R. Hall, L. Alberni, P. Ford (N.).
En 1848, en Californie, un officier américain est chargé d'amener les grands propriétaires à faire enregistrer leurs terres. Il s'éprend de la fille de l'un d'eux. John Wayne, âgé de vingt-cinq ans et pas encore vedette, est le héros assez pâle d'un western de série B. Un acteur comme lui faisant ses classes avant la gloire, c'est toujours intéressant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : Tous les jours dimanche.
Téléfilm de P. Jallaud. Avec R. Jourdan, F. Meininger.
Marc Morneton, ancien courrier devenu rédacteur en chef d'un journal, est mis à la retraite anticipée à cinquante-sept ans. Commence pour lui la belle vie, la découverte du temps libre.

22 h Débat : La retraite, une nouvelle vie ou le commencement de la fin ?
Avec parmi les invités MM. A. Bergeron, président de l'UNEDIC, le docteur Caloni...

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance : Soirée John Wayne.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. 20 h 40, dessin animé : Bugs Bunny ; 23 h 25, Tex Avery ; 23 h 30, Les réclames de l'époque ; 23 h 40 Les attractions.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Hier au cinéma : Pontcarral, colonel d'empire, film de J. Delannoy.
18 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Déterminisme dans les sciences sociales et dans les sciences de la nature, avec R. Thom et R. Boudon.
21 h 15, Festival Django Reinhardt.
22 h 30 Nuits magnétiques : La permission de minuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert *(été de Carinthie 1983)* : Œuvres de Schmelzer, Castello, Young, Muffat, Froberger, par le London Baroque.
21 h 40, Concert (en simultané avec TF 1) : « le Paradis et la Péri », oratorio de R. Schumann.
23 h 10, Fréquence de nuit ; 23 h 20, Jazz-club.

Mercredi 2 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Magazine : Temps X.
17 h 40 Info-jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 25 Journal.
20 h Football : (Coupe d'Europe) Laval-Austria de Vienne.
21 h 45 (ou 22 h 15) Documentaire : L'Argentine, la défaite des généraux, réal. A. Silvart.
Le réalisateur tente l'impossible : résumer en moins d'une heure l'histoire contemporaine de son pays, l'Argentine. Des images d'actualité, sans aucune continuité, ponctuées d'interviews d'anciens ministres et de syndicalistes. Il reste le sentiment d'avoir survolé cet immense pays.
22 h 45 (ou 23 h 15) Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Cérémonie en hommage aux soldats tués à Beyrouth, en direct des Invalides, en présence de M. François Mitterrand.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
Raid moto Croix du Sud, de J.-D. Gaissean.
14 h 25 Dessins animés
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Def Leppard, Jackson Browne, Daniel Balavoine...
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : L'Ange foudroyé, de B. Férié.
En 1802, Hölderlin séjourne à Bordeaux, où il fut le précepteur des enfants du consul de Hambourg. On ne sait pas grand-chose de cet épisode de la vie du poète, ce qui laisse au réalisateur la possibilité de supposer, d'imaginer. Tout est en nuances, rien de vulgaire. Juste quelques petites longueurs.
21 h 55 Cinéma, cinémas.
Magazine de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
(Lire notre article.)
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 35 Festival d'Aix-en-Provence 1983 : Hippolyte et Aricie, de Jean-Philippe Rameau.
Opéra en cinq actes, mise en scène, décors et costumes de P.-L. Pizzi, chorégraphie de C. Turocy, réalisé par P. Cavassilas.
21 h 55 Journal.
22 h 15 Hippolyte et Aricie (2e partie).

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Le rallye des pharaons, rallye auto-moto.
18 h Mon ami Guignol.
18 h 15 Les Indiens d'Amérique du Nord.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h 16 Informations générales.
19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.

FRANCE-CULTURE

14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : découvrir l'injustice, le mal, la souffrance... Crise capitale pour l'adolescence.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture ; à 15 h 35, les cosmologies (la Mésopotamie) ; à 16 h 10, Science hebdo ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « la Poupée », « le Rite » et « Kaléidoscope », d'A. Wurmser, lues par Christian Alers.
19 h, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Perspectives scientifiques : les différents aspects de l'évolution : l'Asie, avec le professeur J. Garanger.
20 h, Musique française d'aujourd'hui : économie et promotion (Malec, Gaussin).
22 h 30, Nuits magnétiques : futur antérieur... Djuna Barnes.

FRANCE-MUSIQUE

13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Chopin, Albeniz, Messiaen, avec L. Jardon, piano.
14 h 4, Microcosmos : Rubriques habituelles.
17 h 5, Histoire de la musique.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, 25e concours international de guitare.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 35, Concert *(en simultané avec FR 3)* : « Hippolyte et Aricie », opéra de Rameau, par le Monteverdi Choir et l'English Baroque Solists, dir. J.-E. Gardiner, sol. J. Norman, R. Yakar, J. Aler...
23 h 40, Fréquence de nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 1er NOVEMBRE

— *M. Michel Jobert,* ancien ministre du commerce extérieur, est l'invité du « Téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h 30.

ON CASSE UN CHEF-D'ŒUVRE

Le canal du Midi aux mains des modernisateurs

L'histoire du canal du Midi est une fable : construit à la fin du dix-septième siècle, il a été dépassé par la concurrence au début de celui-ci. Or on a commencé à le moderniser – en altérant son caractère – il y a quelques années, au moment où il trouvait auprès des touristes une nouvelle raison d'être. En retard de quelques batailles, il était pourtant adapté aux nouveaux loisirs. Saura-t-on le voir à temps ?

Les écluses doubles sont les plus belles. Vestibule sombre, murailles noires, brillantes d'algues. Un pincement, au seuil, puis une alcôve plus vaste, oblongue. Au fond, un jeu d'orgues ; l'eau, déjà. Elle impose son chemin à travers la porte qui cédera tout à l'heure, en douceur, quand les forces seront égales, la lutte apaisée.

Là-haut, le chien de l'éclusier, profil égyptien sur le mur ensoleillé du pavillon, semble ignorer le drame, les grondements, les débordements qui menacent. Il sait que l'horlogerie des niveaux est réglée, une fois pour toutes, que chacun connaît son rôle : l'exercice des manivelles auquel se livrent l'éclusier et la fragile batelière fait diversion, détourne du mystère essentiel, du théâtre des ingénieurs.

Un canal ne divague pas. Il fait confiance, suit la trace et chemine dans les machines savantes, deux, trois, neuf écluses parfois, entre les haies de platanes et de peupliers, oriflammes dans le paysage ; il longera une autoroute si l'on insiste, entrera volontiers en ville, lui parlera de voyage au lent cours. A ceux de la campagne, honnête messager, il racontera la ville et ses ordonnances, la géométrie, les sols dérobés, les ciels au carré... Echange de forces.

Agent de liaison entre deux mers qui s'ignorent, la Méditerranée et l'océan Atlantique, le canal du Midi était un admirable coup d'audace. Unir le Languedoc au bassin de la Garonne, de Béziers à Toulouse, faire le joint, plus tard, avec la foire de Beaucaire en Provence, c'était l'idée de Pierre-Paul Riquet.

Il écrit en 1662 à Colbert, *« peut-être surpris qu'un homme de gabelle se mêle de nivellement »*, et explique son projet : 240 kilomètres dans un pays apparemment sans eau. Il assure que *« les rivières pourront être facilement détournées de leurs anciens lits et conduites dans le nouveau canal par pente naturelle et de leur propre inclination »*. Et il fait miroiter au roi les revenus qui seront soustraits à l'Espagne si Gibraltar cesse d'être un passage obligé...

Indolence économique

Riquet a prévu de prendre l'eau dans la Montagne noire et de la conduire au seuil de Naurouze, le point haut qui sépare les deux bassins naturels, le bief de partage. Une ville neuve est même imaginée là, autour d'une composition à la gloire du monarque. Elle ne sera pas construite.

Les travaux du canal dureront quatorze ans, avec deux mille hommes à la tâche et des dettes pour les héritiers de Riquet pendant des dizaines d'années. Repris par l'Etat depuis 1902, le canal du Midi a été protégé jusqu'ici par la relative indolence économique des régions qu'il traverse. On n'exploite plus les pastels du Lauraguais, et il y a beau temps que le vin ou les céréales prennent autant la route ou le chemin de fer que la voie d'eau.

Pas de Ruhr ici, pas de charbon ni de pétrole, et pas besoin de Rhin-Rhône, cette autoroute à péniches dont on parle depuis des décennies. Nul n'y songe. Et pourtant, une modernisation menace, à la fois désuète et destructrice. Désuète, car il s'agit de porter à 350 tonnes au mieux, c'est-à-dire au gabarit dit « Freycinet », vieux déjà d'un siècle, la capacité du canal.

Destructrice, car cela suppose d'allonger les écluses elliptiques (une exclusivité !), de démanteler les ouvrages d'art, de les simplifier si elles sont doubles ou triples et de reconstruire bien souvent passerelles et ponts. De faire craquer de partout, en somme, le costume d'époque trop juste aux entournures.

On peut déjà, hélas !, voir le résultat de ces manipulations. A l'écluse d'Aiguevives par exemple, l'arche en brique est démolie ; les plans successifs des différents points de passage ont disparu : un pont droit, raide, enjambe le canal bien haut, flanqué de deux escaliers en colimaçon. Pour faire généreux, on a choisi l'aluminium anodisé pour les garde-corps, claironnants dans le soleil. Les ampelopsis plantés en grande honte sont supposés gommer la maladresse de l'ensemble. Les ingénieurs – et bien des architectes n'auraient pas fait mieux – ont perdu le sens des proportions, le don d'harmonie que leurs ancêtres maniaient à plaisir. Quelques minutes plus tard (à 6 kilomètres/heure, on a le temps de voir), la comparaison s'imposera avec l'écluse du Sanglier, encore intacte.

Inventaire sans suite

A la suite de diverses polémiques, une étude des écluses déjà modifiées et un inventaire des richesses monumentales du parcours ont été demandés par le service de la navigation à un jeune architecte de Nîmes, Jean-Rémi Nègre.

L'objet n'était bien évidemment pas de remettre en cause les travaux (*« si l'on veut que le paysage demeure, il faut que le canal vive »*, admet l'auteur), mais de proposer des solutions constructives moins brutales et de sensibiliser les techniciens de terrain. L'une des conclusions était que les travaux d'allongement des écluses étaient moins gênants et moins visibles à l'amont des ouvrages, car la maçonnerie était reprise en sous-œuvre, et il y avait moins de béton frais.

Reste la question des écluses doubles ou triples (près de la moitié du total), qui sont complètement démolies, dans leurs détails et dans leurs proportions, quand on les simplifie.

Autre exemple : l'écluse ronde d'Agde, véritable rond-point à péniches, a été assez délicatement agrandie sur un tiers de son pourtour... mais elle n'est plus ronde. Enfin, à Fontséranne, on évitera bientôt les sept écluses (quarante-cinq minutes de traversée), classées monuments historiques en 1980, pour emprunter la « pente d'eau » (27 millions de francs) qui va dévier le trafic.

Tous ces travaux sont récents. Après la modernisation, au début des années 70, du canal latéral à la Garonne (de Toulouse à Bordeaux), on a lancé, en 1977, un plan de trois ans pour le canal du Midi (70 millions de francs à la charge de l'Etat et des trois régions concernées). Les mises en garde des associations et des inspecteurs des sites n'ont pas ébranlé les plus hautes autorités de l'Etat, qui se croyaient obligées de faire « quelque chose » pour l'économie locale.

Sur soixante-quatre écluses, vingt-sept ont été transformées pour accueillir des péniches de 40 mètres. En quatre ans, disent les ingénieurs du service de la navigation, qui estiment avoir fait des progrès dans la délicatesse, on peut terminer la trentaine d'écluses anciennes. Pour une somme de 250 millions de francs.

Mais, pour accepter des péniches de 250 à 350 tonnes (le vrai gabarit Freycinet), il faudrait aussi creuser le lit de 40 à 60 centimètres (cette dépense-là n'est pas évaluée), ce qui entraînerait sans doute des travaux annexes de confortement et d'autres altérations du caractère jusqu'ici homogène du site.

Les justifications économiques ne manquent pas. Le service de la navigation brandit le succès du parcours Moissac-Bordeaux (500 000 tonnes par an) pour afficher un trafic possible de 600 000 à 2,5 millions de tonnes par an, là où, entre Sallèle-d'Aude et Bordeaux, il ne passe actuellement que six péniches par semaine.

En fait, la flotte s'est rétrécie, d'elle-même, de moitié depuis quelques années. L'autoroute longe et nargue le canal ; la S.N.C.F. elle-même casse les prix, et la bataille est faussée.

Un monument linéaire

A force de traîner son passé glorieux dans le siècle de la vitesse, le canal du Midi est devenu ce qu'il est, brillamment : un monument historique, un *« ouvrage d'art d'intérêt universel par excellence »*, selon François Beaudouin, conservateur du Musée de la batellerie à Conflans-Sainte-Honorine, qui écrit : *« On peut se demander si la modernisation du canal par une mise au gabarit Freycinet, lui-même dépassé, n'intervient pas trop tard pour y ranimer la batellerie commerciale, et si, en détruisant la valeur historique et esthétique de cet ouvrage d'art unique au monde, elle ne risque pas de faire disparaître la navigation touristique, qui est aujourd'hui la justification la plus solide de son maintien. »*

Sept mille bateaux l'été dernier, des Britanniques et des Nordiques qui rejoignent la Grande Bleue en ignorant Gibraltar ; des compagnies de location (anglaises souvent) qui ont séduit une nouvelle clientèle : treize à Béziers seulement, et la plus importante a cent bateaux... N'est-il pas temps de prendre essentiellement en compte cette autre justification économique du maintien et de l'entretien du canal ? Et de changer de plans ?

On dirait que tout le monde le sent, et que personne n'ose le dire. L'Etat répugne à retirer ouvertement des sommes promises à plus ou moins court terme. Et les élus locaux se voient mal refusant un crédit quel qu'il soit, même si, au fond, ils préféreraient l'utiliser autrement.

L'attitude de Raymond Dugrand, adjoint au maire socialiste de Montpellier et vice-président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, est significative de ce jeu de balançoire que la décentralisation naissante n'a pas encore démodé.

A l'Etat de renoncer, s'il estime que c'est le moment ; ce n'est pas à nous de le demander, dit en substance ce professeur de géographie de l'université de Montpellier. Et M. Boyer, maire de Caraman (Haute-Garonne), vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées, par ailleurs passionné du canal (il préside l'association qui vient de lancer une péniche d'« initiation à l'environnement), défend tout de même la modernisation. *« Le gabarit Freycinet ne changera pas le paysage »*, dit-il.

Si les élus locaux ne peuvent se dégager des faux-semblants qu'impose une certaine démagogie, au moins l'Etat, défenseur des sites, promoteur du tourisme « à la française » et soucieux de ne pas gaspiller des deniers devenus rares, pourrait-il suivre une autre logique (1).

Il ne suffit pas d'embaumer l'histoire et d'expliquer les audaces de Pierre-Paul Riquet dans le somptueux centre qui vient d'ouvrir à Port-Lauraguais, au « confluent » du canal et de l'autoroute ; un vaste bâtiment inspiré des fermes de la région, en partie sur pilotis, conçu par des architectes toulousains et auquel on accède par la terre et par l'eau...

Mais les montages de diapositives et les plans anciens ne remplaceront pas la leçon de géométrie que le canal du Midi nous intime de voir depuis trois cents ans. Modernisation ou massacre ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) La mission du paysage, au ministère de l'urbanisme et du logement, a publié une brochure sur *le Paysage des canaux* qui devrait inspirer une nouvelle politique (*le Monde* du 25 mai 1982).

L'ACTION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE

« Le patrimoine n'est pas une vieillerie mais une chance »

De notre correspondant

Nancy. – C'est dans le cadre prestigieux d'un des membres de l'association, en l'occurrence une immense abbaye du dix-septième siècle, que s'est tenu le 22 octobre le Carrefour interrégional des centres culturels de rencontre à Pont-à-Mousson. L'Association des centres culturels de rencontre regroupe neuf monuments historiques classés (1) qui ne se veulent pas uniquement gardiens, voire rénovateurs de leurs pierres, mais ouverts aux activités de la vie moderne tout en préservant leur dignité.

Des rencontres d'été mais également l'opération « informatique-culture » dans la chartreuse du quatorzième siècle de Villeneuve-lès-Avignon, la rencontre de M. Pierre Mauroy avec les élus lorrains, mais également l'accueil de spectacles décentralisés du Festival mondial du théâtre de Nancy dans l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, une fête de la communication avec la participation des radios locales dans une manufacture franc-comtoise du dix-septième siècle à Arc-et-Senans, une longue série de concerts et de chants grégoriens dans une abbaye du onzième siècle à Fontevraud (Maine-et-Loire), sont autant d'illustrations de la volonté d'animation des centres culturels de rencontre.

« Nous voulons éliminer tout programme qui ne serait conçu que dans l'intérêt d'un milieu étroit de spécialistes ou pour la distraction de quelques-uns, résume M. Dieudonné Mandelkern, président de l'Association des centres culturels de rencontre. *Ce patrimoine monumental n'est pas une vieillerie mais une chance de réconciliation du passé et du monde de demain. »*

Cette volonté d'utiliser des monuments historiques pour servir le temps présent pourra, semble-t-il, s'actualiser encore plus concrètement par la dynamique de la régionalisation qui est en train de se mettre en place. *« La régionalisation est à notre avis l'échelle idéale d'une décentralisation culturelle »*, a dit M. Yves Malecot, président d'honneur du conseil d'administration de l'Association. *« La culture ne doit pas être un supplément d'âme superfétatoire en période de crise, mais un nouveau support socio-économique »*, a fait remarquer, pour sa part, en forme de souhait, M. Alain Marais, directeur régional des affaires culturelles de Lorraine.

J.-L. B.

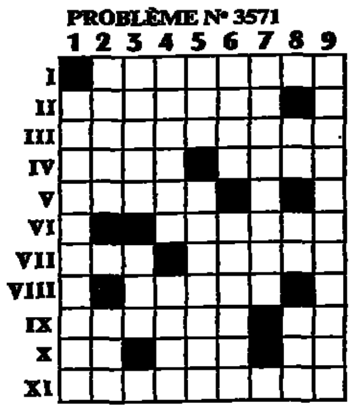
(1) Association des centres culturels de rencontre. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 274-22-22 et 277-30-89.

● *La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur* a décidé de renforcer sa politique d'intervention foncière, au bénéfice des communes et des départements, pour tenter d'enrayer la spéculation. Chaque année, 40 millions de francs sont consacrés à cette action par le conseil régional, que préside M. Michel Pezet (P.S.), et par la commission foncière, présidée par M. Emile Didier, sénateur (gauche démocratique) des Hautes-Alpes. Cinq types de subventions régionales sont prévus : pour la constitution de réserves foncières, d'espaces verts, d'aires de jeux de détente et de loisirs, pour la construction de logements sociaux ou l'acquisition d'exploitations agricoles.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3571



HORIZONTALEMENT

I. Un os dans l'os. — II. Déclaration d'amour peu intime. — III. Condamnée à être mitraillée avant le passage en revue. — IV. N'a pas de prix ou n'en a que trop. Grande surface américaine. — V. Condamne donc à mort. — VI. Sélectionnât en passant. — VII. Personnel ou personnalité. Apparition très remarquée aux Antilles. — VIII. Facilite les promenades en forêt. — IX. Homme d'état irlandais. Symbole de richesse. — X. Préposition. N'est donc pas touché par les encombrements. En Italie. — XI. Hommes de lois.

VERTICALEMENT

1. P.D.G., par exemple. (Pluriel). — 2. S'entendait à une époque où les bacchantes ne se rasaient jamais. Ne veut rien entendre ou ne peut rien répéter. — 3. Autant il peut être chou, autant il peut être mauvais. En Alsace ou en Autriche. — 4. Libéreras donc la place. Domine la flotte après avoir été dominé par la troupe. — 5. « Crème » anglaise. Nous attend au moment de la quarantaine. — 6. Certains s'y drapent dans leur dignité. Peut se faire en deux temps et trois mouvements. — 7. On peut dire qu'il nous en fait voir. — 8. Participe passé. Préfixe. On l'aime pour la vie. — 9. Des farouches défenseurs de la variété.

Solution du problème n° 3570

Horizontalement

I. Sculpteur. — II. Téterelle. — III. El. Ci. UTM. — IV. Tlaloc. Iu. — V. Humanisme. — VI. Ol. NS. Sem. — VII. Sa. Se. — VIII. Cithare. — IX. Orées. Mua. — X. Peu. Poing. — XI. Fleurie.

Verticalement

1. Stéthoscope. — 2. Cellulaire. — 3. Ut. AM. Teuf. — 4. Leclanché. — 5. Prions ! Aspe. — 6. Té. Ci. Or. Ou. — 7. Elu. S.S. Emir. — 8. Ultimes. Uni. — 9. Remue-ménage.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 31 octobre et mardi 1er novembre 1983 :

UN DÉCRET

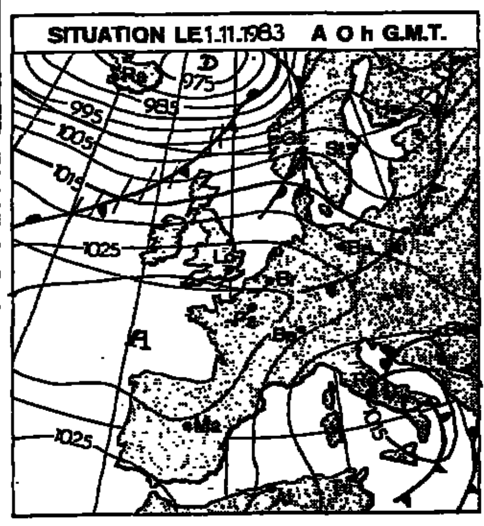
● Du 25 octobre 1983 fixant les modalités du contrôle financier des établissements publics à caractère scientifique et technologique.

UNE DÉCISION

● Autorisant des associations à assurer un service local de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1.11.1983 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2.11.83 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le mardi 1er novembre à 0 heure et le mercredi 2 novembre à minuit.

La France reste sous l'influence de hautes pressions où évolue de l'air océanique très doux mais humide : le baromètre est au beau fixe mais le ciel d'automne est là.

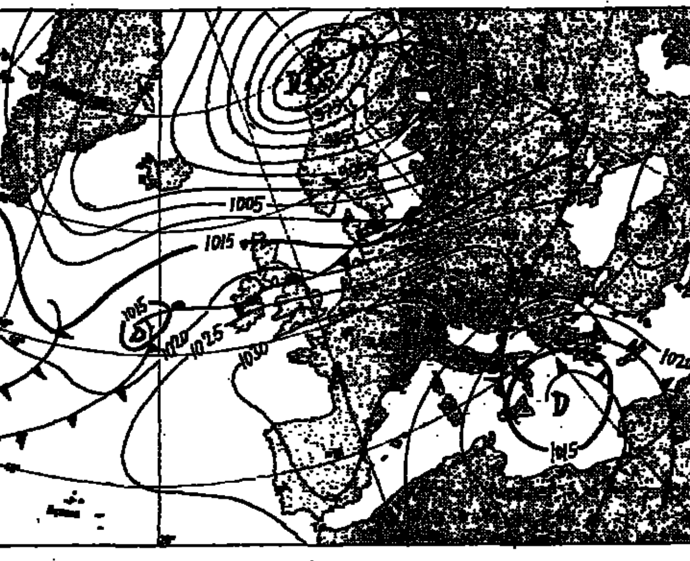
Mercredi. Dans le Dauphiné, le Languedoc-Roussillon, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, c'est du beau temps ensoleillé dès le matin. Mistral et tramontane faibliront et les températures seront agréables : de 7 à 8 degrés le matin et de 20 à 22 degrés l'après-midi.

Partout ailleurs temps gris, maussade *et humide le matin ; en revanche, il fera* remarquablement doux : de 8 à 10 degrés. On observera des brouillards souvent denses, en particulier du Bordelais et des Charentes au Centre, à la Bourgogne, au Lyonnais et aux Vosges. Les formations brumeuses seront parfois tenaces, et ce n'est qu'en fin de matinée qu'apparaîtront des éclaircies, assez belles dans le Centre et le Sud-Ouest. Les nuages resteront plus nombreux près de nos frontières du Nord et du Nord-Est. Les températures seront en hausse : de 12 à 15 degrés sur la moitié nord, de 16 à 18 degrés ailleurs à la faveur d'éclaircies.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le mardi 1er novembre 1983, à 8 heures, de *1031,3 millibars, soit 773,5 millimètres* de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 31 octobre au 1er novembre) : Ajaccio, 13 et 8 degrés ; Biarritz, 14 et 9 ; Bordeaux, 11 et 10 ;

PRÉVISIONS POUR LE 2 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Bourges, 9 et 9 ; Brest, 14 et 12 ; Caen, 14 et 11 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 7 et 6 ; Dijon, 7 et 6 ; Grenoble, 13 et 2 ; Lille, 12 et 8 ; Lyon, 9 et 7 ; Marseille-Marignane, 13 et 4 ; Nancy, 7 et 7 ; Nantes, 15 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 12 ; Paris-Le Bourget, 13 et 9 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 15 et 13 ; Rennes, 15 et 11 ; Strasbourg, 8 et 5 ; Tours, 12 et 9 ; Toulouse, 10 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 10 degrés ; Amsterdam, 13 et 6 ; Athènes, 20 et 17 ; Berlin, 11 et 8 ; Bonn, 13 et 7 ; Bruxelles, 13 et 8 ; Le Caire, 27 et 15 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 11 et 5 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 25 et 18 ; Genève, 12 et 1 ; Jérusalem, 19 et 10 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 12 et 7 ; Luxembourg, 6 et 5 ; Madrid, 15 et 1 ; Moscou, 5 et 1 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 12 et 6 ; Palma-de-Majorque, 19 et 6 ; Rome, 19 et 11 ; Stockholm, 10 et 2 ; Tozeur, 26 et 15 ; Tunis, 20 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

COLLOQUES

LES RENCONTRES DU CENTRE THOMAS MORE. — Session 3 : 10-11 décembre : *« La grande dépression de la fin du vingtième siècle et ses issues : une mise en perspective historique »,* avec Pierre Dockes, professeur à l'université de Lyon II et Bernard Rosier, professeur à l'université d'Aix-Marseille II.

★ **La Tourette, BP 105, 69210 L'Arbresle. Tél. : (74) 01-01-03.**

EXPOSITIONS

L'ERMITAGE A LUGANO. — Quarante chefs-d'œuvre impressionnistes et postimpressionnistes des musées soviétiques sont actuellement exposés à la Villa Favorita à Castagnola, près de Lugano (Suisse), dans le cadre d'un échange entre la collection Thyssen-Bornemisza à Lugano et les musées d'Etat Pouchkine à Moscou et l'Ermitage à Leningrad. Cette exposition temporaire est prolongée jusqu'au 15 novembre. On peut y admirer des toiles de la période tahitienne de Gaughin, des Cézanne et des œuvres de Picasso, Matisse, Renoir, Monet et Van Gogh. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 heures.

★ **M. Simon de Pury, conservateur de la collection Thyssen-Bornemisza, Villa Favorita, CH-6976 Castagnola, Suisse. Tél. (41.91) 52-17-41.**

FORMATION

DIPLOME SUPÉRIEUR EN TRAVAIL SOCIAL. — L'institut Georges Heuyer (I.G.H.) et l'université Paris-VIII, U.E.R. des sciences de l'éducation, organisent la préparation du diplôme supérieur en travail social (D.S.T.S.), options cadres, formateurs, chercheurs, et à la maîtrise en sciences de l'éducation, mention « travail social ».

★ **Institut Georges Heuyer, 150, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 93330 Neuilly-sur-Marne. Tél. : (6) 008.26.37, et Université Paris-VIII — U.E.R. sciences de l'éducation, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis CEDEX 02. Tél. : 821.63.64.**

PHOTOGRAPHIE ET REPORTAGE SONORE. — Le Centre régional Poitou-Charentes Temps Libre-Jeunesse et Sports propose dans ses installations audio-visuelles un cycle de deux stages de formation dans le domaine de la photographie et de l'enregistrement sonore. Le cycle s'adresse aux animateurs d'associations et à toute personne voulant acquérir une *qualification* pratique : du 14 au 24 novembre au CREPS ; du 5 au 23 décembre à l'île d'Oléron.

★ **Centre régional Poitou-Charentes, Temps Libre — Jeunesse et Sports. Château de Boivre. Vouneuil-sous-Biard, 86000 Poitiers. Tél. : (49) 53-31-24.**

JEUNES

CREATIVITE MUSICALE. — L'association 7e Jeunesse sensibilise les enfants de six à douze ans à la créativité musicale et initie au rythme les quatre-sept ans par des méthodes pédagogiques actives (Carl Orff et Dalcroze).

★ **Association 7e Jeunesse, 105, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, tél. : 705-48-44, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 18 h 30, le mercredi de 10 h à midi.**

L'IMPRIMERIE A LA PORTÉE DE TOUS. — La direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Paris a entrepris de créer différents ateliers d'initiation aux techniques modernes. Ainsi les jeunes à partir de seize ans peuvent-ils s'initier à la pratique des différentes techniques de l'imprimerie, le mardi et le jeudi soir ainsi que le mercredi après-midi, à la Maison des jeunes et de la culture « Point du Jour ».

★ **1, rue Général-Malleterre, 75016 Paris. Tél. : 525-14-19.**

LOISIRS

TRAVAIL DU BOIS ET MODELISME. — Un atelier d'initiation vient d'être créé à la Maison des jeunes, à Paris. Cet atelier permet à tous, et principalement aux jeunes à partir de huit ans, de *s'initier au travail du bois et au* modélisme. Les plus de dix ans peuvent venir fabriquer des canoës-kayaks. Les mercredis et samedis après-midi.

★ **Maison des jeunes, 66, rue René-Binet, 75018 Paris. Tél. : 255-69-74.**

MODE

Snoopy parisien

Le voilà Snoopy, le chien philosophe de Charles Schulz (*Peanuts*, 1951). Du 2 au 12 novembre, aux Galeries Lafayette, l'exposition des costumes de Snoopy aura droit à deux vitrines. Il s'agit d'une série de costumes de prestige, hors commerce, réalisés par de grands créateurs de France, d'Italie, des Etats-Unis, du Japon et d'Angleterre pour Determined Productions, licenciés t-shirts, jouets en peluche, céramiques, etc. Ces figurines, d'une trentaine de centimètres, représentent le fameux Toutou escorté de Belle, sa sœur. Il se pavane dans une blouse blanche de Givenchy ou en marié de Balmain. Mais ses innombrables fidèles le préféreront *nature,* allongé sur le toit de sa niche, rêvant à la revêche Lucy Brown.

Si les costumes de Snoopy ne sont pas à vendre, en revanche, le marché des manteaux, paniers accessoires et alimentation canine ou féline se porte bien. La France compte quelque huit millions de chiens et sept millions de chats. Leur fournisseur attitré est la Samaritaine, avec une animalerie de 950 m2. On trouve ici une des plus importantes sélections du monde qui tient compte de l'évolution citadine des animaux de compagnie. Nos « amis » à quatre pattes se retrouvent l'été sur les banquettes de chemin de fer et sur la plage arrière des voitures, d'où l'importance des sacs en toile caoutchoutée (de 60 F à 130 F), voire de paniers matelassés de mousse à deux anses et fermeture à glissière. Le traditionnel panier d'osier se trouve concurrencé par ce genre mou et souple, lavable en machine, importé d'Angleterre. Il existe en plusieurs longueurs, de 40 cm à 1 m, de 60 F à 130 F. Des modèles de fer offrent un grillage aéré.

Les manteaux de chien à la Samaritaine sont réalisés en France, le tricot rouge étant de loin le plus vendu, suivi du noir, du marron et du fauve. Les tailles oscillent de 26 cm à 70 cm en laine, mohair ou alpaga et peuvent se commander aux mesures, en productions artisanales de 60 F à 200 F. Les colliers de force pour gros chiens, en chrome ou en inox, viennent d'Allemagne, les gourmettes doubles et triples à fermeture de cuir d'Angleterre, et les dorées fines d'Italie, de 60 F à 200 F.

Les harnais de chat comportent une plaque élastique pour éviter qu'ils ne s'accrochent aux rideaux. Il y a aussi des colliers de cuir à boules dorées ou à cabochons de strass.

C'est le moment de nourrir les oiseaux. Une trentaine de modèles de maisonnettes en bois ou en plastique sont destinées au balcon ou au jardin, comme celle garnie de boules de graisse, cacahuètes et graines de tournesol pour mésanges et bouvreuils, sur pied de deux mètres, comportant abreuvoir, mangeoire et nichoir, de 26 F à 275 F.

N. MONT-SERVAN.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mgr Henri BARBEAU,
vice-recteur honoraire
de l'Université catholique de Lille,

survenu à l'hôpital Saint-Joseph, rue Pierre-Larousse à Paris-14e, le 24 octobre 1983, à l'âge de soixante-dix-huit ans, dans la cinquantième année de son sacerdoce.

« Jésus leur dit, ce jour-là, le soir venu : « Passons à l'autre rive. »
(Saint Marc, IV, 35.)

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Richard, Robert et Ronald Stern, Wendy Stern, Liesel Stern.

On nous prie d'annoncer le décès de

Ellen STERN,

survenu le 26 octobre 1983.

L'incinération aura lieu jeudi, le 3 novembre, à 9 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, métro Gambetta, Paris.

Remerciements

— La famille Alouini remercie tous ceux qui se sont associés à sa peine lors du décès de

Mme Pierrette-Aline ALOUINI,
née Noirot,

survenu à Paris le 24 octobre 1983.

1, rue du Mail,
75002 Paris.

Communications diverses

— Au cours d'une brillante réception dans les salons de *Jours de France,* M. Joël Le Tac, député honoraire de Paris, a reçu des mains de M. Pierre-Bloch la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

TÉMOIGNAGES

Henri Jannès et la bataille du téléphone

Après le décès de Henri Jannès, ingénieur général des télécommunications (le Monde *du 15 septembre), son fils, M. Jean-Pierre Jannès, nous a adressé ce témoignage :*

Alors que dans les années 60 le téléphone français végétait, il a su magistralement démontrer que cet état de choses résultait, pour une bonne part, des ententes existant alors entre les principaux fournisseurs de l'administration, (matériels de commutation et de transmission). De plus, il révéla que des relations malsaines s'étaient établies entre ces sociétés et certains hauts fonctionnaires, ce qui peut expliquer que ces ententes, pourtant illégales, aient pu durer si longtemps. Tout cela avait abouti à l'achat, durant des décennies, à des prix excessifs, de matériels périmés. Et il serait trop long de décrire tous les effets pervers engendrés par une telle situation.

Pour faire triompher ses idées, mon père s'est battu longement, pratiquement seul, au mépris du danger, contre une administration toute puissante, souvent arrogante, refusant de reconnaître ses erreurs, et qui finalement, en 1968, n'hésita pas à le sanctionner en excipant du « devoir de réserve » des fonctionnaires.

Mais qui avait raison, de mon père ou de l'administration, qui, à l'époque, soutenait que le mal venait uniquement d'un manque de crédits ? La réponse se trouve dans *le Monde* du 18 mai 1982.

Il y est en effet rapporté que, au cours d'un déjeuner-débat, M. Gérard Théry, ancien directeur général des Télécommunications de 1974 à 1981 et dont on peut donc supposer qu'il savait de quoi il parlait, avait déclaré que, selon lui, l'État avait été responsable du retard de la France en matière de téléphone dans les années 60 parce qu'il *« avait laissé s'organiser une entente fermée de plusieurs constructeurs de matériel téléphonique qui s'engraissaient (sic) sur son dos, lui vendant fort cher un matériel désuet et de médiocre qualité ».* Mon père n'avait pas dit autre chose vingt ans auparavant ; ce qui prouve sa clairvoyance, son courage, son opiniâtreté.

William Seston : la rigueur et la modestie

Après le décès de William Seston (le Monde *du 5 octobre), M. Claude Nicolet, professeur à l'université Paris-I, nous adresse son témoignage.*

William Seston était l'exemple même du savant et de l'universitaire qui n'exerçait son influence, profonde, étendue et durable, que par la *rigueur intérieure,* la modestie et l'attention la plus délicate de tous les instants accordée aux choses, aux idées, aux hommes.

De la rue d'Ulm à l'Académie des inscriptions, en passant par l'Ecole française de Rome, les universités de Strasbourg, Montpellier, Bordeaux, enfin la Sorbonne, où il succède à son maître Jérôme Carcopino, sa carrière est d'une rectitude et d'une retenue toute classique. Et pourtant ce protestant qui cachait sa joie et sa confiance intérieures sous un abord apparemment froid a, dans une forme dépouillée et (encore une fois) classique, renouvelé en France la façon d'aborder l'histoire romaine.

Il a, du coup, formé directement et indirectement presque tous les spécialistes français qui, à l'heure actuelle, représentent cette discipline. Il était certes d'une génération qui pouvait encore se garder des excès de la spécialisation : un des derniers, sans doute, qui pouvait parler avec pertinence *à la fois* de la Rome étrusque et de Constantin, d'histoire du christianisme et des origines du pouvoir impérial.

Son œuvre — depuis son gros livre classique sur *Dioclétien et la tétrarchie* jusqu'à ses tout derniers travaux sur l'éloge funèbre d'Agrippa (un étonnant papyrus découvert récemment) — traite de tous les aspects essentiels d'une histoire du monde romain. Une histoire qui ne s'égarait ni dans les ombres équivoques des marginalités ni dans la simple élaboration (d'ailleurs nécessaire) de corpus documentaires, mais qui visait, au cœur des devenirs historiques, les problèmes qu'il avait dès longtemps identifiés comme essentiels : les institutions, c'est-à-dire les rapports du droit (public ou privé) aux faits et aux consciences ; les contacts de cultures et de civilisations occasionnés par la conquête romaine, en Afrique du Nord en particulier (où il avait fouillé, et où il retournait très souvent) ; l'histoire ancienne du christianisme, avant et après qu'il fut devenu religion d'Etat, le fascinait d'autant plus qu'il retrouvait là (sans jamais mélanger les genres) un des ressorts intimes de sa vie personnelle, sa foi calviniste.

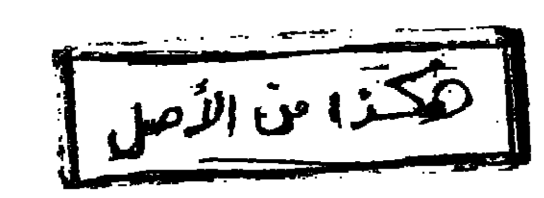
Destin des hommes et des empires, ambitions et échecs des gouvernants (sa thèse met en pièces l'idée d'un « plan de constitution » sorti tout armé de la tête de Dioclétien), rapports du spirituel et du temporel : c'était là, pour lui, le genre de problèmes dignes de l'historien. Et, pour les résoudre et les renouveler, la méthode socratique de l'« étonnement » permanent devant les documents, tous les documents, de toutes sortes.

Cet homme modeste et exigeant comptait, dans tous les pays, de ferventes amitiés, parmi les juristes en particulier ; ses élèves historiens lui doivent à coup sûr le désenclavement d'une France un peu trop fermée sur elle-même, dans ce domaine. Et puis William Seston, professeur et maître exemplaire, était surtout bien mieux que cela : s'il prenait au sérieux l'histoire et l'érudition, il ne faisait pas un drame de ses erreurs ou de celles des autres. C'était avant tout un libéral, et un homme.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde

économie

ÉTRANGER

La dette du Brésil ne cesse de croître

(Suite de la première page.)

M. Furtado conclut ce constat en assurant : « *La société brésilienne ne peut plus supporter de tels sacrifices sans se rompre. Déjà, on voit, dans les grandes villes, à Rio, à Sao-Paulo, des émeutes de la faim, des pillages de magasins. A terme, c'est le processus de démocratisation qui est menacé par la conjonction de la peur des classes moyennes et des ambitions jamais totalement assouvies de la technocratie militaire.* »

Un moratoire de trois ans

« *Alors, nous devons dire très clairement que l'on ne peut plus continuer à payer avec la faim de nos concitoyens. Les banques qui nous ont prêté ont déjà gagné suffisamment d'argent, notamment grâce aux énormes « commissions de risque » qu'elles ont encaissées. Elles ont bien dû faire des réserves, des provisions. Eh bien! le Brésil, pour relancer son économie, pour relancer l'emploi, doit suspendre le paiement de sa dette. Le gouvernement doit décréter un moratoire, d'au moins trois ans, sur le principal et sur les intérêts. Il profitera de cette période tant pour normaliser sa situation économique intérieure en vue d'une reprise que pour renégocier avec ses créanciers des conditions raisonnables de remboursement.* »

M. Furtado estime, en substance, qu'une collectivité vivante à qui on demande, littéralement, l'impossible est acculée à choisir de nouvelles règles du jeu : « *Nous n'avons plus que le recours à notre souveraineté nationale, qui ouvre le champ à une décision unilatérale : c'est pourquoi le président de notre parti P.M.D.B., M. Ulisses Guimaraes, a parlé de « moratoire souverain.* »

Notre interlocuteur précise : « *D'où vient notre dette colossale? Elle a deux origines. Une moitié est due à des investissements trop hardis. En particulier, le gouvernement militaire, qui n'avait pas compris la gravité de la crise mondiale, a, vers 1974, imaginé d'investir dans des industries d'exportation pour payer notre facture pétrolière. On s'est donc doté de fortes capacités de production d'acier, de métaux non ferreux, de pétrochimie, de pâte à papier, etc. Lorsque la récession mondiale s'est aggravée, vers la fin de 1979, on est resté avec d'énormes excédents.*

» *Mais l'autre moitié de notre dette découle essentiellement de la dégradation des termes de l'échange de nos produits d'exportation et de la brutale élévation des taux d'intérêt internationaux à partir de 1979. Ces deux facteurs comptent pour plus de 40 milliards de dollars, sur un total de 93 milliards. Là, le gouvernement n'a pas été à la hauteur. Il ne devait plus accepter de s'endetter. Il devait renégocier en 1980. Mais il nous répondait alors :* « Les » banques étrangères nous proposent » de nous refinancer, si on continue » sur notre ligne. » *C'était de la cavalerie : on acceptait de nous prêter davantage pour que nous puissions rembourser. Mais, cette fois, à quels taux!* »

M. Furtado boucle la boucle : « *Le cas « Brésil » ne peut pas s'expliquer si l'on ne tient pas compte de l'environnement international. On ne peut donc pas payer notre dette sans une modification de cet environnement. Les banques privées ne peuvent pas faire face? C'est normal : un banquier se préoccupe de son bilan, pas de la vie des peuples. Pour éviter le krach international, il faut répartir les pertes; cela est l'affaire des banques centrales des pays riches. Nous devons discuter de gouvernement à gouvernement pour éviter que tout cela n'aboutisse à un demantèlement de vos économies, et pour qu'un jour, l'activité internationale ayant repris, nous puissions vous payer. Le président Mitterrand n'a pas dit des choses très différentes au sommet de Williamsburg.* »

Quelle politique économique « de relance » appliquerait le Brésil une fois décidé son « *moratoire souverain* » ? « *La première tâche serait d'assainir, à son tour, le système financier intérieur, comme après une guerre. L'énorme dette publique intérieure est l'une des sources de l'inflation; il faut consolider cette dette, décréter un « moratoire intérieur ». Ceci ne peut évidemment être le fait de la technocratie militaire, aujourd'hui discréditée. C'est au Congrès souverain, majorité et opposition réunies, de prendre une décision aussi importante. Et comme il y aura une forte capacité de production inutilisée, le secteur privé, disposant de moyens financiers rendus accessibles par la baisse de la pression publique, relancera la machine.* »

Trop tard pour la concertation

Tout ceci peut-il aller sans un fantastique repli du pays sur lui-même? « *Il ne faut jamais oublier que le Brésil a des atouts propres : un marché potentiel de 120 millions de personnes, des ressources naturelles énormes, une expérience de la croissance, une base industrielle... Et la moitié de notre population n'est pas encore entrée dans la civilisation de la consommation. Nous devons donc rompre avec la logique infernale de l'exportation à tout prix que veut nous imposer le F.M.I. et privilégier à nouveau le marché intérieur. Nos exportations doivent être très sélectives, exactement adaptées à notre niveau d'importations indispensables.* »

Que pense M. Furtado de la création éventuelle d'un « *cartel des pays débiteurs du tiers-monde* » — cette hantise des pays occidentaux ? « *La concertation entre pays endettés était une solution il y a trois ans, lorsqu'il était indiqué de renégocier. Mais le gouvernement brésilien a évité tout geste en ce sens, car il craignait que cela ne déclenche une pression sélective des banques des pays riches à son encontre.*

» *Maintenant il est trop tard pour la concertation. Cela demanderait trop longtemps. Le Brésil est à présent face à lui-même. Le principal débiteur mondial a aujourd'hui une responsabilité historique : celle de déclencher le processus. Et la concertation avec les autres pays débiteurs sera donnée par surcroît. Je puis vous dire que j'ai vu beaucoup de chefs d'Etat du tiers-monde. Ils sont tous à attendre ce que va faire le Brésil. Et à leur tour, ils agiront.* »

Tout cela ne va-t-il pas, inévitablement, créer une grave crise des liquidités internationales et précipiter les économies occidentales, et partant mondiales, dans un véritable cataclysme ? « *Le marché financier ne peut pas continuer, selon la logique infernale qui est la sienne en tout cas, depuis trois ans. Il n'y plus rien là de rationnel. On ne peut pas payer des taux d'intérêt de 20 ou 25 %. Je vous le répète : c'est là un problème de banques centrales.*

» *De toute façon, le Brésil n'est pas un facteur décisif de la reprise économique internationale. Nous savons que nous n'avons pas l'âge de la concurrence planétaire ; notre temps n'est pas celui des « créneaux » industriels de pointe. Nous devons nous situer dans une économie différente, dont l'objectif est de créer des emplois pour tous les citoyens en âge de travailler.* »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

LE DRAME DU NORDESTE

Le Nordeste du Brésil est frappé par la sécheresse. Vingt millions d'hommes et de femmes ont soif et ont faim. Les animaux domestiques meurent. Des nouveau-nés meurent. Ceux qui survivent sont menacés de rachitisme et de troubles mentaux profonds. Par centaines de milliers, les sinistrés abandonnent leurs villages et se réfugient dans les villes, Fortaleza, Recife... La sécheresse dure depuis cinq ans. Si elle se prolonge, il faut redouter l'une des plus grandes catastrophes de l'histoire du Brésil.

La Fondation Rocinante, qui rassemble des psychiatres et des psychanalistes brésiliens de Paris, a pris l'initiative d'acheminer vers le Nordeste un avion chargé d'aliments de première nécessité — haricots noirs et riz — et de jouets. Des dispositions minutieuses seront prises pour que la distribution des vivres et des jouets soit équitable et rapide dans la région de Fortaleza.

Cette action de solidarité internationale, infime si on la mesure aux urgences du Nordeste, n'a aucune attache institutionnelle ou idéologique. Elle devrait entraîner d'autres actions et surtout amorcer une réflexion sur les moyens techniques de sauver l'économie du Nordeste. L'initiative de Rocinante est soutenue par des personnalités brésiliennes de Paris, parmi lesquelles Celso Furtado, qui a, précisément, toujours été opposé, et qui demeure opposé, à toute idée « d'assistantialisme ».

Fondation Rocinante-Nordeste, 80, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Compte pour la campagne : CIC 24000-60.

UN ANCIEN MINISTRE DE LA PLANIFICATION

M. Celso Furtado, ancien ministre de la planification du président Joao Goulart, est l'auteur du programme économique du Parti du mouvement démocratique du Brésil. Le P.M.D.B. est la principale formation d'une opposition très largement majoritaire en voix dans le pays, comme l'ont montré les élections du 15 novembre 1982.

M. Furtado a été, durant dix années, professeur associé à Paris-I. il dirige, aujourd'hui encore, un séminaire à l'Ecole des hautes études à Paris. Parmi ses ouvrages publiés en français, citons : *Formation économique du Brésil* (Ed. Mouton), *l'Amérique latine* (Sirey) et *la Théorie du développement économique* (PUF).

COMMERCE EXTÉRIEUR

« La Lettre de Michel Jobert » s'interroge sur les raisons du redressement

La cent dixième *Lettre de Michel Jobert*, publiée en novembre, émet des réserves sur la signification du redressement du commerce extérieur. « *Le ministre de l'économie se défend de faire une politique de l'indice en matière d'inflation. Il se défendra donc avec tant de véhémence de faire une politique de déstockage, de déflation et de subvention en matière de commerce extérieur* », écrit le directeur de la publication, M. Pierre Plancher.

Après avoir parlé du déstockage public dans le domaine pétrolier (*le Monde* du 21 octobre), M. Plancher écrit à propos des matières premières qu'industriels et utilisateurs ont été conduits « *à réduire leurs achats au strict minimum, et à vivre sur leurs stocks, donc à déstocker massivement* ». « *Ce phénomène a-t-il été plus important encore dans les entreprises publiques? Probablement. Ne serait-ce que du fait de l'extrême misère de leurs situations financières* », souligne le directeur de *la Lettre*.

Le troisième facteur de redressement est lié, selon lui, à la chute « *brutale* » des investissements industriels qui soulage les importations, « *puisqu'une part considérable de nos machines-outils et de nos biens d'équipement est importée* ». Enfin, les entreprises nationalisées, qui ont toutes reçu des consignes d'agressivité commerciale, ont — « *faute de mieux* » — procédé à des réductions de prix.

« *Malheureusement*, note M. Plancher, *ceci n'est pas le résultat d'une compétitivité exceptionnelle et nouvelle, mais provient du fait que les déficits ne sont plus le souci des dirigeants de ces sociétés, mais du contribuable français. En fait, on assiste depuis six mois à une gigantesque et très coûteuse opération de subvention des entreprises nationales dites du « secteur concurrentiel.* »

Pour M. Plancher, M. Delors « *n'est pas le premier ministre des finances à faire une politique de l'indice et à arranger les chiffres. De même, il était humain qu'il cherche [...] à obtenir au moins un chiffre convenable pour justifier son plan à la veille du congrès socialiste [...]. Enfin, alors que le franc commençait à être de nouveau attaqué, ce « bon » chiffre du commerce extérieur lui offre un léger et bienvenu répit* ». Répit obtenu « *par des méthodes qui ne sont peut-être pas totalement rigoureuses* » et « *au prix de risques et de coûts qui ne sont pas minces pour la collectivité nationale* ».

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Irrégulier

La bonne surprise causée par la contraction inattendue de la masse monétaire n'a eu aucun effet sur Wall Street. Lundi, la tendance a été à l'irrégularité et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une légère avance de 1,73 point à 1 225,20. Mais le bilan de la séance était quand même négatif. Sur 1 976 valeurs traitées, 826 ont baissé, 785 ont monté et 365 n'ont pas varié.

Seul événement notable de cette journée marquée par une faible activité (79,46 millions de titres échangés, contre 81,2 millions) : le véritable bond en avant de Texas Instruments (+ 22,3 % à 124 1/2 dollars), après l'annonce par la firme de sa décision d'abandonner la fabrication ruineuse des ordinateurs domestiques. L'action Texas fut la plus traitée avec 1,68 million d'exemplaires.

Pour tout dire, les opérateurs ont été sensibles à la bonne nouvelle monétaire. Mais l'impression très favorable provoquée par cette dernière a été très largement contrebalancée, d'un côté par l'incapacité du Congrès de se mettre d'accord sur le relèvement du plafond de la dette publique (ce qui va poser au Trésor de sérieux problèmes pour se refinancer), de l'autre par le durcissement du conflit irako-iranien.

VALEURS	Cours du 28 oct.	Cours du 31 oct.
Alcoa	41 3/4	41 1/4
A.T.T.	60 7/8	61 7/8
Boeing	38	38 1/8
Chase Manhattan Bank	42 1/2	43 1/4
Du Pont de Nemours	51 3/4	51 1/2
Eastman Kodak	66 7/8	66 7/8
Exxon	38 1/4	38 1/4
Ford	66 1/4	66 3/8
General Electric	52	51 3/4
General Foods	52 1/2	53 1/8
General Motors	76 5/8	77 1/2
Goodyear	30 3/8	31 3/8
I.B.M.	127 7/8	128 5/8
I.T.T.	40 3/4	41 1/8
Mobil Oil	29 3/4	30
Pfizer	39 1/8	38 5/8
Schlumberger	52 5/8	52 1/4
Texaco	35 1/4	35 1/2
U.A.L. Inc.	29 1/4	29 1/2
Union Carbide	64 1/2	65 1/8
U.S. Steel	27 1/2	27 3/8
Westinghouse	48 1/2	48
Xerox Corp.	45 5/8	45 3/4

AFFAIRES

LE MARCHÉ DE LA VOITURE D'OCCASION

La loi de la jungle

Quel juste prix pour les voitures d'occasion (4,8 millions immatriculées en 1982) ou pour les milliers de véhicules sinistrés, détruits ou volés, remboursés par les compagnies d'assurance ? Sur l'initiative de la *Centrale des particuliers*, représentée par son président, M. Gérard Ryckelynck, Mme J. Escart, directrice dans une compagnie d'assurance, MM. J. Barrataud, président de la Chambre des experts en automobiles et matériels industriels, B. Genes, représentant l'association F.O. des consommateurs, C. Strahlheim, président de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobiles (C.S.N.C.R.A.), et J. Vandier, directeur général de la MACIF (Mutuelle assurance des commerçants et industriels de France), ont longuement débattu de cette épineuse question devant la presse.

A quelle cote se fier, autrement dit quelle référence faut-il retenir pour espérer s'approcher de la vérité ? Tous les intervenants se sont accordés à reconnaître l'irrationalité de ce marché, « *ambigu* » et plein de « *clairs-obscurs* » selon M. Ryckelynck, marché qui n'a « *pas de cote mais des cotes* », a précisé Mme Escart. Des cotes ? Qu'on en juge. Un subtil distinguo doit être fait entre les cotes de « reprise » (*Argus, cote V.O., Action automobile*) et les cotes « entre particuliers » (*Argus, Action automobile, Automobile magazine, Auto-Journal, Centrale des particuliers*). Sans parler de la « cote d'amour » et des cotes « garagistes ». Ensemble, ils ont affirmé avec vigueur que *l'Argus* (organe non officiel) n'était pas la bible.

Bien sûr, deux voitures identiques sorties d'usine et immatriculées à la même date ne peuvent être semblables ni avoir la même valeur. « *Elles ne sont pas fongibles* », assure M. Vandier. La couleur (le rouge et surtout le vert se vendent mal), le kilométrage, l'état de santé et d'entretien, entre autres, tout comme le facteur de régionalité (une Fiat 600 se vend mieux à Paris qu'en Auvergne), font la différence. Et cette différence peut parfois atteindre 5 000 F, ou davantage, sur des modèles très diffusés comme la R 5 GTL ou la Ford Escort XR 3. Un graphique qualifié de « *nuage* », établi sur la base de renseignements fournis à *la Centrale* par ses clients et traités par ordinateur, a été projeté pour illustrer les écarts de prix selon le seul critère du kilométrage. Un nuage ? Une nébuleuse. Le plus grand nombre se sont dit intéressés, intéressés surtout pour clarifier le sujet.

La querelle — ou, plutôt, le désaccord courtois — est venue quand même, à propos des tarifs retenus par les assurances pour indemniser leurs clients, sur les définitions exactes à donner à la valeur vénale, à la valeur d'usage, à la valeur de remplacement, à la valeur « *à dire d'expert* ».

Les spécialistes s'en donnaient à cœur joie, mais les profanes se perdaient dans les arcanes de la discussion. Tout le monde est resté sur sa faim. La discussion a surtout mis en lumière la nature fantaisiste du marché de la voiture d'occasion, difficile à maîtriser, sur lequel règne la loi de la jungle et où, proie facile, s'égare souvent le particulier.

Débat inutile ? Pas tout à fait. Il a révélé beaucoup de choses : M. Barrataud a expliqué que les experts n'étaient pas soumis « *à la pression des assureurs* », et que la cote de la *Centrale des particuliers*, fondée sur quatre vingt mille transactions annuelles (c'est mieux qu'un sondage), servait « *à mieux cerner les prix* ». Le directeur général de la MATMUT (Mutuelle d'assurances des travailleurs mutualistes), présent dans la salle, a indiqué que cette mutuelle, pour les remboursements donnait « *toujours satisfaction aux sociétaires* » ; propos confirmé pour sa compagnie par M. Vandier, ce qui n'était pas l'avis de M. Genes, pour qui « *l'assureur a toujours l'œil fixé sur le taux de sinistralité* ». Enfin, selon M. Strahlheim, « *il ne faut pas rêver* » : aucune cote idéale n'existe. Aucune non plus ne peut donner un prix catalogue.

Au fait, sait-on que la MATMUT perdait de l'argent en revendant très en dessous de l'Argus les voitures volées retrouvées après que les sociétaires aient été remboursés ? Comment pourrait-on, dans ces conditions, parvenir à établir des prix de marché, même approximatifs ?

ANDRÉ DESSOT.

Le gouvernement australien approuve l'exploitation d'une importante mine d'uranium

Le gouvernement de Canberra a approuvé le 31 octobre, après huit heures de discussion, le développement de la plus importante découverte d'uranium d'Olympic Dam, à Roxby Downs, en Australie du Sud. Cette mine, qui contient au moins 1 million de tonnes d'uranium, recèle aussi du cuivre, de l'or et de l'argent, et ses réserves sont telles qu'elle pourrait être exploitée pendant plus de cent ans. La concession est détenue à 51 % par Western Mining Corporation et à 49 % par B.P. Australie.

Le projet, d'un montant de 1,5 milliard de dollars américains, doit encore être soumis le 7 novembre au Parlement, et il est loin d'être sûr que le parti travailliste, majoritaire — entraîné par son aile gauche, fortement hostile au développement de l'uranium, - approuve la proposition du cabinet travailliste de M. Bob Hawke.

PUBLICITÉ

Comparez si vous voulez ?

L'Institut national de la consommation (I.N.C.) se fait le chevalier de la publicité comparative, prêt à rompre des lances pour qu'elle soit autorisée en France. Jusqu'ici, la publicité est théoriquement et légalement obligée de rester superlative : « Le yaourt X... est le meilleur. » Pratiquement, les fabricants se sont déjà permis de clamer que leur produit était meilleur que tous les autres du même genre : les spots télévisés sur le yaourt Danone que l'on distingue au goût du yaourt ordinaire, ou sur le baril d'Ariel que la ménagère ne veut pas échanger contre deux barils de lessive anonyme.

Puis les annonceurs ont fait un pas de plus ; sans nommer le produit concurrent, il y est fait clairement allusion : « *Halte au bluff !* » crie le rasoir Bic, qui affirme qu'« *une seule lame, c'est pas cher et ça rase. Très bien* ». *Certes, permettre officiellement à un annonceur de dire clairement (preuves à l'appui) en quoi le produit à sa marque est meilleur que celui de son concurrent peut accroître la concurrence entre marques, toujours bénéfique en principe pour le consommateur, et accroître aussi l'information réelle sur les produits.*

Il est sans doute souhaitable que la publicité comparative soit autorisée en France. Cela ne veut pas dire pour autant que fabricants annonceurs s'y jetteront à corps perdu. Dans les pays où elle est autorisée, elle est loin d'avoir pris une place prépondérante : 10 % de volume publicitaire aux Etats-Unis, 2 % au Danemark, 2 à 3 % en Grande-Bretagne, 3 à 5 % en Suède, selon l'I.N.C. lui-même. Pour un fabricant, ce qui importe, c'est plus de vendre son produit que de démolir celui du voisin, surtout lorsqu'un effet boomerang est possible : la publicité comparative est délicate à manier, les études de l'IREP (Institut de recherches et d'études publicitaires) l'ont montré. Les grandes batailles entre deux produits ne sont pas pour demain, même si la réglementation les autorise.

J.D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

« Tas d'ordures d'idéologie insipide »

LE *WALL STREET JOURNAL* RÉCIDIVE...

« L'idée appelée socialisme est morte, et les intellectuels français qui ont essayé de rendre le collectivisme respectable se cachent. C'est un très grand événement pour la civilisation occidentale », écrit *le Wall Street Journal*, dans un éditorial en date du 31 octobre, qui ne mentionne pas le congrès de Bourg-en-Bresse, mais semble inspiré par l'événement.

Faisant l'éloge d'Yves Montand et de Raymond Aron, le quotidien continue : *« La part de la culture française qui est inspirée par le socialisme est et restera une nullité mondiale. Mais la France a commencé à s'éloigner de ce tas d'ordures d'idéologie insipide pour prendre la place qui est la sienne, celle d'une société fière et accomplie. »* Au passage, le *Wall Street Journal* tire argument du débat lancé dans les colonnes du *Monde* sur le silence des intellectuels de gauche pour illustrer sa thèse.

Le *Wall Street Journal* tient décidément beaucoup à ce terme de *« nullité »* qu'il avait déjà utilisé, en février dernier, sous la plume de M. Raymond Sokolov, pour qualifier la culture française contemporaine. Le quotidien américain récidive, mais cette fois seule la culture socialiste est montrée du doigt, et un avenir plus souriant est promis aux Français.

Les Japonais acceptent de prolonger la limitation de leurs ventes d'automobiles aux Etats-Unis

Le Japon s'est engagé le 1er novembre à limiter ses exportations automobiles vers les Etats-Unis à 1,85 million d'unités, pour l'année fiscale qui commencera le 1er avril 1984, soit 10,1 % de plus qu'au cours des trois dernières années. M. Sosuke Uno, ministre du commerce international et de l'industrie (MITI), a informé au cours d'un entretien le représentant commercial des Etats-Unis, M. William Brock, de cette décision *« prise en toute indépendance par le Japon »*.

Le ministre japonais a précisé par ailleurs que la limitation volontaire des exportations automobiles vers les Etats-Unis, qui avait pris effet en avril 1981 pour trois ans, n'était reconduite que pour un an. Le quota de 1,85 million de véhicules, a ajouté M. Sosuke Uno, est *« le plus approprié »* dans les circonstances présentes pour prévenir un *« déluge »* des exportations japonaises sur le marché américain.

« Le plus important pour maintenir un système de libre-échange est de s'abstenir de pousser l'un des concurrents dans un coin, sinon le système s'autodétruit ». C'est ainsi que M. Amaya, le négociateur nippon avait expliqué en 1981 cet accord d'autolimitation. Pour éviter des conflits avec ses principaux partenaires commerciaux, le Japon a accepté, dans les pays producteurs d'automobiles, de restreindre ses ventes : autour de 20 % sur le marché américain, bloquées à 3 % en France et limitées en chiffre absolu à deux mille deux cents véhicules par an en Italie, à la suite d'un accord bilatéral remontant à 1956. La stratégie japonaise n'en est pas moins claire : il s'agit d'attaquer les pays non producteurs européens (le Japon détient ainsi plus de 25 % des marchés en Belgique, aux Pays-Bas, en Irlande, au Danemark, en Suisse, en Autriche, en Norvège et en Finlande) et les marchés périphériques.

Ainsi en 1982, si, du fait de leur contingentement les ventes nippones ont baissé de 4,3 % sur le marché américain et de 3,1 % en Europe, elles ont progressé de 46,6 % en Afrique et de 23 % en Océanie.

La cause en est simple. Géraldine de Bonnafos, Jean-Jacques Chanaron et Laurent de Mautort, dans *l'Industrie automobile* rappellent qu'*« entre les Etats-Unis et le Japon, la différence des coûts de production a été évaluée à 1 600 dollars pour un « véhicule standard » estimé à 5 000 dollars »* et que, *« vis-à-vis des constructeurs européens, l'avantage obtenu par les Japonais au niveau des prix de production a été, au cours de la période 1975-1981, compris entre 22 % et 44 %, selon que la valeur du yen était élevée (1978) ou faible (1979) »*. Cette « supercompétitivité » s'explique par un outil de production jeune, des rapports sociaux particuliers et un taux d'utilisation des équipements plus important (2 000 heures par an) qu'en France (1 717 heures) ou en R.F.A. (1 626 heures).

Pourtant, en février 1983, les Japonais avaient fait savoir qu'après trois ans d'autolimitation, ils n'avaient pas l'intention de renouveler cet accord. Plus prudents, les constructeurs nippons avaient réclamé un quota qui maintienne leur part du marché américain à 22 %, niveau obtenu en 1981. Il est vrai que les ventes américaines sont en pleine croissance et avec elles la production des trois principaux constructeurs. Ainsi, General Motors prévoit-il de produire au dernier trimestre 1 120 000 véhicules, soit 56 % de plus qu'au dernier trimestre de 1982, Ford 56 % de plus aussi et Chrysler 84 % de plus.

Cette production étant réalisée avec nettement moins de personnel qu'il y a quelques années et avec des usines performantes (les plus anciennes ont été fermées), les trois grands estiment qu'ils dégageront, en 1983, un bénéfice net global de 6,4 milliards de dollars, soit treize fois plus qu'en 1982 (476 millions de dollars) et un record historique devant les 5,1 milliards de dollars de 1977.

Les Japonais, dont les importations outre-Pacifique ont baissé de 8,1 % en août, pouvaient donc penser que l'autolimitation de trois ans avait fait son effet et que ce protectionnisme non déguisé n'avait plus de raison d'être. Ils étaient en outre appuyés par les libre-échangistes américains pour lesquels l'intérêt des consommateurs passe par le libre jeu du marché, mais aussi par la General Motors, le principal constructeur américain, qui, non content de s'être allié à Toyota pour la production dès 1984 de deux cent mille voitures japonaises de moyenne cylindrée en Californie (une affaire actuellement étudiée par la commission fédérale du commerce au regard de la législation sur les monopoles), entend augmenter fortement ses importations de voitures japonaises de petite cylindrée pour les revendre sous sa marque sur le marché américain.

Mais, outre que cette *« stratégie japonaise »* du premier constructeur mondial inquiète tous ses concurrents, l'excédent commercial nippon à l'égard des Etats-Unis a joué dans ce nouvel accord plus que la protection du secteur automobile américain.

Il devrait dépasser 2 milliards de dollars en 1983 et atteindre 30 milliards de dollars en 1984. En plus de cette autolimitation, les Américains ont donc réclamé la libéralisation des importations japonaises de bœufs et d'agrumes, la poursuite d'achats américains pour le téléphone et une revalorisation « politique » du yen par rapport au dollar. Ils ont au moins obtenu satisfaction sur le premier point.

BRUNO DETHOMAS.

2 800 000 CHOMEURS EN 1986 ?

Lors de son intervention au congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, M. Jean-Pierre Chevènement avait déclaré : *« Accepter 2 800 000 chômeurs en 1986, c'est accepter à l'avance la défaite. »*

D'après *France-Soir*, le chiffre cité par l'animateur du CERES — que nous avons vainement tenté de joindre — serait extrait d'un document de la direction de la prévision du ministère des finances. Ce document prévoirait également que la croissance de la France serait de 1,6 % en 1985 et de 1,8 % en 1986, et que le revenu disponible des ménages oscillerait pendant la même période entre 0 % et 0,5 % par an. En revanche, l'inflation serait ramenée aux alentours de 4 % en 1985 et de 3 % en 1986, et l'excédent commercial atteindrait 50 milliards de francs cette même année 1986. Selon *France-Soir*, M. Delors avait caché ces chiffres.

Au ministère de l'économie et des finances on précise :

— 1) Qu'il n'existe aucun document de synthèse, établi sous la responsabilité du directeur de la prévision, qui comporte ces informations ;

— 2) Qu'on n'exclut pas cependant, dans la mesure où ce type de travaux de prévision nécessite des croisements d'hypothèses, qu'un document intermédiaire puisse faire apparaître ces projections ;

— 3) Que, conformément à un engagement souscrit dans le cadre du IXe Plan, M. Delors transmettra au Parlement un document officiel dans lequel le gouvernement indiquera dans quel cadre s'établissent les perspectives budgétaires triannuelles destinées à éclaicir les premières années d'exécution du IXe Plan.

Le numéro du « Monde » daté 1er novembre 1983 a été tiré à 426112 exemplaires

APRÈS LE DÉPART DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES HOUILLÈRES DE LORRAINE

Les syndicats s'inquiètent de l'avenir du bassin

De notre correspondant

Metz. — Une nouvelle bataille du charbon s'engage en Lorraine. Face aux menaces de récession que fait peser le plan de rigueur préparé par Charbonnages de France, les syndicats viennent de lancer un mot d'ordre de grève commun pour le 10 novembre. Une telle initiative ne s'était pas produite depuis trois ans.

Dans ce climat de tension sociale, M. Michel Hug, directeur général de C.D.F., a annoncé vendredi le départ de M. Eugène Maurin, de la direction générale des Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.). M. Maurin est appelé à occuper de nouvelles fonctions à la direction de C.D.F. à Paris. Le nom de son successeur n'est pas encore connu. En fait, son remplacement s'annonce difficile.

Profitant de son passage en Lorraine à l'occasion d'un tour de France des constructions de matériel minier, M. Michel Hug a commenté la nouvelle affectation du directeur général des H.B.L. : *« Elle est faite dans un esprit d'équipe et de solidarité »*, précisant par ailleurs que la venue à Paris de M. Maurin constituait *« le meilleur gage pour le bassin houiller lorrain »*.

Bien que cette décision ne constitue pas une réelle surprise dans le bassin houiller lorrain, où l'éventualité du départ de M. Manrin était évoquée depuis plusieurs jours, elle relance le débat concernant l'avenir du charbon. Les syndicats l'ont clairement exprimé : *« L'avenir des H.B.L. et le sort qui est réservé à la production charbonnière nationale sont beaucoup plus inquiétants. »*

Ils s'interrogent néanmoins sur les conséquences du remplacement de M. Maurin. *« Un directeur général est un gestionnaire qui applique une stratégie. Ce changement d'homme s'inscrit-il dans une modification de cette politique ? »* demande le secrétaire national de la fédération des mineurs C.F.D.T., M. Jean-Marie Spaeth, qui précise : *« Il faut constater que la politique énergétique tend à exclure le charbon. Il est important d'en définir la part dans la production d'électricité et de coke et son niveau dans l'industrie. Il est urgent aussi de préciser quels seront les moyens financiers qui seront accordés à la Lorraine pour mener sa politique. L'enjeu de tout cela est l'emploi dans le bassin houiller et d'une manière générale l'avenir de la Lorraine. »*

A la C.G.T. on ne cache pas que la direction générale des H.B.L. *« porte de lourdes responsabilités quant à la situation actuelle, des responsabilités que partage le gouvernement »*. La C.F.T.C., pour sa part déplore, *« les circonstances imprécises et troubles qui se sont développées durant ces dernières semaines, aggravant ainsi le climat déjà malsain dans le bassin houiller »*. F.O., estimant que *« les hommes ne sont pas irremplaçables »*, remarque : *« Avec le départ de M. Maurin, l'avenir du charbon régional sera peut-être clarifié. »*

Bref, l'ensemble des organisations syndicales demandent une réaffirmation des objectifs des H.B.L. La mise en place d'un plan de rigueur à C.D.F. laisse en effet craindre de sombres perspectives pour l'industrie charbonnière. Le bassin lorrain ne serait pas épargné par cette tempête. Une raison principale explique ces craintes : l'objectif des Charbonnages n'est pas une augmentation de l'extraction mais la recherche d'un équilibre financier. M. Michel Hug l'a rappelé lors de sa visite en Lorraine.

Dans ce contexte, le départ de M. Maurin n'est-il pas un signe avant-coureur de récession ? En effet, de révision en réexamen, l'objectif des H.B.L., qui était de 15 millions de tonnes en 1981, pourrait tomber à 11 millions de tonnes, voire 8,5 millions de tonnes. Les menaces sont d'autant plus préoccupantes pour le bassin houiller lorrain que les mineurs qui ont déjà connu une récession affirment : *« La seconde serait ressentie comme un coup de grâce. »*

Le comité économique et social de Lorraine vient aussi de tirer la sonnette d'alarme en rappelant, au travers de l'avis d'une de ses commissions à laquelle participe M. Jean Brenas, président des H.B.L. et ancien préfet de région : *« Il faut donc que les pouvoirs publics prennent conscience que le coût social d'une récession charbonnière serait infiniment plus lourd que celui des investissements nécessaires au maintien de l'emploi dans les H.B.L. »*

JEAN-LOUIS THIS.

● *Evacuation de piquets de grève.* — La police a fait évacuer, le 31 octobre, les piquets de grève qui bloquaient l'entrée de l'usine Renault-Véhicules Industriels, de Lyon-Feuillat, en grève depuis le 20 octobre. Les grévistes, soutenus par la C.G.T. et la C.F.D.T., demandaient une augmentation de 370 F par mois pour les 420 ouvriers.

A TAHITI

Incidents au cours d'une grève du personnel hôtelier

Le fonctionnement des quatre plus grands hôtels de Tahiti est paralysé par une grève du personnel hôtelier, entamée le 26 octobre et qui s'est durcie depuis la fin de la semaine dernière.

Dans la nuit du 30 au 31, des scènes de pillage se sont produites à l'hôtel Taharaa. Auparavant, des incidents avaient opposé les forces de l'ordre aux grévistes qui tentaient de bloquer les accès de l'hôtel Maeva Beach. Des jets de pierres et de grenades lacrymogènes ont été échangés. Outre le Taharaa et le Maeva Beach, les hôtels touchés sont le Matavai et le Beachcomber : soit, au total, un millier de chambres.

La plupart des touristes ont été dirigés sur d'autres îles. Des vols sont repartis sans débarquer leurs passagers. On indiquait, mardi 1er novembre, au secrétariat d'État aux départements et territoires d'outre-mer, que deux avions en partance avaient été « retardés », mais qu'il n'y a plus de touristes bloqués sur l'île. On indique au cabinet de M. Georges Lemoine que *« toutes les dispositions sont en train d'être prises afin d'assurer la libre circulation aux abords des hôtels »*. La situation *« est en train de se débloquer »*, ajoute-t-on. On précise, de même source, qu'une nouvelle manifestation a eu lieu, sans incident, lundi.

La grève du personnel de l'hôtellerie, déclenchée par la Confédération des syndicats indépendants de Polynésie, concerne, selon les établissements, 60 à 80 % du personnel. Elle vise à obtenir la suppression des équivalences horaires dans le secteur de l'hôtellerie et celle des contrats de travail à durée déterminée, ainsi que la limitation du recrutement de travailleurs expatriés et la révision des grilles salariales.

M. Gaston Flosse, proche du R.P.R., vice-président du conseil de gouvernement, nous a déclaré mardi dans la matinée que cette affaire sortait du cadre de simples revendications sociales et qu'il s'agissait d'une affaire *« purement politique, probablement téléguidée de l'extérieur pour déstabiliser le pays* [Tahiti] *et renverser la majorité actuelle »* (le pouvoir politique local se réclame de l'opposition). M. Flosse a également mis en cause le haut commissariat de la République en Polynésie. Il estime qu'il y a eu *« carence de l'autorité »* qui a laissé *« sans protection »* les hôtels et leurs clients.

EN GRANDE-BRETAGNE

Le ministre des affaires étrangères du nouveau « cabinet fantôme » travailliste mène l'offensive contre le gouvernement

De notre correspondant

Londres. — Le nouveau leader du parti travailliste, M. Neil Kinnock, fait des débuts prudents et relativement discrets. Il a présenté le 31 octobre son « cabinet fantôme », dont la composition, sans surprise, confirme un souci d'équilibre entre les différentes tendances du parti.

Les élections pour le « cabinet fantôme », la semaine dernière, avaient reflété cet équilibre entre la gauche et la droite du parti, avec peut-être un léger avantage au centre droit. Comme prévu, M. Roy Hattersley, chef de la droite et adversaire malheureux de M. Kinnock pour la direction du parti, devient « leader adjoint » et est en même temps chargé des finances et des affaires économiques. M. Denis Healey est chargé des affaires étrangères et du Commonwealth. C'est lui qui, grâce à la crise de la Grenade, a volé la vedette à M. Kinnock depuis la rentrée parlementaire en harcelant avec fougue le gouvernement de Mme Thatcher, embarrassé par l'initiative de M. Reagan. M. Healey appartient lui aussi à la droite du parti. Le parti travailliste mène l'offensive sur le thème des relations entre Londres et Washington, et sur celui du déploiement prochain des missiles américains en Grande-Bretagne. M. Healey n'est pas pour un désarmement unilatéral, mais il n'en est pas moins opposé à l'installation des nouvelles armes. En revanche, M. John Silkin, à qui revient le ministère de la défense dans le « cabinet fantôme », est un des « vieux » de la gauche du parti, et très nettement « unilatéraliste ». Le portefeuille de M. Silkin porte le titre significatif de *« Défense et désarmement »*.

FRANCIS CORNU.

NOUVELLES BRÈVES

● *Surplus des échanges extérieurs de la Grande-Bretagne en septembre.* — La balance britannique des paiements courants a enregistré un excédent estimé à 270 millions de livres (3,2 milliards de francs) — soit le meilleur résultat depuis juin — contre 22 millions de livres seulement en août. Pour les neuf premiers mois de 1983, la balance a été excédentaire de 568 millions de livres (6,8 milliards de francs) contre 3 008 millions de livres pendant la période correspondante de 1982. En septembre, les exportations ont augmenté de 6 %, ayant représenté 5 214 millions de livres. Alors que les importations ne se sont accrues que de 1 %, se situant à 5 104 millions de livres. La balance commerciale est redevenue excédentaire de 110 millions de livres, après avoir été déficitaire de 138 millions en août. Le solde net des invisibles se traduit, lui, par un excédent estimé à 160 millions de livres pour septembre comme pour août. — *(A.F.P.)*

● *101 milliards de francs d'excédent commercial en neuf mois pour la R.F.A.* — La balance commerciale ouest-allemande a été excédentaire de 3,6 milliards de DM en septembre (11 milliards de francs), au lieu de 2,5 milliards en août. Les importations ont représenté 34,2 milliards (+ 14,4 %), et les exportations 37,8 milliards de DM (+ 17,7 %). Pour sa part, la balance des paiements courants a été déficitaire de 0,6 milliard de DM en septembre contre 3,4 milliards en août. Au cours des neuf premiers mois de 1983, la balance commerciale a été excédentaire de 30,4 milliards de DM (101 milliards de francs) contre 36 milliards pendant les trois premiers trimestres de 1982. Les importations ont représenté 284,8 milliards (+ 1,2 %), et les exportations 315,2 milliards de DM (— 0,7 %). La balance des paiements courants a enregistré un déficit de 0,5 milliard de DM de janvier à septembre contre 5,7 milliards durant la même période de 1982. — *(A.F.P.)*.

● *Licenciements et manifestation.* — Une quarantaine d'ouvrières de l'usine de confection Everight de Mulhouse ont occupé lundi 31 octobre la cour de leur entreprise pour protester contre l'annonce de la suppression de 73 emplois sur 105. A Obernai (Bas-Rhin), la société Zaegel-Held (appareils de chauffage) a demandé le licenciement d'une centaine de ses 400 salariés. Enfin les 170 salariés des tanneries d'Annonay (Ardèche) viennent d'être informés de leur licenciement collectif : l'entreprise a déposé son bilan le 13 octobre.

A B C D F G H

